

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps. Each original is also photographed in one exposure and is included in reduced form at the back of the book.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

UMI

**A Bell & Howell Information Company
300 North Zeeb Road, Ann Arbor MI 48106-1346 USA
313/761-4700 800/521-0600**



Université d'Ottawa • University of Ottawa

Les femmes dans l'histoire de la traduction
De la Renaissance au XIX^e siècle
Domaine français

par

Andrée Sirois, trad. a.

École de traduction et d'interprétation
Université d'Ottawa

Sous la direction de
Jean Delisle, D.Trad.
École de traduction et d'interprétation

*Thèse de maîtrise présentée à
l'École des études supérieures et de la recherche
de l'Université d'Ottawa*

© Andrée Sirois, Edmundston, Nouveau-Brunswick, 1997



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-26362-2

Canada

Je tiens avant tout à remercier René, mon partenaire de tous les jours, de m'avoir encouragée et soutenue à toutes les étapes de ce long périple qu'est la rédaction d'une thèse; mes parents, qui ont tous deux contribué à ma réussite, tant par leur soutien depuis ma tendre enfance que par leur aide respective à divers moments de la rédaction, et mon directeur de thèse, Jean Delisle, qui a suscité mon intérêt pour l'histoire de la traduction, qui m'a mise sur la piste «féministe» dès le départ et qui m'a dirigée d'une main de maître du début jusqu'à la toute fin.

Mille mercis également à Susanne de Lotbinière-Harwood qui, par son livre *Rebelle et infidèle*, m'a donné l'idée d'un sujet de recherche si fascinant; à Johanne, du service du prêt entre bibliothèques du campus d'Edmundston de l'Université de Moncton, pour ses inestimables services, ainsi qu'à Sherry McPhail et à Kristen Mackintosh, qui ont traduit mon résumé de thèse.

Enfin, je ne saurais passer sous silence l'appui financier du Fonds pour les chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) et du ministère de l'Éducation de l'Ontario, sans lequel j'aurais certainement remis en question mes études de deuxième cycle.

Fruit d'une réflexion sur l'apparente absence des femmes dans l'histoire de la traduction, cette étude se veut une première étape vers la reconnaissance des femmes et de leur rôle dans l'histoire de cette profession et un «outil» de recherche pour des études ultérieures dans ce domaine quasi inexploré.

Le premier chapitre comprend un survol de la problématique : les femmes ont traduit avant notre siècle, mais elles ne sont pas connues et sont le plus souvent totalement absentes des ouvrages et des articles sur l'histoire de la traduction. On y trouve également la méthodologie utilisée pour sortir les traductrices de l'ombre.

Les soixante-quatorze traductrices du domaine français recensées au cours de ces recherches sont présentées au deuxième chapitre, avec quelques détails biographiques et une brève énumération des œuvres qu'elles ont traduites.

Le troisième chapitre porte sur la vie et l'œuvre de quatre traductrices dont le rôle dans l'histoire de la traduction mérite d'être souligné : Anne de Marquets (religion - XVI^e siècle), Émilie du Châtelet (sciences - XVIII^e siècle), Albertine Necker de Saussure (littérature - début du XIX^e siècle) et Clémence Royer (sciences - fin du XIX^e siècle).

L'étude se termine par une synthèse et une analyse des découvertes effectuées et des faits qui se dégagent de ces découvertes.

Enfin, une annexe contenant un répertoire des traductrices n'appartenant pas au domaine français, un index des traductrices mentionnées dans la thèse et une bibliographie renfermant tous les ouvrages cités et consultés constituent le volet «utilitaire» de ce travail. Ces renseignements pourront servir de base aux chercheuses et aux chercheurs qui voudraient étudier une ou plusieurs traductrices françaises plus en détail, cerner le rôle des femmes en traduction pendant une période donnée ou encore faire connaître des traductrices n'ayant pas travaillé vers le français.

Motivated by the apparent absence of women in the history of translation, this study was undertaken both as a first step towards recognition of the women in this profession and their role in its history, and as a "tool" for subsequent research in this largely unexplored field.

The first chapter provides an overview of the issue: although women were active in translation prior to the twentieth century, these women are not known today and are for the most part completely absent from material dealing with the history of translation. The methodology used to bring these translators to light is also presented in this chapter.

The seventy-four women identified in this research as translators who worked towards French are introduced in chapter two. Some biographical details and a short list of works they translated are provided for each.

The third chapter focuses on the life and work of four women translators who played a significant role in the history of translation: Anne de Marquets (religion - sixteenth century), Émilie du Châtelet (science - eighteenth century), Albertine Necker de Saussure (literature - early nineteenth century), and Clémence Royer (science - late nineteenth century).

The thesis concludes with a synthesis and an analysis of the findings and of the conclusions drawn from these findings.

Finally, an appendix containing a list of women translators who have worked towards languages other than French, an index of the women translators mentioned in the thesis, and a bibliography of works cited and consulted represent the "practical" aspect of this study. This information is intended as a starting point for researchers interested in studying French women translators in more detail or in defining the role of women in the field of translation over a given period. It may also be used for research on women who have translated towards languages other than French.

Remerciements	ii
Résumé	iii
Abstract	v
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE	5
1.1 LES OUBLIÉES DE L'HISTOIRE DE LA TRADUCTION	5
1.2 MÉTHODOLOGIE	13
CHAPITRE 2 : PRÉSENTATION DES TRADUCTRICES	17
2.1 LES TRADUCTRICES DU DOMAINE FRANÇAIS	17
2.2 RELIGION	18
2.3 LITTÉRATURE	20
2.4 HISTOIRE	32
2.5 SCIENCES SOCIALES — POLITIQUE, PHILOSOPHIE	34
2.6 SCIENCES	35
CHAPITRE 3 : PORTRAITS DE TRADUCTRICES	38
3.1 ANNE DE MARQUETS (v.1533-1588)	38
3.1.1 Introduction	38
3.1.2 Biographie	39
3.1.3 Œuvres originales	40
3.1.4 Traduction	42
3.1.5 Conception de la traduction et manière de traduire	44
3.1.6 Conclusion	51
3.2 ÉMILIE DU CHÂTELET (1706-1749)	53
3.2.1 Introduction	53
3.2.2 Biographie	53
3.2.3 Œuvres originales	55
3.2.4 Traduction	57
3.2.5 Conception de la traduction et manière de traduire	61
3.2.6 Conclusion	69

3.3	ALBERTINE NECKER DE SAUSSURE (1766-1841)	70
3.3.1	Introduction	70
3.3.2	Biographie	71
3.3.3	Œuvres originales	73
3.3.4	Traduction	75
3.3.5	Conception de la traduction et manière de traduire	78
3.3.6	Albertine Necker de Saussure et M ^{me} de Staël : une même optique	85
3.3.7	Conclusion	87
3.4	CLÉMENCE ROYER (1830-1902)	88
3.4.1	Introduction	88
3.4.2	Biographie	88
3.4.3	Œuvres originales	92
3.4.4	Traduction	93
3.4.5	Conception de la traduction et manière de traduire	96
3.4.6	Conclusion	103
	CONCLUSION	104
	Annexe	120
	Bibliographie	128
	Index des traductrices de langue française	136

Depuis quelques années, on constate un phénomène assez surprenant dans les programmes de traduction universitaires : la prédominance féminine. Il est fréquent de ne compter qu'un ou deux représentants du sexe masculin par classe de 25 ou 30 étudiantes. Mais quel revirement, pense-t-on, puisque les femmes pratiquaient très rarement la traduction avant notre ère, du moins si l'on se fie au contenu de nos cours d'histoire, où seulement un ou deux noms de femmes retiennent l'attention. Pourtant, les écrivaines abondent dans les ouvrages de littérature, et plusieurs sont considérées comme des figures importantes dans l'histoire de leur profession. Est-il donc possible que les femmes aient boudé la traduction, une occupation qui, de par sa nature, semblerait convenir aux activités alors permises à leur sexe?

Voilà la question que je me suis posée au sortir d'un cours d'histoire de la traduction. Ce cours est à l'origine de la présente recherche. Première vérification faite : des femmes ont bel et bien traduit avant le XX^e siècle. Elles demeurent par contre inconnues, non seulement du grand public, mais aussi des historiens de la traduction, ce qui est plus inquiétant. Second constat : on ne connaît ni leur discours sur la profession, ni leur apport à l'histoire de la traduction.

Voyant cette grande lacune, je me suis proposé d'amorcer le processus de reconnaissance des femmes et de leur discours dans l'histoire de la traduction. Ce

domaine de recherche, pratiquement inexploré, sauf pour quelques études sur des traductrices anglophones, ouvre la voie à une multitude de possibilités. Comme l'écrit Douglas Robinson dans un article de la revue *The Translator*, les recherches en sont encore tout à leurs débuts : «[...] historical scholarship on translation and its theory is only beginning to proliferate, and much work remains to be done. [There are] almost certainly many female translators and translation theorists yet to be uncovered» (1995 : 175). Pour donner aux femmes la place qui leur revient, il importe avant toute chose de **faire connaître le plus grand nombre de traductrices possible**. C'est là l'objectif premier de la présente étude.

Vu l'ampleur de la tâche et les limites d'une thèse de maîtrise, je me suis, d'une part, concentrée sur les traductrices du domaine français et j'ai, d'autre part, choisi de produire un document à caractère «utilitaire», un outil de référence pour les chercheuses et les chercheurs qui approfondiront les recherches sur le sujet. Aussi ai-je présenté le fruit de mes recherches de manière à ce qu'il soit le plus utile possible, entre autres en y ajoutant un répertoire des traductrices, un index des traductrices de langue française et une bibliographie exhaustive.

Le premier chapitre de la thèse se divise en deux parties : problématique et méthodologie. Dans la première, je montre que les femmes ont été laissées pour compte

dans l'histoire de la traduction et qu'il est nécessaire de les faire connaître; dans la seconde, je présente la méthodologie retenue.

Au deuxième chapitre, je procède à l'énumération des traductrices et des textes qu'elles ont traduits. Les traductrices sont regroupées par domaines (religion, littérature, histoire, sciences sociales, sciences) et présentées, dans la mesure du possible, en ordre chronologique.

Dans le troisième chapitre, je m'attarde davantage sur certaines des plus intéressantes traductrices, soient Anne de Marquets, Émilie du Châtelet, Albertine Necker de Saussure et Clémence Royer. J'y brosse quatre tableaux, construits sensiblement de la même façon : biographie sommaire de la traductrice; description détaillée des œuvres traduites et de ses autres réalisations (œuvres originales en littérature, en sciences, etc.); présentation, analyse et mise en contexte de sa manière de traduire et de sa conception de la traduction, d'après ses écrits (préfaces, introductions, notes, articles, etc.) et ceux de critiques ou de spécialistes. Dans cette dernière partie de chaque portrait, je ne me limite pas à la façon de concevoir l'acte de traduire. J'y présente plutôt tout ce que ces traductrices ont écrit sur la traduction en général, qu'il s'agisse de réflexions sur le rôle des traducteurs (et des traductrices, en particulier), de leurs idées sur la langue ou du choix des auteurs qui méritent d'être traduits. Cette partie se veut, en quelque sorte, un

début de réplique à l'article de Douglas Robinson mentionné précédemment, dans lequel il écrit :

[...] more primary research needs to be done in the textual areas [...]: prefaces, letters, and journal entries, where the kinds of surprising remarks that are overlooked by more traditional historians frequently appear. (1995 : 175)

Quant à la conclusion-analyse, il s'agit d'un chapitre récapitulatif servant à lier les trois chapitres précédents. J'y présente certaines constatations faites au cours de mes recherches, je fais des parallèles entre traducteurs et traductrices et j'établis des distinctions entre les deux groupes (rôles dans l'histoire, raisons invoquées pour traduire, recours à l'anonymat, etc.).

Finalement, on trouvera en annexe une liste où figurent toutes les traductrices n'appartenant pas au domaine français relevées pendant mes recherches. Les traductrices y sont classées en ordre alphabétique. Tout à la fin, un index des traductrices citées dans la thèse vient compléter l'ensemble.

1.1 LES OUBLIÉES DE L'HISTOIRE DE LA TRADUCTION

Dans le grand domaine d'études qu'est la traductologie, l'histoire de la traduction prend de plus en plus d'importance. Les traductologues se rendent compte qu'il est utile, sinon primordial, de connaître l'histoire de leur pratique pour mieux comprendre l'état actuel des recherches. N'est-il pas essentiel, par exemple, de remonter à l'époque des «belles infidèles» pour comprendre l'évolution de la notion de *fidélité* en traduction? Et peut-on vraiment se permettre de proposer une définition de la fidélité sans savoir comment nos prédécesseurs la concevaient à différentes époques?

Malgré l'importance qu'on aurait toujours dû lui accorder, l'histoire est une spécialité somme toute assez nouvelle en traductologie. Certes, des études sur le sujet ont été publiées au fil des siècles, mais ce n'est que depuis les trente dernières années qu'on a fait de l'histoire un véritable domaine de recherche. Les cours d'histoire de la traduction font désormais partie intégrante des principaux programmes universitaires. L'histoire est au programme de nombreux colloques et congrès de traducteurs. Bon nombre d'ouvrages sur l'histoire de la traduction ont vu le jour (anthologies, biographies de traducteurs, répertoires ou dictionnaires, etc.). Des articles à caractère historique paraissent régulièrement dans des revues de traduction et d'associations professionnelles¹,

¹ Certaines ont dédié des numéros entiers à l'histoire (p. ex. *TTR*, vol. VI, n° 1 [1993]), d'autres y consacrent une chronique par numéro («Pages d'histoire» de la revue *Circuit*).

associations qui s'intéressent également à leur propre histoire². Et toujours du côté professionnel, la Fédération internationale des traducteurs (FIT), sensibilisée elle aussi à la nécessité de mieux faire connaître l'histoire de la profession, a créé en 1966 le Comité pour l'histoire de la traduction, qui vient justement de publier, avec le concours de l'UNESCO, un «panorama sélectif et thématique des principaux rôles joués par les traducteurs au fil des siècles» (Delisle et Woodsworth 1995 : 18) intitulé *Les Traducteurs dans l'histoire*, et en version anglaise *Translators through History*.

Bref, «l'histoire de la traduction bénéficie, depuis quelques années, d'un véritable engouement», écrit avec raison Paul Horguelin (1996 : vii). Les grandes lignes de l'histoire de la traduction ont donc été tracées, on a proposé des périodisations, (les «belles infidèles», par exemple), et certains pays (la France et l'Angleterre, entre autres) ont déjà fait l'objet d'études. Cependant, malgré toutes ces recherches, tant générales que spécialisées, on constate une grande lacune, qui a échappé aux historiens durant toutes ces années, puisque la discipline en était encore à ses premiers pas. En fait, c'est plutôt d'un trou béant dans l'histoire de la traduction dont il faudrait parler, car c'est la moitié du genre humain qu'on a oubliée : les femmes. C'est toute une «catégorie» d'artisans de la traduction qui a été laissée pour compte. Bien sûr, tous ceux et celles qui s'intéressent de près ou de loin à l'histoire de la traduction ou de la littérature connaissent Anne Dacier et

² L'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec (anciennement la Société des traducteurs du Québec), par exemple, a publié son histoire il y a quelques années (voir Delisle 1990).

savent que Madame de Staël a traduit à une époque de sa vie. Mais si l'on demandait à ces personnes de nommer toutes les traductrices qu'elles connaissent ayant pratiqué avant le XX^e siècle, on pourrait probablement compter les noms sur les doigts d'une main.

À l'heure où les femmes prennent littéralement d'assaut la profession (elles sont largement majoritaires tant dans les écoles de traduction qu'au sein des sociétés professionnelles, au Canada ainsi qu'à l'étranger), il serait temps de sortir de l'ombre celles qui les ont précédées et de montrer que les femmes ont leur place dans l'histoire de la traduction.

Certes, la pratique et l'étude de la traduction ont été largement dominées par les hommes, jusqu'à tout récemment, mais les femmes exercent ce métier depuis des centaines d'années, peut-être même plus, depuis que certaines d'entre elles, parmi les plus privilégiées, ont eu accès à l'éducation. La majorité des traductrices ont joué des rôles plutôt secondaires, en ce sens qu'elles occupaient rarement le devant de la scène. En fait, bon nombre publiaient leurs versions, tout comme leurs œuvres originales, sous l'anonymat ou sous des noms d'emprunt masculins, d'où leur apparente «absence» en traduction.

Un phénomène semblable a existé en littérature, mais avec l'avènement du féminisme et des femmes-chercheuses, plusieurs études ont fait ressortir, d'une part, le

grand nombre d'écrivaines occultées par la masse d'auteurs masculins et, d'autre part, le grand rôle qu'ont joué les femmes en littérature au cours des siècles. En traduction, cependant, de telles études commencent à peine à voir le jour; pourtant, bon nombre de femmes ont traduit, et certaines ont livré leurs réflexions sur «l'activité traduisante» dans des notes, des préfaces ou des introductions accompagnant leurs œuvres, ou même dans des articles et des livres.

Au Canada, plusieurs féministes, dont Barbara Godard, Kathy Mezei et Susanne de Lotbinière-Harwood, ont écrit sur la traduction «au féminin³», mais il s'agit là d'un phénomène très récent. De plus, ces auteures abordent le sujet d'un point de vue théorique plutôt qu'historique. Elles s'intéressent à l'état actuel des choses, à la façon de traduire des traductrices féministes, aujourd'hui, à la fin du XX^e siècle. Jusqu'à maintenant, donc, on s'est peu attardé aux traductrices dans une perspective historique, particulièrement pour le domaine français.

Le domaine anglais, pour sa part, a récemment fait l'objet d'études intéressantes. Mentionnons entre autres les travaux de Margaret Hannay (1985), de Tina Krontiris (1992), de Susanne Stark (1993), de Doris Kadish et Françoise Massardier-Kenney (1994)

³ Voir entre autres la revue *Tessera*, qui a publié un numéro spécial intitulé «La traduction au féminin/Translating Women» au printemps 1989 (volume 6), et surtout *Re-Belle et infidèle/The Body Bilingual*, ouvrage de Susanne de Lotbinière-Harwood, publié en 1991.

et de Douglas Robinson (1995), un des rares hommes, à ce jour, s'attachant à faire connaître les traductrices des siècles passés et à reconnaître formellement la nécessité d'une telle démarche. Ces auteurs lèvent tous le voile sur des traductrices qui ont exercé une influence sur leur société et, par conséquent, qui méritent une place dans l'histoire de la traduction. À ma connaissance, de telles études n'existent pas encore pour le domaine français.

Quant aux ouvrages et aux articles sur l'histoire de la traduction, on constate rapidement que très peu de femmes d'avant le XX^e siècle y figurent, qu'elles soient anglaises ou françaises. La plupart des livres d'histoire ne mentionnent qu'une ou deux femmes, rarement davantage. Frédéric Hennebert (1861), par exemple, dans un ouvrage intitulé *Histoire des traductions françaises d'auteurs grecs et latins pendant le XVI^e et le XVII^e siècles* accorde certes une grande place à Madame Dacier, mais ne parle que de deux autres femmes (Marie de Gournay et M^{me} de Rochechouart⁴) et en tout petits caractères, dans des notes en bas de page. Dans *Les Belles Infidèles*, célèbre ouvrage de Georges Mounin (1994, c1955), on ne retrouve que deux noms de traductrices (Dacier et de Staël), et dans *Translations from the Classics into English; from Caxton to Chapman (1477-1620)* d'Henry Lathrop (1967), elles sont totalement absentes. Paul Horguelin, de son côté, ne fait mention que de trois femmes (Anne Dacier, M^{me} de Staël et George Sand) sur un total de 95 traducteurs, dans son *Anthologie de la manière de traduire* (1981), et

⁴ Pour plus de détails sur les traductrices citées ici, voir le chapitre 2.

de deux seulement (Anne Dacier et Marie de Gournay) dans son dernier ouvrage : *Traducteurs français des XVI^e et XVII^e siècles* (1996). Même dans les livres récents, donc, les femmes sont quasi absentes de l'histoire de la traduction. Voici d'autres exemples. Dans *De Cicéron à Benjamin* de Michel Ballard (1992), seule Anne Dacier figure dans l'index des noms propres, et sept petites lignes seulement lui sont consacrées! L'anthologie de Lieven D'hulst (1990), *Cent ans de théorie française de la traduction : De Battreux à Littré, 1748-1847*, ne fait pas meilleure figure à ce chapitre, puisque seul le nom de M^{me} de Staël y figure. Dans son *Histoire de la traduction en Occident*, Henri Van Hoof (1991) en fait connaître un peu plus, soit treize pour le domaine français, avant le XX^e siècle, mais il couvre une plus grande période que les auteurs cités précédemment. Finalement, André Lefevere, dans *Translation/History/Culture — A Source Book* (1992), ne mentionne que deux traductrices, soit Anne Dacier et Germaine de Staël.

Heureuse exception à cette règle : *Les Traducteurs dans l'histoire*. Les auteurs de cette synthèse semblent avoir porté une attention particulière aux femmes : non seulement quelques pages leur sont exclusivement consacrées⁵, mais des illustrations⁶ permettent aussi aux lecteurs de «voir» des traductrices, elles qui sont si souvent invisibles (à tous les points de vue) dans la majorité des autres ouvrages. En tout, les collaborateurs des

⁵ «Des traductrices en Angleterre, en Europe, en Amérique du Nord» (Sherry Simon, chapitre 4).

⁶ Émilie du Châtelet, Constance Garnett et Doña Marina («La Malinche»).

Traducteurs dans l'histoire font mention d'une vingtaine de traductrices (avant le XX^e siècle), ce qui est tout de même louable, vu l'état actuel des recherches.

Les dictionnaires de traducteurs, pour leur part, recensent un plus grand nombre de femmes. Dans *Traducteurs d'autrefois, Moyen Âge et Renaissance : dictionnaire des traducteurs et de la littérature traduite en ancien et moyen français (842-1600)* (1988), Paul Chavy, qui couvre pourtant des périodes où bien peu de femmes avaient accès à l'éducation, présente treize traductrices (sur 1544 pages, il faut bien le dire). De son côté, Henri Van Hoof mentionne 96 femmes ayant traduit avant le XX^e siècle en 414 pages, dans son *Dictionnaire universel des traducteurs* (1993). Ce nombre (96) paraît très élevé, surtout en comparaison des chiffres précédents, mais il faut préciser que l'ouvrage comprend des œuvres traduites du monde entier et dans toutes les langues. Si l'on ne retient que les femmes ayant traduit vers le français, ce nombre tombe à 40, ce qui fait tout de même du dictionnaire de Henri Van Hoof l'ouvrage où sont recensées le plus de traductrices.

Comme on peut le constater, le sexe féminin est généralement sous-représenté en histoire de la traduction. À la lecture des ouvrages mentionnés ci-dessus, on serait enclin à croire que les femmes ont très rarement traduit avant notre siècle. En réalité, bien que la plupart des traductrices aient joué un rôle assez discret, elles sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne le penserait à prime abord. En dépouillant divers ouvrages sur la

littérature, les femmes de lettres ou les femmes célèbres en général, j'ai recensé 74 traductrices pour le domaine français seulement, et mon fichier général (y compris celles qui ont traduit vers d'autres langues) en comprend plus de 160. Et je ne prends en compte ici que les traductrices ayant vécu avant le XX^e siècle, en Occident.

Parmi ces femmes, certaines sont aujourd'hui de pures inconnues tandis que d'autres sont très célèbres. La plupart n'ont pas pratiqué la traduction comme activité principale, mais certaines ont traduit des œuvres d'une importance considérable, entre autres pour l'avancement des sciences et la diffusion de la littérature et des idées étrangères. Cependant, elles ont toutes quelques points en commun, à part peut-être Madame Dacier : elles ne sont pas reconnues comme traductrices et leur activité (individuelle ou collective) a très peu retenu l'attention des historiens. Pourtant, certaines ont produit des textes très intéressants sur leur conception de la traduction, sur leur rôle en tant que traductrices et en tant que femmes dans la société de leur temps. À mon avis, ce sont des documents importants pour l'histoire de la traduction – et pour l'histoire générale – parce qu'ils révèlent une foule de renseignements sur les traductrices et leur façon de penser, à diverses époques.

Les femmes partageaient-elles l'avis de leurs confrères sur l'activité traduisante, à une même époque? Envisageaient-elles leur pratique de la même façon qu'eux? Suivaient-elles les grands courants en traduction ou avaient-elles une façon bien à elles

de traduire? S'effaçaient-elles devant les auteurs plus que ne le faisaient les hommes? Établissaient-elles un lien entre leur activité et la condition féminine? Toutes ces questions pourraient trouver réponse si l'on connaissait davantage les traductrices qui nous ont précédées, si l'on étudiait leurs écrits sur l'art de traduire et si l'on analysait les traductions qu'elles nous ont laissées.

Pour ma part, je tenterai d'apporter quelques éléments de réponses à certaines de ces questions, dans la dernière partie de mon étude, mais mon but est d'abord et avant tout de faire œuvre de «défricheuse», de **faire connaître** des traductrices, condition essentielle à toute étude plus approfondie sur le sujet.

1.2 MÉTHODOLOGIE

Puisque les recherches sur les femmes en histoire de la traduction commencent à peine, il n'existe pas encore de répertoire de traductrices ni aucun autre instrument de recherche. Il m'a donc fallu dépouiller un grand nombre d'ouvrages dans divers domaines pour y découvrir des traductrices. Évidemment, les dictionnaires de traducteurs (Van Hoof et Chavy) ont constitué un bon point de départ. J'ai ensuite dépouillé plusieurs ouvrages d'histoire de la traduction et des articles sur le sujet, mais ils ne m'ont servi qu'à confirmer mon hypothèse de départ : «l'absence» des femmes. Par la suite, j'ai dirigé mes recherches vers le domaine littéraire : histoire de la littérature française, les femmes de lettres en France, etc. Et finalement, je me suis tournée vers les ouvrages de référence entièrement

consacrés aux femmes : dictionnaires, répertoires ou biographies de femmes célèbres, de la Renaissance au XIX^e siècle.

Certes, ces premières recherches m'ont fourni des noms de traductrices, mais il fallait tenter d'obtenir des renseignements supplémentaires puisque, dans certains cas, je ne possédais pas beaucoup plus qu'un nom (parfois sans prénom) et une époque. J'ai donc consulté des encyclopédies et des dictionnaires généraux, des dictionnaires biographiques et des monographies. J'y ai découvert des détails intéressants qui m'ont permis d'enrichir mon fichier, mais les recherches ont été vaines dans d'autres cas. Par conséquent, j'ai parfois été contrainte de présenter des données incomplètes, mais j'ai préféré ne pas les rejeter, malgré tout, puisqu'elles pourraient tout de même servir ultérieurement.

Je n'ai pas poussé davantage les recherches pour la majorité des traductrices énumérées dans les pages qui suivent, mais j'ai dû le faire pour le troisième chapitre, où je trace un portrait plus détaillé de certaines femmes et présente leurs réflexions sur la traduction. J'ai trouvé ces renseignements en consultant des articles qu'elles ont publiés et des préfaces ou des introductions de leurs traductions et en lisant des biographies et les mémoires de ces femmes, de même que des études les concernant. La question de la traduction n'est souvent qu'effleurée au passage dans les biographies, les mémoires et les études, puisque, comme je l'ai précisé plus haut, ces femmes ne sont généralement

pas connues (ni reconnues) comme traductrices. On y trouve cependant d'intéressants détails qui ne figurent pas dans les textes écrits par les traductrices elles-mêmes (le regard que posent des contemporains ou des experts du XX^e siècle sur leur œuvre, certains éléments biographiques, etc).

J'ai d'abord choisi les traductrices dont j'ai tracé le portrait en fonction de l'accès aux documents primaires (préfaces, introductions, articles de traductrices ou extraits pertinents de ces documents) et de l'existence de sources secondaires (biographies, études, critiques, etc.). Pour faire le portrait d'une traductrice, je devais avoir accès aux deux types de documents à son sujet. La tâche n'était pas simple : d'une part, certains ouvrages très intéressants contenant l'information primaire sont impossibles à obtenir ici, puisqu'il s'agit de livres rares, le plus souvent gardés dans des archives en France; d'autre part, les biographies et les études sur des traductrices à peu près inconnues ne sont pas légion. D'autres critères entraient ensuite en ligne de compte : le domaine de spécialisation et l'époque. En effet, je tenais à présenter des femmes ayant œuvré à des époques (XVI^e, XVIII^e, et XIX^e siècles) et dans des domaines (scientifique, littéraire, religieux) différents pour donner un aperçu de plusieurs contextes historiques et conceptions de la traduction et de divers courants («belles infidèles», littéralité, transition entre les deux). Finalement, j'ai aussi mis de côté les rares traductrices mieux connues (Anne Dacier, M^{me} de Staël et Georges Sand), même si elles ont tenu des propos très intéressants sur la traduction, tout simplement pour faire place à de nouveaux noms.

Enfin, pour restreindre ma recherche dans l'espace et dans le temps, je me suis limitée aux traductrices ayant exercé le métier avant le XX^e siècle, puisqu'à partir de 1900, leur nombre devient beaucoup trop important, et à celles qui ont traduit vers le français. Toujours dans une optique de diffusion des connaissances sur les femmes, j'ai tout de même ajouté en annexe un répertoire de toutes les traductrices d'un domaine autre que le français découvertes en cours de route. Sans pour l'instant faire l'objet d'une étude approfondie, ce répertoire pourra servir de point de départ à quiconque voudrait poursuivre les recherches là où je me suis arrêtée.

2.1 LES TRADUCTRICES DU DOMAINE FRANÇAIS

Avant la Renaissance, bien peu de femmes auraient pratiqué la traduction⁷. Ce phénomène n'est pas surprenant puisqu'elles n'étaient qu'une poignée à savoir lire et écrire. En fait, seule **Marie de France**, vers la seconde moitié du XII^e siècle, aurait traduit des textes en français avant la Renaissance. Celle que l'on considère comme la première poétesse française est surtout connue pour ses *Laïs*, écrits avant 1167, mais elle a aussi traduit un recueil de *Fables*, après 1180. Ce recueil est la traduction et l'adaptation d'un livre latin, que certains attribueraient au roi Alfred d'Angleterre. On dit aussi qu'il contenait les fables latines de Phèdre (15 av. J.-C.) ainsi que des fables indiennes. En outre, Marie de France a aussi mis en français *L'Espurgatoire de Seint Patriz* (v.1190) de Henry de Saltrey.

À partir du XVI^e siècle, cependant, un plus grand nombre de femmes, principalement au sein de l'aristocratie et des familles riches, ont eu accès à l'instruction et se sont intéressées aux lettres. Elles ont surtout traduit des œuvres littéraires, mais elles ont aussi mis en français des textes religieux, historiques, politiques et scientifiques. Dans les pages qui suivent, ces traductrices sont regroupées selon leurs domaines de travail et présentées, dans la mesure du possible, en ordre chronologique.

⁷ «Women had done translations before, though usually anonymously, making attribution often problematic and discussion difficult» (Robinson 1995 :156).

2.2 RELIGION

Compte tenu de l'état actuel de mes recherches, il semble que le XVI^e siècle ait été le plus riche en textes à caractère religieux traduits par des femmes. La cause est simple : la traduction de textes religieux était alors pour elles une des seules activités littéraires acceptables⁸.

À cette époque, deux souveraines ont produit des versions françaises : **Marguerite d'Angoulême** (1492-1549), reine de Navarre, et **Marie Stuart** (1542-1587), reine d'Écosse et de France.

La première était la soeur de François I^{er}, roi de France de 1515 à 1547, grand défenseur du français, des lettres et des arts. L'œuvre principale de Marguerite d'Angoulême est sans doute *L'Heptaméron*, publié dix ans après sa mort, mais elle a aussi écrit *Brève doctrine pour dûment écrire selon la propriété du langage français*, recueil d'observations grammaticales qui montrent l'intérêt que cette reine portait à la langue française, tout comme son frère. De plus, elle a traduit plusieurs textes, dont *Oraison dominicale : Le Pater noster fait en translation et dyalogue par la royne de Navare* et le *Salve Regina*, dans les premières lignes de l'*Oraison à nostre Seigneur Jesuchrist* (1531).

⁸ Avec la traduction ou l'écriture d'ouvrages «domestiques» (Krontiris 1992 : 17).

Certains lui attribuent aussi une traduction de *L'Oraison escripte à Nicocles roy de Cypres touchant l'administration d'un royaume d'Isocrate* (1542).

La seconde, pour sa part, possédait six langues outre le français, qu'elle maîtrisait le mieux de toutes. Très jeune, Marie Stuart «épatait» son entourage par son intelligence : à 14 ans, elle prononçait une harangue en latin dans le but d'établir «combien il sied aux femmes de connaître les lettres et les arts libéraux» (Feugère 1860 : 84). En 1574, elle a traduit *Méditation recueillie du livre des Consolations divines* de l'écossais John Leslie, du latin en vers français.

La religieuse dominicaine **Anne de Marquets** (v. 1533-1588) a réalisé plusieurs traductions du latin au français, dont plusieurs poèmes et recueils de Claude d'Espence : *Parasaeve* (1563), *Collectes liturgiques* et le poème *Violae Martiae Descriptio* (1566). Forte du succès remporté par ses premières versions (publiées sous l'anonymat), elle a donné au public en 1568 *Les Divines poésies* de l'italien Flaminio, traduction du latin, suivie d'un choix de ses propres poésies, qu'elle a offerte à Marguerite de Valois, soeur du roi Charles IX. Par ces traductions, Anne de Marquets a été l'instigatrice d'un mouvement pour réinstaurer la littérature religieuse en France⁹.

⁹ Voir le chapitre 3, section 1.

Inspirée par les travaux d'Anne de Marquets, une autre religieuse du même couvent a composé plusieurs pièces poétiques. La première œuvre de **Louise de Marillac** (?-1629) était en fait une traduction dédiée à la prieure de son couvent et intitulée *L'Office de la Vierge, traduit en vers François avec les Psaumes Pénitentioux et canoniques pour l'exercice des âmes pénitentes*.

2.3 LITTÉRATURE

Contrairement aux textes religieux, les textes littéraires ont été traduits, par des femmes, à toutes les époques. Aux XVI^e et XVII^e siècles, elles traduisaient surtout des œuvres anciennes, écrites en grec ou en latin. alors qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles, la tendance était surtout aux œuvres, sinon contemporaines, du moins plus récentes.

De nombreuses femmes de lettres ont fait de la traduction au XVI^e siècle, et la plupart d'entre elles ont aussi produit des œuvres originales.

Vers 1521, **Anne Mallet de Graille** (v.1490-v.1540) a «translaté de vieil langage et prose en nouveau et rime» et «par ordre de la Reine Claude, I^{re} femme de François I^{er}» (Graille 1965 : 4), un extrait de la *Théséide* de Boccace, publié dans un de ses ouvrages, *Palomon et Arcifa*. Deux autres femmes ont également traduit Boccace au XVI^e siècle :

Jeanne de la Fontaine¹⁰ a, elle aussi, fait une version de la *Théséide*, et **Marguerite de Cambis**, femme de lettres française d'origine italienne et épouse du traducteur Jacques de Rochemore (1510-1571)¹¹, a mis en français *Epistre consolatoire de l'exil envoyée par J.B- au sgr Pino Rossi* (1556), en plus d'un texte du Trissin : *De la Vie que doit tenir une dame veuve* (1554).

Autour de 1530, **Claudine Scève** (v. 1500-1551) a traduit *Urbano, ou Urbain le Mescongneu* de Jehan Boccace (pseudonyme). Un peu plus tard, **M^{me} de Laubespine, dite la dame de Villeroi**, s'attaquait aux *Épîtres* et à *L'Art d'aimer* d'Ovide, tandis qu'**Henriette de Clèves**, fille du duc de Nevers, mettait l'*Aminte* du Tasse en français et qu'**Antoinette de Loynes** traduisait du latin 18 distiques des soeurs Anne, Margaret et Jane Seymour (1551), dans le second «Tombeau» de Marguerite de Navarre. Vers la même époque, **Marguerite Briet, dite Hélienne de Crenne** (v. 1500-apr. 1552) rendait en prose une partie de l'*Énéide* de Virgile, sous le titre *Quatre livres des Eyneides* (1541).

En 1566, **Marie de Côte blanche**¹² aurait traduit de l'espagnol *Trois dialogues sur la terre et le soleil* de Pierre de Messie. Par contre, certains attribuent cette traduction à

¹⁰ Épouse de Jacques Thiboust, valet de chambre et secrétaire de Marguerite de Valois.

¹¹ Il a notamment traduit, de l'espagnol, *Le Favory de Court* (1556) d'Antonio de Guevarra et, du grec, *Propos amoureux* (1573) d'Achille Tatius.

¹² Ou de Costeblanche.

Marguerite de Carle, puisqu'elle était simplement signée «M. de C.» et que les deux femmes ont vécu à la même époque (Chavy 1988 : 390).

La grande poétesse française **Louise Labé** (v. 1524-v. 1556), surnommée «la Belle Cordière», a traduit du grec *Histoire et amours pastorales de Daphnis et Chloé* de Longus, tandis qu'un peu plus tard, **Madeleine** (1520-1587) et **Catherine Des Roches** (1542-1587) (la mère et la fille), rendaient les *Vers dorés* de Pythagore, publiés dans leurs *Secondes œuvres* (1583), ainsi que le *Ravissement de Proserpine* de Claudien, qui parut dans leurs *Missives* en 1586. Ces deux femmes se firent une réputation dans le sillage des écrivains de la Pléiade et moururent de la peste le même jour.

On doit aussi plusieurs traductions à **Marie de Romieu du Vivarais** (v. 1545-v. 1590). Elle a traduit *Complainte sur la mort du Christ*, à partir de vers latins de Sannazar; *Éloge du rien*, poème de Passerat; *Pace non trovo* de Pétrarque et *Instructions pour les jeunes dames* d'Alessandro Piccolomini, qui ont paru en 1573 et en 1581, dans *Les premières œuvres de Mademoiselle M- de R- Vivaroise*, publiées par son frère.

Au XVII^e siècle, les femmes traduisent encore surtout des œuvres anciennes. **Marie de Goumay** (1566-1645), fille adoptive de Montaigne et première écrivaine féministe des temps modernes, a traduit pour le public les passages grecs, latins et italiens cités dans les *Essais* de l'écrivain, après la mort de ce dernier. On lui doit, entre autres, quelques

chants de *L'Énéide*, des *Odes* d'Horace, une idylle de Bion et *La Harangue de Galba à Pison* (1619) de Tacite.

Vers la fin du siècle, **Madame de Rochechouart**, abbesse de Fontevault et soeur de Madame de Montespan, a terminé, vers 1681, la traduction du *Banquet* de Platon que Racine avait entreprise pour cette dernière. **Madeleine Angélique Poisson de Gomez**, elle, traduisait de l'italien *Orlando furioso* sous le titre *L'Arioste moderne* (1685?), et la comtesse **Marthe Marguerite de Caylus**, née Le Valois de Villette de Murçay (1673-1729) mettait en français *La Boucle de cheveux enlevée* d'Alexander Pope.

C'est aussi à cette époque que s'est mise à l'œuvre la plus célèbre des traductrices : **Anne Dacier**, née Lefebvre (1647-1720). Fille et épouse de traducteurs¹³, elle a traduit *Poésies* de Sapho et d'Anacréon (1681); *Trois comédies* (*L'Amphytrion*, *L'Épidicus* et le *Rudens*) de Plaute (1683); *Le Plutus et les Nuées* d'Aristophane (1684); *Comédies complètes* de Terence (1688); *Réflexions morales de l'empereur Marc-Antoine*, avec son mari (1691); *L'Iliade* (1711) et *L'Odyssée* (1716) d'Homère; *Pensées* de Marc-Aurèle, ainsi que des textes de Florus, de Callimaque et d'Entrope. Elle a aussi publié, en 1714, un essai intitulé *Des causes et de la corruption du goût*, en riposte à Houdar de La Motte, qui critiquait ses traductions. La Motte a répliqué en 1715 avec *Réflexions sur la*

¹³ Fille de Tanneguy Lefebvre, régent de l'Académie de Saumur, et épouse d'André Dacier (1651-1722), académicien, bibliothécaire du roi et auteur de nombreuses traductions du grec et du latin.

critique. Cette polémique est à l'origine de la deuxième Querelle des Anciens et des Modernes. Madame Dacier décrit sa conception de la traduction dans son essai ainsi que dans la préface des *Poésies* de Sapho et d'Anacréon et dans son introduction à *L'Illiade*.

Au XVIII^e siècle, les traductions de langues modernes (anglais, allemand, italien et espagnol, en particulier) se font de plus en plus courantes. **Marie-Jeanne Riccoboni**, née de La Boras (1714-1729), a traduit deux volumes de *Théâtre anglais* en 1769. **Jeanne Segla, Dame de Montegut** (1709-1752), qui avait appris le latin, l'anglais, l'italien et l'espagnol sans l'aide d'aucun maître, a rendu en français quatre *Églogues* de Pope et des chansons anglaises, en plus de nombreuses *Odes* et du *Poème séculaire* d'Horace, d'une idylle de Théocrite, de plusieurs morceaux de Pétrarque et d'Addisson, et des épigrammes du poète latin Martial. De son côté, **M^{me} D'Ussieux-Duchesnay** a traduit de l'allemand des contes de Weiland : *Aventures merveilleuses de don Sylio de Rosalva* (1769), *Muscarion ou la philosophie des Grâces* (1771) et *Le nouveau Don Quichote* (1770). De l'italien, elle a donné *Roland Furieux* (1775-1783) de l'Arioste (1474-1533). À la toute fin du siècle et au début du XIX^e, une actrice française, **Julie Lavigne, comtesse Albitte de Valivon dite «Molé»** (?-1832), a adapté et traduit de l'allemand *Misanthropie et repentir* (1798) et *Les Indiens* (1810) d'Auguste Kotzebue, tandis que **Louise Mather-Flint** (1750-1821), épouse de Rivarol, effectuait plusieurs traductions de l'anglais, dont *Le Couvent de Saint Dominique* (1801), roman d'auteur inconnu.

Les années 1780 à 1830 se caractérisent également par une vague littéraire aussi populaire en Angleterre qu'en France, grâce à la traduction, celle du «roman gothique» ou roman noir (Prunghaud 1994). Pendant une cinquantaine d'années, ces romans font fureur des deux côtés de la Manche, et un nombre impressionnant de romans anglais sont traduits et adaptés pour le public français. Quelques femmes ont profité de cette ferveur et ont contribué, comme leurs collègues masculins, à la diffusion d'images nouvelles et, par conséquent, à l'évolution de la littérature française, malgré les nombreuses transformations qu'elles faisaient subir aux textes de départ.

En 1797, **Mary Gay-Allard** a produit une version du roman d'Ann Radcliffe, *The Italian, or the Confessional of the Black Penitents*, qu'elle a fait paraître sous le titre *Eléonore de Rosalba, ou le Confessionnal des Pénitens noirs*, pour éviter que la référence à l'Italie ne blesse les Italiens, puisque le héros originaire de ce pays était un assassin. «Ne pas choquer les esprits, ménager la sensibilité de leurs compatriotes, telles étaient les précautions volontiers affichées par les traducteurs», écrit Joëlle Prunghaud (1994 : 22). La même année, **Victorine de Chastenay-Lanty** (1771-1855) traduisait elle aussi un roman d'Ann Radcliffe : *Les Mystères d'Udolphé*. Cette traductrice a de plus mis en français des textes de Pétrarque (v. 1796) et *Le Village abandonné* (v. 1796), poème sentimental d'Olivier Goldsmith. Au tout début du XIX^e, **Adélaïde Gillette Dufrenoy** (1765-1825) a donné des versions françaises de *Santa Maria, ou la Grossesse Mystérieuse* (1800) de J. Fox et du roman *Le Jeune héritier, ou les Appartements Défendus* (1801) de

William Liney. Une vingtaine d'années plus tard, **Madame Émile Bégin** mettait en français le roman *Melmoth* de Ch. R. Maturin, sous les titres *L'Homme du Mystère ou Histoire de Monsieur le Voyageur* et *L'Homme du Mystère ou Histoire de Melmoth le Voyageur* (1821).

Les deux titres sont parus la même année, chez deux éditeurs différents.

La traduction du roman gothique anglais s'inscrit dans la plus pure tradition des «belles infidèles», qui, pourtant, était en perte de vitesse à cette époque. Ces traductrices (tout comme les traducteurs de tels romans) font donc partie de ceux qui ont résisté, jusqu'aux environs de 1830, au retour à la littéralité marquant le XIX^e siècle¹⁴.

Par ailleurs, à partir des années 1800, on traduit des ouvrages de plus en plus récents et une proportion toujours grandissante de documents «pragmatiques» (par opposition à «littéraires»), vu l'intérêt croissant pour les sciences et la technologie suscité par le Siècle des lumières.

Rendue célèbre par ses œuvres originales, **Germaine Necker, baronne de Staël** (1766-1817), a tout de même consacré une partie de sa production littéraire à la traduction. Elle a traduit de l'anglais *Élégie sur un cimetière de campagne* de Thomas Gray; de l'allemand, des poèmes de Goethe et de Schiller, en prose, dans son livre *De l'Allemagne* (1808-1810) et de l'italien, des poèmes de Manzoni et de Filicaja. Elle aborde

¹⁴ À ce sujet, voir Bereaud (1971).

la traduction dans deux de ses œuvres, *De la littérature* (1800) et *De l'Allemagne*. On publie en 1820 son essai intitulé *De l'esprit des traductions*¹⁵, dans la revue *Biblioteca italiana*, fondée en 1816. Germaine de Staël a de plus écrit une «Préface pour la traduction d'un ouvrage de M. Wilberforce sur la traite des nègres¹⁶», court essai traduit par sa fille, **Albertine de Broglie**, et publié en 1814.

Une cousine et amie intime de M^{me} de Staël, **Albertine Necker de Saussure**¹⁷ (1776-1841), a elle aussi fait de la traduction. Cette femme de lettres et éducatrice suisse a mis en français les cours que A.-W. von Schlegel donnait à Berlin et à Vienne sous le titre *Cours de littérature dramatique* (1814). Publié sous l'anonymat, l'ouvrage contient tout de même une intéressante préface de la traductrice. M^{me} Necker de Saussure a également traduit (en entier ou en résumé) plusieurs ouvrages pour la revue *Bibliothèque universelle*. Mentionnons entre autres *Mythologie, ou la Poésie mythologique des Anciens* de l'Allemand Karl Philipp Moritz et, de l'anglais, le roman *Waverley* de sir Walter Scott (après 1816) ainsi qu'un résumé de *l'Économie chrétienne et civique des grandes villes* de Thomas Chalmers (v. 1821). Aux côtés de M^{me} de Staël, elle a contribué à la promotion

¹⁵ Traduit du français à l'italien par Pietro Giordani (Kadish 1994 : 47).

¹⁶ Cette préface paraît dans Staël (1967), vol. 2, p. 290-291, ainsi que dans Kadish (1994), p. 159 à 162 (version anglaise) et 285 à 287 (original français).

¹⁷ Voir chapitre 3, section 3.

d'un mouvement en faveur d'un retour vers la littéralité et du respect des œuvres étrangères.

Une autre suisse, **Isabelle Pauline de Montolieu** (1751-1832), aurait traduit ou imité de l'allemand une trentaine de volumes, dont *Charles et Hélène de Moldorf, ou Huit ans de trop* (1814) d'August Gottlieb Meissner, *Corisande de Beauvilliers, anecdote française du 16^e siècle* (1906), de Charlotte Smith et *Robinson suisse* (1814) de Johann David Wyss, auquel elle a écrit une suite en 1824. Isabelle de Montolieu a également écrit des livres pour enfants et plusieurs romans. En outre, l'ouvrage de Wyss a été traduit en 1839 par une autre femme : **Élise (Petit-Pain) de Voïart** (1786-1866). Toujours dans le domaine allemand, la femme de lettres et éducatrice française **Charlotte Moreau de la Meltière** a produit une version française de l'épopée des *Nibelungen* (1837), dédiée à l'impératrice de Russie, dont des extraits sont parus dès 1826 dans diverses revues françaises; **Madame Pitre-Chevalier** a traduit plusieurs pièces d'Amélie Heiter (pseudonyme d'Amélie de Saxe), dont *L'Oncle*, *L'Hôte*, *La Fiancée du château*, *Une femme charmante*, *la Demoiselle du village* et *L'Héritier du Majorat*; **Ernestine Panckoucke**¹⁸ (?-1860) a mis en français *Poésies* de Goethe (1825), dont on dit que le

¹⁸ Épouse de Charles-Louis Panckoucke (1780-1844), imprimeur, libraire, éditeur et publiciste français. Il a fondé la *Bibliothèque latine-française ou Collection des auteurs latins* (1825-39) avec traduction française; il a aussi traduit du latin les *Œuvres* (1831) de Tacite. Le fils d'Ernestine et de Charles-Louis Panckoucke a également exercé le métier de traducteur : on doit à Ernest Panckoucke (1808-1886) une version en vers des *Œuvres* d'Horace (1832) et une traduction en prose des *Fables* de Phèdre (Van Hoof 1993).

véritable auteur était Loève-Weimars. Du côté russe, **Catherine Oleskiewicz** a donné, en 1834, la première traduction française d'une nouvelle de Pouchkine intitulée *Coup de pistolet*.

C'est en 1830 que paraît probablement l'un des premiers ouvrages «théoriques» consacrés à la traduction écrits par une femme. Les *Études sur la traduction de l'anglais* de **Madame G. M. de Rochmondet** contiennent une partie intitulée «Résumé, ou Principes généraux de traduction», où la traductrice commente sa traduction des textes publiés dans le livre, pour la plupart des extraits ou des lettres d'auteurs anglais (notamment Johnson, Blair, Addison, Steel, Goldsmith, Longhorne, Swift, Hervey, Sheridan, Fielding).

De l'anglais, l'Irlandaise francophone **Louise Swanton Belloc** (1796-1881) a traduit plusieurs œuvres : *Les Amours des anges et les Mélodies irlandaises* (1823) et *Chefs-d'œuvres poétiques* (1841) de Thomas More, les *Mémoires* (4 vol. 1830-1831) de George Byron, *La Case de l'oncle Tom* (1853) de l'américaine Harriet Beecher Stowe, en collaboration avec **Adélaïde de Montgolfier**, et *Cranford* (1856) d'Elizabeth Gaskell.

La Suédoise d'origine française, **Rosalie du Puget** (v.1795-v.1866), était éditrice et traductrice de livres pour enfants. Du suédois, elle a traduit des œuvres d'Esaias Tegner et d'Anders Fryxell dans *Bibliothèque étrangère* (3 vol.), en 1838, ainsi que *Fleurs*

scandinaves, *choix de poésies traduites*, en 1858. Elle a aussi rendu en français, de l'islandais, *Les Eddas, traduites de l'ancien idiome scandinave* (1844).

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, **Madame Lesbazeilles-Souvestre** a produit la première version française de *Jane Eyre* (1854) de Charlotte Brontë, tandis qu'**Henriette Loreau** s'attaquait au roman *Le Professeur* (1858) de la même auteure. On doit aussi à Henriette Loreau *Explorations dans l'Afrique australe et dans le bassin du Zambèse depuis 1840 jusqu'à 1865* (1869) de David Livingstone et *Comment j'ai retrouvé Livingstone : voyage* (avant 1883) de sir Henry Morton Stanley.

Toujours vers la même époque, la très connue **Aurore Dupin, baronne Dudevant, dite George Sand** (1804-1876) donnait au public la première traduction française de la pièce *Comme il vous plaira* (1856) de Shakespeare, pour subvenir à ses besoins à une période difficile de sa vie. Elle écrit d'ailleurs sur la traduction dans l'introduction de cette pièce¹⁹. Une autre auteure française bien connue, **Louise Colet** (1810-1876), a aussi mis en français des pièces de Shakespeare — *Jules César* et *La Tempête*, en collaboration — ainsi que les *Œuvres choisies* de Campanella. Soit dit en passant, Louise Colet a été la maîtresse de Flaubert de 1846 à 1854 et lui aurait inspiré le personnage de Madame Bovary. Quant à **Henriette Guizot** (1829-1908), la fille de l'historien et traducteur François Guizot, qu'elle aida dans ses travaux historiques, elle a également traduit

¹⁹ Cette préface se trouve dans Sand (1860), tome III, p. 97-109.

plusieurs œuvres de l'anglais, dont *The Life of the Colonel Hutchinson* de Lucy Apsley et *History of my Own Times* de Gilbert Burnet.

Vers la fin du siècle, **Madame de Rute** a mis en français, à partir de l'espagnol, *Le grand Galeoto* (1881) de Jose Echegaray; **Madame Durand-Gréville** a publié *Chefs-d'œuvres dramatiques d'A. N. Ostrovsky traduits avec l'approbation de l'auteur* (1884); **Tola Dorian** a traduit de l'anglais *Ode à la statue de Victor Hugo* (1883) d'A. C. Swinburne, *Les Cenci* (1884) et *Hellas* (1884) de Percy Bysshe Shelley; **A. M. Gladès** a produit des versions françaises du *Mystère du poète* (1893) et d'*Un petit monde d'autrefois* (1897) d'Antonio Fogazzaro, et **Madeleine Rolland** a rendu en français *Tess d'Urberville* (1901) de Thomas Hardy ainsi que le roman *À quatre voix* de Rabindranath Tagore, lauréat du prix Nobel de littérature en 1913.

À 17 ans, sous le pseudonyme d'Édith Walter²⁰, **Judith Gautier** (1850-1917) a publié *Le Livre de jade* (1867), un recueil de poèmes traduits ou inspirés du chinois, de Li Po. Du même auteur, la fille de l'écrivain Théophile Gautier (1811-1872) a aussi traduit *Poèmes*, en 1901. On lui doit également la version française d'une œuvre japonaise, *Poèmes de la libellule* (1885), ainsi que celle du poème *Persifal* (1893) de Richard Wagner avec lequel elle eut une liaison et dont elle défendit la musique en France. Judith Gautier

²⁰ Elle a aussi utilisé le pseudonyme «F. Chaulnes».

a aussi publié de nombreuses œuvres originales, toutes imprégnées d'exotisme oriental. Elle a été la première femme élue à l'Académie Goncourt (1910)²¹.

Quelques autres femmes ont traduit à la fin du XIX^e siècle, quoique plusieurs de leurs traductions aient paru au début du XX^e. Sur **Anne-Marie de Bovet** (1860-?) et **Thérèse Bentzon** (1840-1907), on sait peu de choses, sauf que la première a traduit des romans anglais et la seconde, des romans américains. La poétesse **Pauline Tarn, dite Renée Vivien** (1877-1909) a mis en français l'œuvre de Sappho (publiée pour la première fois en 1903) avec l'aide de son amie américaine **Natalie Barney**, ainsi que les *Khitarèdes* (1904), fragments de 14 poétesses grecques. **Juliette Heuzey** (1865 -?), elle, a traduit de l'allemand, sous le pseudonyme de Jules Philippe, *Les mémoires de Charité Pirkheimer, abesse de Nuremberg* (1905), tandis que **Jane Dieulafoy-Magre** (1851-1916) traduisait de l'espagnol *L'épouse parfaite* (1906) de Luís de León.

²¹ La première femme élue à l'Académie française (1980), Marguerite Yourcenar (1903-1986), s'est aussi adonnée à des travaux de traduction. Elle a notamment traduit des poésies de Sappho (1932) et de Konstantin Kavafis; les *Odes* de Pindare (1932); *Les Vagues*, de Virginia Woolf (1937); *Ce que savait Maisie*, de Henry James (1947); *Fleuve profond, sombre rivière* (traductions de «negro spirituals») (1964); *Cinq nô modernes*, de Yukio Mishima (1970); *La Couronne et la lyre*, de poètes grecs anciens (1979); *Le Coin des «amen»*, de J. Baldwin (1983) (source : Van Hoof 1991 : 86, 88 et Van Hoof 1993 : 409).

2.4 HISTOIRE

Les femmes n'ont pas produit une masse de traductions dans ce domaine, mais, à ma connaissance, six traductrices se sont tout de même attaquées à des textes historiques entre la fin du XVII^e et la fin du XIX^e siècle.

La première, **Anne de La Roche-Guilhen** (v. 1640-v. 1710), a produit une version française de *l'Histoire des guerres civiles de Grenade* (1683) de Ginès Perez de Hita. Près d'un siècle plus tard, **Octavie Guichard, dite la Veuve Belot** (1719-1804) a traduit *Histoire de la Maison Tudor* (1763) et *Histoire de la Maison Plantagenet sur le trône d'Angleterre* (1765) de David Hume, ainsi que deux romans de Samuel Johnson : *Histoire de Rasselas, prince d'Abyssinie* (1759) et *L'Histoire d'Ophélie*. Au début du XIX^e siècle, **Pauline Guizot, née Meulan** (1773-1827) a mis en français, avec son mari, la célèbre œuvre d'Edward Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain* (1812), et **Adélaïde Fétis-Robert** (1792-1866), épouse du musicographe et compositeur belge François Fétis, a traduit de l'anglais *Histoire de la musique* (1823) de Stafford. Un peu plus tard, **Aloïse de Carlowitz** (1797-1863), femme de lettres française d'origine slave, a traduit de l'allemand *Histoire de la Guerre de Trente Ans* (1842) de Schiller et *Histoire de la poésie des Hébreux* (1845) de Herder. Elle a aussi fait des versions d'œuvres littéraires allemandes : *La Messiade* (1841) de Klopstock et *Correspondance entre Goethe et Schiller* (1863). Finalement, **Amélie Bosquet** a traduit de la même langue *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française* (1870-1888) de Heinrich Von Sybel.

2.5 SCIENCES SOCIALES — POLITIQUE, PHILOSOPHIE

À ce jour, je n'ai découvert qu'une traductrice de textes traitant de politique ou de philosophie.

Dans sa jeunesse, **Sophie de Grouchy, marquise de Condorcet** (1764-1822), a traduit des vers de Young et du Tasse. Malheureusement, ces vers n'ont jamais été publiés. Plus tard, elle donne une version du texte de la constitution fédérale américaine, avec son mari, le mathématicien et homme d'État Nicolas de Condorcet. En 1791, Sophie de Condorcet traduit de l'anglais une brochure de James Mackintosh intitulée *Vindicae Gallicae*, sous le titre *Apologie de la Révolution française*, ainsi qu'un texte de Thomas Paine : *Appel en faveur de la proclamation de la république*. L'année suivante, elle rend en français deux autres textes de Paine : *Réponse à quatre questions sur les pouvoirs législatifs et exécutifs* et *L'opinion de Thomas Paine concernant le jugement de Louis XVI*. C'est en 1798 que paraît sa seule traduction publiée ailleurs que dans des revues. Il s'agit d'un ouvrage de l'Anglais Adam Smith, ami intime des Condorcet, intitulé *Théorie des sentiments moraux*. Sophie de Condorcet a aussi écrit de nombreux articles, souvent avec son mari et parfois sous un nom d'emprunt, sur la politique française ou étrangère, sur les droits de la personne et sur plusieurs autres questions d'ordre social.

2.6 SCIENCES

L'univers des sciences a longtemps été un monde d'hommes exclusivement. Certaines femmes ont néanmoins pu acquérir des connaissances assez poussées et, dans certains cas, devenir de grandes savantes elles-mêmes. Parmi ces femmes, quelques-unes ont fait de la traduction, parfois pour rendre service à leur amant ou époux, mais le plus souvent pour faire connaître des découvertes de savants étrangers à la communauté scientifique française.

C'est avec le Siècle des lumières que les femmes ont vraiment pu s'intéresser de plus près aux sciences, vu l'engouement général pour ce domaine et l'évolution des mentalités. À cette époque, la France s'intéressait aussi grandement à toutes les idées nouvelles et aux découvertes provenant de l'étranger, ce qui explique le nombre considérable de traductions scientifiques publiées au XVIII^e siècle.

À ma connaissance, donc, aucune Française n'aurait traduit de textes scientifiques avant le XVIII^e siècle. La première à avoir combiné sciences et traduction serait la marquise **Émilie du Châtelet** (1706-1749)²². Toute jeune, la marquise, Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, de son nom complet, a traduit *L'Énéide* de Virgile, qui n'a jamais été publiée. De 1735 à 1739, elle a aussi rendu en français *La Fable des abeilles* de l'écrivain anglais Bernard de Mandeville, ouvrage demeuré inédit jusqu'à ce qu'un

²² Voir le chapitre 3, section 2.

spécialiste de Voltaire le redécouvre et le publie avec d'autres de ses travaux (Wade : 1947). C'est comme ouvrage posthume que Voltaire (l'amant de la marquise pendant plus de dix ans) a fait publier les *Principes mathématiques de la philosophie naturelle* (1759) d'Isaac Newton, qu'elle avait traduits du latin de 1746 jusqu'à sa mort.

Quelques années plus tard, **Madeleine de Puisieux**, née Darsant (1720-1798), maîtresse de Diderot de 1746 à 1751, a traduit de l'anglais *Avis et préceptes de médecine* (1758) de Richard Mead, ainsi que deux œuvres littéraires anglaises : *Amélie* (1762), version abrégée d'un roman de Henry Fielding, et *Voyage en France, en Italie et aux Îles de l'Archipel* (1763) de Matthews. **Marie-Anne Pierrette Lavoisier**, née Paulze d'Ivoy (1758-1836), s'est elle aussi intéressée à la science. Épouse du chimiste français Antoine Lavoisier, elle a poursuivi ses études pour devenir sa collaboratrice. Elle a traduit pour lui les mémoires de savants anglais ainsi que *l'Essai sur la phlogistique et la composition des acides* (1788) de l'irlandais Richard Kirwan.

Au XIX^e siècle, **Clémence Royer** (1830-1902)²³ a également fait de la traduction. Cette philosophe, économiste et femme de sciences était une vraie encyclopédie vivante selon certains. Elle a traduit pour la première fois en français *L'Origine des espèces* (1862) de Charles Darwin, dont elle s'est servie pour se faire connaître du milieu scientifique et faire passer ses propres idées. Cette traduction, dans laquelle C. Royer critique et

²³ Voir le chapitre 3, section 4.

contredit l'auteur à plusieurs endroits, a été très controversée, à un point tel que Darwin s'est vu contraint de changer de traducteur. Madame Royer avait également été pressentie pour traduire *Le Capital* de Karl Marx, mais l'éditeur a changé d'idée en raison de la réputation que s'était faite la traductrice avec *L'Origine des espèces*²⁴.

Enfin, en 1889, une certaine **Madame Plumke**, dont on ne connaît pas grand chose, a traduit de l'anglais *Recherches sur les spectres des météorites* de l'astronome Joseph Lockyer.

²⁴ Dans son *Dictionnaire universel des traducteurs* (1993), Henri Van Hoof ajoute qu'elle aurait traduit «de nombreux autres ouvrages savants». Cependant, aucune autre traduction n'est mentionnée dans l'exhaustive bibliographie établie par la biographe Geneviève Fraisse (1985).

Le chapitre 3 est consacré à la présentation de quatre traductrices décrites dans les pages précédentes, dont la vie et l'œuvre méritent d'être mieux connues. Leurs écrits sur la traduction constituent des documents importants qui revalorisent leur rôle dans l'histoire de la traduction.

3.1 ANNE DE MARQUETS (v.1533-1588)

3.1.1 Introduction

Traductions

Du latin :

- *Parasceve*, de Claude D'Espence (1563)
- *Collectes liturgiques* et le poème *Violae Martiae Descriptio*, de Claude D'Espence (1566)
- *Poèmes*, de Claude D'Espence
- *Les Divines Poésies (Carmina Sacra)*, de Marcantonio Flaminio (1568)

Autres ouvrages

- *Pasquins pour le Concile National* (1562)
- *Sonnets spirituels* (1605)

Religieuse cloîtrée du Monastère royal de Poissy²⁵, poétesse inconnue sauf pour quelques articles de revue et quelques indications dans les recueils biographiques et bibliographiques, Anne de Marquets n'est certes pas la porte-drapeau des traducteurs de son temps. Elle mérite toutefois de se tailler une place parmi les traducteurs français de la Renaissance, d'autant plus que dans l'état

actuel des recherches, on ne recense qu'une quinzaine de femmes s'adonnant à cette activité à cette époque.

²⁵ Chef-lieu de comté des Yvelines, sur la Seine.

On ne peut pas dire qu'elle ait inauguré ou introduit les tendances, les innovations et les mouvements intellectuels qui marquent la période de transition entre le Moyen Âge et l'ère classique en France, comme l'ont fait les Rabelais, Ronsard, Du Bellay ou Montaigne. Cependant, elle compte parmi les écrivains et traducteurs d'une importance secondaire ayant adopté, imité et propagé ces transformations.

3.1.2 Biographie

Anne de Marquets naît à Marques, en France, vers 1533²⁶. Elle est issue d'une famille noble de Normandie, très cultivée pour l'époque. Vers l'âge de dix ans, elle entre au Monastère royal de Poissy et se révèle bientôt une enfant dotée d'une intelligence extraordinaire. Puisque son couvent s'est vu confier l'éducation des jeunes filles, comme tous ceux de l'ordre des dominicaines, elle ne tarde à devenir institutrice. Elle prend le voile peu de temps après, en 1548.

Toute sa vie durant, Anne de Marquets se consacre surtout à l'enseignement. Elle favorise particulièrement l'étude de la langue française, à laquelle son couvent accorde une grande importance, et cultive chez ses élèves l'amour de la poésie, art pour lequel elle manifeste une prédilection marquée depuis sa jeunesse (Seiler 1969 : 20). Le reste de son temps, elle le passe devant l'écritoire à composer des vers ou à traduire.

²⁶ Date la plus plausible selon M. H. Seiler, qui a effectué des recherches biographiques approfondies.

Elle mène ainsi une vie bien remplie, coupée physiquement du monde extérieur, mais en étroite liaison avec celui-ci par sa production littéraire, qui jouit à l'époque d'une grande popularité tant auprès des religieuses de Poissy, du lectorat français que des grands écrivains. Elle devient aveugle vers la fin de sa vie et s'éteint à l'âge de 55 ans, le 11 mai 1588, la veille de la «Journée des Barricades²⁷» (Seiler 1969 : 94).

3.1.3 Œuvres originales

Anne de Marquets a écrit bon nombre de sonnets, de prières et de devises et ce, dès son plus jeune âge. Ses œuvres n'ont pas toutes été publiées, mais certaines ont paru dans des recueils entre 1562 et 1605.

Elle compose sa première série de poèmes à l'occasion d'un Concile national tenu en septembre 1561 à Poissy, où s'étaient réunis les plus illustres personnages de l'Église et de l'État²⁸. Elle ne rédige ces vingt sonnets et vingt-six pasquins que pour son propre plaisir et pour celui d'un cercle restreint d'amis intimes, mais ses poèmes se mettent tout de même à circuler en dehors des murs du couvent sous le titre de *Pasquins pour le Concile National* (Seiler 1969 : 25). On en trouve d'ailleurs de nombreuses copies dans

²⁷ «Le 12 mai 1588, le peuple parisien, encadré par les ligueurs, se souleva en faveur d'Henri I^{er}, duc de Guise, en bloquant avec des barricades les troupes royales dans le centre de la ville, ce qui provoqua la fuite d'Henri III à Chartres.» (Grand Larousse)

²⁸ Catherine de Médicis espérait ainsi calmer les querelles religieuses, entre protestants et catholiques, qui menaçaient le pays et le trône.

les manuscrits du temps. Un huguenot, croyant voir dans ces *Pasquins* une attaque contre sa foi, écrit un poème en réponse à ceux de Soeur Anne²⁹ (Seiler 1969 : 25). Celle-ci prépare une contre-réponse intitulée *Épître aux lecteurs*, qui paraît avec les poèmes de l'édition qu'elle corrige et publie, contre son gré, en 1562³⁰.

C'est d'ailleurs grâce à l'affaire du Concile que les poètes Ronsard (1524-1585) et Dorat (1508-1588)³¹ font la connaissance de la poétesse. À cette époque s'établit également une solide amitié entre Soeur Anne et le théologien Claude d'Espence (1511-1571), ami intime et protégé du Cardinal de Lorraine (Seiler 1969 : 46).

En 1605, soit dix-sept ans après sa mort, paraît le plus important recueil d'Anne de Marquets : les *Sonnets spirituels*. Les poèmes de la religieuses sont précédés d'une épître dédicatoire et de dix pièces liminaires d'écrivains de l'époque, dont un sonnet de Ronsard, et suivis de vers de plusieurs auteurs sur les vertus et la mort de la poétesse.

²⁹ Poème anonyme intitulé *Response aux Pasquins tirez de la Sainte Escripiture, et destournez de leur vray sens par une Nonain de Poissy, en faveur des Prelats de France*.

³⁰ L'année précédente, on les avait remis à un imprimeur qui les avait publiés sans le consentement de la poétesse. Selon Seiler, elle aurait accepté de publier ses poèmes pour protéger ses droits ou par ordre formel de la Prieure du couvent, mais elle aurait préféré rester inconnue, conformément à la tradition dominicaine (1969 : 28).

³¹ Professeur de Ronsard et de Du Bellay et membre de la Pléiade.

3.1.4 Traduction

La première traduction publiée de la religieuse remonte à 1563. Il s'agit du poème latin *Parasaeve* de Claude D'Espence, paru dans un petit recueil du théologien parisien contenant aussi une énigme, composée en vers français par Anne de Marquets. Quelques années plus tard, D'Espence demande à nouveau à Soeur Anne de traduire ses compositions latines. Cette fois, il veut lui faire mettre en vers français ses *Collectes liturgiques*³² et son poème *Violae Martiae Descriptio*. Le tout paraît en 1566, dans un recueil offert à Marguerite de Valois, soeur du roi Charles IX.

La poétesse accepte la proposition de D'Espence avec beaucoup de réticence. En cette époque d'agitation religieuse – on est au fort de la Réforme – les traductions de prières liturgiques en langue vulgaire ne se font pas sans difficulté et donnent souvent lieu à de vives critiques. D'Espence aurait attribué cette hésitation à la modestie, à l'humilité de la dominicaine (Seiler 1969 : 50). Peut-être avait-il raison, mais il est vrai aussi que le scepticisme des catholiques envers la prolifération des traductions en langue vulgaire, souvent peu fidèles, ne devait pas inspirer à la religieuse une grande envie d'effectuer ce travail. En outre, l'orthodoxie du théologien avait été jugée suspecte : à plusieurs reprises, il avait été obligé de se défendre contre des accusations d'hérésie (Seiler 1969 : 50). D'Espence fait appel à la princesse Marguerite pour convaincre la religieuse

³² Titre original : *Collectarum Ecclesiasticarum Liber unis, Ad Margaritam Christianis, Regis Sororem*.

d'entreprendre la traduction. Soeur Anne accepte, mais à condition que sa traduction reste anonyme, pour protéger sa réputation de dominicaine. D'Espence n'inscrit donc que les lettres ADM à la fin de la version française de ses *Collectes* (Seiler 1969 : 51).

Anne de Marquets aurait aussi traduit, entre 1566 et 1568, plusieurs autres poèmes de D'Espence, toujours sous le couvert de l'anonymat.

Les relations entre Anne de Marquets et Claude D'Espence attirent sur la religieuse l'attention de Marguerite de Valois. À la suite d'une rencontre entre les deux femmes, la princesse demande à Anne «quelques petits fruicts de [s]es estudes» (de Marquets, citée par Seiler 1969 : 54). La religieuse, doutant d'abord de ses inventions poétiques, cherche à imiter d'autres poètes plutôt qu'à s'adonner à des créations originales. Elle se met alors à la recherche d'une œuvre à traduire qui soit digne de sa destinataire. Son choix s'arrête sur les *Carmina sacra* de l'italien Marcantonio Flaminio (1498-1550). Trois raisons motivent sa décision : Soeur Anne partage les vues de l'auteur; les œuvres de ce dernier sont très admirées en France, et enfin ce texte latin est dédié à Madame de Savoie, tante de la princesse Marguerite. La dominicaine s'attaque donc à la traduction de ces poèmes, qui paraissent en 1568 sous le titre *Les Divines Poesies de Marc-Antoine Flaminus*³³.

³³ Titre complet de l'édition originale : *Les Divines Poesies de Marc-Antoine Flaminus: Contenant diverses Prieres, Meditations, Hymnes & action de graces à Dieu: Mises en François, avec le Latin respondant l'un à l'autre. Avec plusieurs Sonnets & Cantiques, ou Chansons Spirituelles pour louer Dieu, A Madame Marguerite, soeur du Roy treschretien Charles IX.*

Malgré son manque de confiance initial, elle se permet d'ajouter un choix de ses propres poésies à la fin du recueil.

Les œuvres de Soeur Anne (compositions ou traductions) ont toujours retenu l'attention des milieux littéraires et religieux de l'époque et ce, depuis ses tout premiers poèmes écrits pour le Concile national. Les *Divines poésies*, en particulier, ont été si appréciées qu'une seconde édition fut nécessaire l'année suivant leur parution (Seiler 1969 : 74). Seiler attribue cet intérêt au fait que l'œuvre est dédiée à la princesse Marguerite et à la vogue des œuvres des néolatinistes italiens en général, et celles de Flaminio en particulier.

3.1.5 Conception de la traduction et manière de traduire

Anne de Marquets ne semble pas avoir écrit de textes entiers sur ses traductions ou sur la traduction en général³⁴. Par contre, certains passages des lettres qu'elle a adressées à la princesse Marguerite fournissent des indices sur sa façon de voir la traduction et sa manière de traduire. Ces «gleanures» sont fort intéressantes, mais l'étude exhaustive réalisée par Mary Hilarine Seiler sur la religieuse de Poissy s'est révélée d'une plus grande utilité vu l'inaccessibilité des œuvres ou de la correspondance de la

³⁴ L'absence de préface ou d'avant-propos de sa part s'explique assez facilement dans le cas des *Collectes*, puisqu'elle désirait garder l'anonymat le plus total.

religieuse³⁵. Les passages d'Anne de Marquets cités ici sont donc tous tirés de cette étude.

Il faut dire, d'abord et avant tout, que la religieuse ne traduit pas uniquement pour son bon plaisir : elle a des objectifs bien précis en tête. En bonne dominicaine, sa vie entière est consacrée au service de Dieu, et tout ce qu'elle fait doit *Le servir*. On peut donc supposer qu'Anne de Marquets n'aurait jamais traduit (ni composé) d'œuvres n'ayant pas un caractère religieux. Ainsi, si elle accepte de traduire les *Collectes* de Claude D'Espence malgré ses réticences initiales, c'est que son travail doit favoriser la propagation de la foi chrétienne. Pour ce qui est de Flaminio, Soeur Anne est convaincue que les *Divines Poésies* «ne peuvent manquer de servir un but utile» (Seiler 1969 : 60), d'abord parce qu'il s'agit d'une œuvre religieuse et qu'elle partage les idées de leur auteur, ensuite et surtout parce qu'elle désire «ramener la poésie à son idéal de beauté morale, [...] l'élever [...] à un niveau plus conforme à l'idéal chrétien» (Seiler 1969 : 60). En choisissant cet auteur, devenu célèbre par ses poésies religieuses, elle veut en outre donner aux poètes français un modèle à imiter, ce qu'elle fera elle-même la première puisqu'elle ajoute ses propres poésies à celles de l'Italien.

³⁵ La plupart sont gardées à la Réserve de la Bibliothèque nationale de Paris et à la Bibliothèque de la Ville de Versailles.

La traduction a donc pour elle une fonction prosélytique. En ce sens, son œuvre rejoint un peu celle de Jean Antoine de Baïf (1532-1589), quoique à une échelle plus réduite. En effet, ce membre de la Pléiade a consacré plus de vingt ans de sa vie à produire des versions françaises des *Psaumes* de David, pour que «les loyaux sujets du roi, Sa Majesté très catholique, et non seulement les "hérétiques", [...] puissent avoir accès aux paroles sacrées de David», comme il le dit dans l'une de ses préfaces (cité par Maser 1981 : 334).

En ce qui concerne la poésie religieuse, l'opinion de la traductrice correspond à celle d'autres poètes de son temps, en particulier à celle de Joachim Du Bellay (Seiler 1969 : 63). Elle est convaincue que l'inspiration l'emporte de beaucoup sur la forme : «elle ne se soucie pas que l'"escorce" soit dure, pourvu qu'elle renferme un "fruct suaue et doux," et elle croit que la "diuine ardeur" que recèlent ces vers se transmet même à travers une "malplaisante & indocte escripture"» (Seiler 1969 : 62). La religieuse n'a cependant rien contre la traduction poétique, que condamnent Du Bellay et le groupe de la Pléiade. En effet, dans sa *Deffence et illustration de la langue francoyse*, Du Bellay s'élève contre la traduction en général, parce qu'elle nuit à la création d'œuvres originales en français, et surtout contre ceux qui traduisent les poètes, parce que ce genre d'auteur a, plus que les autres,

de ceste grandeur de stile, magnificence de mots, gravité de sentences, audace et variété de figures, et mille autres lumieres de poésie [...]. Toutes lesquelles choses se peuvent

autant exprimer en traduisant, comme un peintre peut représenter l'ame avec le corps de celui qu'il entreprend tirer après le naturel (cité par Horguelin 1981 : 58)³⁶.

Malgré cette divergence d'opinion avec Du Bellay, Anne de Marquets s'identifie tout de même davantage au groupe de la Pléiade qu'à l'école marotique, les deux écoles qui s'opposent au cours du XVI^e siècle³⁷. D'une part, parce que Clément Marot (1496-1544) avait un penchant pour le protestantisme et s'était attiré les foudres de l'Église et de la Sorbonne pour sa traduction des *Psaumes* de David (Horguelin 1981 : 51), d'autre part, parce que la Pléiade rassemblait une majorité de poètes dans la seconde moitié du siècle, et que la prudente religieuse préférait suivre les grandes tendances que de se rallier à une minorité.

Cette prudence de soeur Anne se reflète également dans ses choix lexicaux : aussi bien dans ses traductions que dans ses œuvres originales, elle refuse d'adopter aveuglément les innovations introduites par les partisans de la Pléiade. En effet, Du Bellay, Rabelais et Ronsard avaient encouragé leurs disciples à enrichir la langue maternelle, entre autres par l'invention de néologismes. La religieuse emploie uniquement

³⁶ «ce qui ne l'empêchera pas de traduire Virgile trois ans plus tard...», fait remarquer Horguelin (1981 : 58).

³⁷ Marot et son groupe considéraient la traduction comme un bon exercice de style pouvant contribuer à l'enrichissement de la langue, et la version, comme un genre littéraire en soi. L'helléniste Thomas Sébillet (1512?-1589) a exposé cette position dans son *Art poétique françois* en 1548 (Delisle et Woodsworth 1995 : 51).

des mots ou des expressions qu'elle trouve chez d'autres poètes et qui commencent à entrer dans la langue (Seiler 1969 : 119).

Autre preuve de son attachement à la Pléiade : le sonnet, forme poétique favorite de ce groupe d'écrivains (surtout de Ronsard et de Du Bellay) devient aussi son genre préféré (Seiler 1969 : 112). Comme eux, elle puise à la source de l'Antiquité classique, non pas dans son choix de textes à traduire, qui sont des œuvres d'inspiration religieuse composées par des contemporains, mais plutôt dans ses lectures, son enseignement et les références aux littératures grecques et latines qui parsèment ses œuvres originales (Seiler 1969 : 109).

Il est par contre étonnant qu'Anne de Marquets n'emploie pas d'expressions italiennes dans ses textes, compte tenu qu'elle traduit Flaminio et qu'elle entretient des relations avec la Cour, elle-même italianisante. Par ailleurs, elle suit aussi l'opinion de la majorité en ce qui concerne l'orthographe : elle utilise celle en usage chez Ronsard et la majorité des poètes de la seconde moitié du XVI^e siècle (Seiler 1969 : 118).

Quant à sa manière de traduire proprement dite, la traductrice ne s'adonne ni au strict mot à mot, ni à la plus pure tradition libre des «belles infidèles». Aux dires de Seiler, elle suit d'assez près la version originale, mais se permet certaines libertés pour rendre le texte plus compréhensible et pour «donner à ses vers le plus de perfection possible»

(1969 : 66). Elle ne va cependant pas jusqu'à embellir son texte outre mesure pour le mettre au goût du jour, comme le feront la majorité des traducteurs et des traductrices du XVII^e siècle.

Dans sa version française des *Divines poésies*, par exemple, elle s'applique à rendre toute la ferveur des aspirations de Flaminio, «sans s'attacher selon son propre aveu strictement aux paroles de l'Italien» :

Et pour reuenir à madicte traduction, ie confesse n'y auoir obserué beaucoup de choses qui eussent esté bien requises, ny rendu vers pour vers: ioinct que i'ay en quelques endroicts usé de Paraphrase, selon qu'il m'a semblé bon, ou bien qu'il m'estoit plus facile en ceste sorte (de Marquets, citée par Seiler 1969 : 65)³⁸.

En rendant les vers latins des *Collectes* en vers français, la traductrice se permet également des libertés et ne semble pas se soucier d'une traduction fidèle. Toujours selon Seiler,

c'est une traduction assez libre, visant plutôt la souplesse que l'exactitude de l'expression rendue. [...] la traduction de la poétesse ne suit pas la version latine de D'Espence. Laissant de côté les embellissements poétiques et les allusions mythologiques du théologien, elle s'attache à rendre aussi exactement que possible la pensée de l'Église (1969 : 47).

Bien qu'il ne me soit pas possible ici de vérifier ces assertions par une comparaison serrée des textes originaux et de leur traduction, il semble tout de même qu'Anne de Marquets aurait traduit plus librement que la plupart des femmes de la Renaissance, dont les traductions «se caractérisent par leur grande littéralité» (Delisle et Woodsworth 1995 : 154). Sa manière de traduire correspondrait davantage à celle de la grande majorité des

³⁸ Ce passage est tiré d'une lettre d'Anne de Marquets à la princesse Marguerite.

traducteurs *masculins* de son temps : elle n'hésite pas à étoffer, retrancher ou modifier, quand bon lui semble, sans toutefois aller aussi loin que les traducteurs du XVII^e siècle.

Cette attitude de la traductrice est assez inattendue, compte tenu de la prudence dont elle faisait habituellement preuve, par exemple dans ses choix lexicaux et orthographiques. Il est aussi étonnant qu'avec les *Divines poésies*, elle ne se cache plus sous le couvert de l'anonymat, comme elle l'a fait pour les *Collectes*, ce qui lui aurait assuré une certaine protection. Mais les libertés que se permet la traductrice surprennent surtout en raison de la littéralité avec laquelle les catholiques tâchaient à cette époque de traduire les textes religieux, souvent malmenés (à leurs yeux) par des traducteurs *hérétiques*³⁹.

À la fois religieuse et disciple de la Renaissance, Anne de Marquets joue donc un double rôle dans l'histoire de la traduction et de la littérature. Désireuse de mettre son talent au service de la foi chrétienne, elle utilise la traduction, puis l'imitation, pour propager la poésie religieuse : elle marque ainsi le point de départ d'une nouvelle tentative

³⁹ Par exemple, en traduisant ses *Psaumes*, Baïf «progressé d'un mot à l'autre veillant à traduire le plus exactement possible chaque terme» pour ne pas «trahir la vérité hébraïque» (Maser 1981 : 338).

visant à restaurer la poésie purement religieuse et spécifiquement catholique en France⁴⁰. En tant que dominicaine, elle se doit d'inculquer les principes traditionnels de l'éducation religieuse et liturgique de son ordre, mais, malgré son isolement, elle subit l'influence des mouvements littéraires et des écrivains de son temps. Au côté traditionnel de la religieuse s'oppose donc une tendance plutôt progressiste. Elle n'hésite pas à faire pénétrer dans une sphère souvent considérée imperméable (le couvent de religieuses cloîtrées) les idées nouvelles de la Renaissance. Ajoutons cependant un bémol à son «progressisme» : elle prend bien soin d'écarter, de modifier ou d'atténuer ce qui pourrait être nuisible à la religion catholique... Ainsi, par son enseignement, elle influence grandement la vie intellectuelle de son monastère : «À cet égard, son rôle [...] est extraordinaire, sinon unique», ajoute Seiler (1969 : 101).

3.1.6 Conclusion

Sans être une figure dominante de l'histoire de la traduction au XVI^e siècle, Anne de Marquets compte néanmoins parmi les nombreux traducteurs de la Renaissance dont les œuvres prennent une importance presque égale aux productions originales. Comme eux, elle contribue à la «défense» et à l'«illustration» de la langue française, tant par ses traductions et ses imitations d'œuvres latines que par l'importance qu'elle accorde au

⁴⁰ À la suite d'Anne de Marquets, d'autres poètes commencèrent à imiter des modèles italiens. Parmi ces poètes, Seiler mentionne entre autres Claude Estienne Novelet, Jacques de Billy, François Perrin et Michael Coysard. Cependant, ajoute-t-elle, «la plupart de leurs efforts isolés demeurent stériles» (1969 : 75).

français dans son enseignement. Elle a de plus le mérite, comme traductrice puis comme imitatrice, d'avoir été l'instigatrice d'un mouvement pour restaurer la poésie religieuse en France, mouvement poursuivi par certains de ses contemporains.

L'œuvre d'Anne de Marquets n'est pas très connue aujourd'hui et ne se démarque pas par ses grandes qualités littéraires. Toutefois, à une époque où bien peu de femmes réussissaient à percer dans le monde des lettres et où la traduction était souvent pour elles une des seules pratiques d'écriture acceptées, ses traductions et ses œuvres originales ont été étonnamment bien reçues, tant par le public lecteur en France que par les grands écrivains du temps. Soeur Anne semble également se distinguer des autres traductrices de son époque par sa façon d'envisager la traduction (non pas comme un simple exercice de style, mais comme un instrument servant à restaurer la poésie religieuse et ainsi à propager la foi chrétienne) et par sa manière de traduire (non littérale). Une étude plus exhaustive portant sur les autres traductrices françaises de la Renaissance et sur leur conception et leur pratique de la traduction permettrait fort probablement d'établir un plus grand nombre de parallèles avec l'œuvre de traductrice d'Anne de Marquets.

3.2 ÉMILIE DU CHÂTELET (1706-1749)

Traductions

Du latin :

- *L'Énéide* (et peut-être d'autres textes), de Virgile (inédit)
- *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, de Newton (1739)

De l'anglais :

- *La Fable des abeilles*, de Mandeville (inédit)

Écrits divers sur la traduction

- Préface de *La Fable des abeilles*

Autres ouvrages

- *Examen de la Genèse et Examen des livres du Nouveau Testament* (inédit)
- *Institutions de Physique* (1741)
- *Dissertation sur la nature et la propagation du feu* (1744)
- *Doutes sur les religions révélées* (adressés à Voltaire) (1792)
- *Essay sur l'optique* (ch. IV) (inédit; écrit vers 1736)
- *Grammaire raisonnée* (3 chapitres) (inédit)
- *Discours sur le bonheur* (1961; écrit vers 1746)
- Contribue aux *Éléments de la philosophie de Newton*, de Voltaire (1738)

3.2.1 Introduction

Peu de gens connaissent, encore aujourd'hui, la marquise Émilie du Châtelet. Ceux qui ont entendu prononcer son nom se souviennent probablement d'elle comme de la maîtresse de Voltaire, mais ils seraient vraisemblablement incapables d'en dire plus long sur elle. Certes, cette femme n'a pas découvert l'Amérique ni décroché la lune, mais elle a tout de même accompli de grandes choses en son temps, et elle mérite d'être plus connue qu'elle ne l'est actuellement. Pourquoi devrait-on s'intéresser à la marquise du Châtelet? Parce qu'elle était à la fois une grande femme de sciences et une grande femme de lettres, parce qu'elle était l'égale des savants de

son temps, parce qu'elle refusait d'accepter les limites que la société lui assignait et bien sûr, parce qu'elle était traductrice.

3.2.2 Biographie

Gabrielle Émilie Le Tonnelier de Breteuil naît à Paris, le 17 décembre 1706. Fille d'un notable de la cour de Louis XIV, elle profite de tous les privilèges d'une famille unie,

riche et noble. Les siens l'ont toujours considérée comme un personnage important, ce qui a fait naître chez elle le sentiment de sa puissance et une assurance très rare chez une femme de cette époque (Badinter 1983 : 51). Encouragée par ses parents au travail intellectuel, elle bénéficie d'un environnement et d'une éducation tout à fait exceptionnels pour l'époque. De plus, «la trempe vigoureuse de son esprit lui donne un attrait particulier pour les sciences abstraites; elle se livre tout entière à l'étude des mathématiques» (Desplantes et Pouthier 1967 : 230). À l'hôtel de Breteuil, ses parents tiennent salon et reçoivent fréquemment certains des grands esprits du siècle, dont Rousseau, Fontenelle et Voltaire, avec lesquels la jeune Émilie peut converser librement. Avec elle, Fontenelle discute de physique et d'astronomie et lui procure certaines communications de l'Académie des sciences. Incroyablement douée, elle étudie dès l'enfance l'anglais, l'italien en plus du latin, langue «qu'elle possédait comme Madame Dacier», a écrit Voltaire dans ses Mémoires (cité par Badinter 1983 : 68)⁴¹.

À l'âge de 19 ans, Émilie épouse le marquis du Châtelet-Lomond, lieutenant général des armées du roi. C'est un mariage de convenance, conformément aux règles de son milieu, mais la marquise s'accommode assez bien de ce mari fort compréhensif. En 1733, elle noue avec Voltaire une liaison qui dure plus de dix ans. Les deux amants vivent le plus souvent à Cirey, le château de la marquise, mais aussi à Paris et à la cour

⁴¹ Selon Elisabeth Badinter, «il est très possible que le père ambitieux pour sa fille lui ait proposé de prendre M^{me} Dacier pour modèle» (1983 : 69).

de Stanislas I^{er}, à Lunéville. Ensemble, ils étudient aussi bien la physique, la géométrie et les mathématiques que la philosophie ou la grammaire. Ils rédigent et traduisent plusieurs ouvrages, chacun sous son nom respectif, mais souvent en étroite collaboration. Aux abords de la quarantaine, la marquise délaisse Voltaire pour le poète Saint-Lambert, dont elle s'est violemment éprise. Victime de la fièvre puerpérale, Émilie du Châtelet s'éteint à l'âge de 42 ans, le 10 septembre 1749.

3.2.3 Œuvres originales

Madame du Châtelet est l'auteure d'un bon nombre d'ouvrages. Malheureusement, ceux-ci n'ont pas tous été publiés, ce qui explique pourquoi certains sont aujourd'hui incomplets ou introuvables. Dans le domaine des sciences, elle écrit en 1741⁴² *Institutions de physique*, ouvrage qu'elle dédie à son fils et dans lequel elle expose dans une langue claire et facilement compréhensible les doctrines complexes de Newton et de Leibniz; puis *Dissertation sur la nature et la propagation du feu*, en 1744, un mémoire de 80 pages mis en nomination pour un prix de l'Académie des sciences. L'optique est un des sujets qu'elle affectionnait particulièrement : on sait, entre autres, qu'elle faisait des expériences sur la nature de la lumière et qu'elle vérifiait même les expériences de Newton (Wade 1967 : 123). Elle écrit d'ailleurs, vers 1736, son *Essay sur l'optique : de la formation des couleurs*, ouvrage non publié, mais dont Ira Wade, spécialiste américain de Voltaire, a retrouvé le quatrième chapitre à Leningrad. En outre, la marquise contribue aussi grandement aux

⁴² Certains auteurs disent aussi 1740.

Éléments de la philosophie de Newton, que Voltaire écrit en 1738. C'est ce qu'il précise lui-même dans son *Épître dédicatoire à Madame la marquise du Châtelet*, au début de son livre :

L'étude solide que vous avez faite de plusieurs nouvelles vérités, et le fruit d'un travail respectable, sont ce que j'offre au public pour votre gloire, pour celle de votre sexe, et pour l'utilité de quiconque voudra cultiver sa raison et jouir sans peine de vos recherches (cité par Wade 1967 : 115).

Voltaire avouait franchement qu'elle était son guide en physique. À preuve, une lettre du 23 décembre 1737 à un de ses amis : «Je m'amuse d'ailleurs à me faire un cabinet de physique assez complet. M^{me} du Châtelet est dans tout cela mon guide et mon oracle» (Wade 1967 : 114).

Outre ses ouvrages scientifiques, elle écrit aussi un *Discours sur le bonheur*, vers 1746, *Doutes sur les religions révélées*, adressés à Voltaire et publiés en 1792, deux articles inédits intitulés *Examen de la Genèse* et *Examen des livres du Nouveau Testament*, ainsi que de très nombreuses lettres, dont certaines sont publiées bien après sa mort. La marquise du Châtelet s'intéressait aussi à la langue puisqu'elle a composé une *Grammaire raisonnée*, qui n'a jamais été publiée et dont il ne reste malheureusement plus que trois chapitres. D'après Voltaire :

l'étude de sa langue fut une de ses principales occupations. Il y a d'elle [dans sa Grammaire] des remarques manuscrites dans lesquelles on découvre, au milieu de l'incertitude et de la bizarrerie de la grammaire, cet esprit philosophique qui doit dominer partout, et qui est le fil de tous les labyrinthes (cité par Wade 1967 : 125).

3.2.4 Traduction

En plus d'avoir écrit des ouvrages généraux et scientifiques, Émilie du Châtelet a aussi traduit d'autres auteurs. En effet, c'est en partie grâce à une de ses traductions que les francophones du XVIII^e siècle ont pu se familiariser avec les travaux d'Isaac Newton. Après la publication de ses *Institutions de physique* en 1741, la marquise veut aller au-delà de la vulgarisation et donner en français l'œuvre célèbre de Newton. Elle s'attaque donc à la traduction et au commentaire de *Philosophiae naturalis principia mathematica*, et contribue ainsi à diffuser dans toute l'Europe la doctrine du mathématicien-physicien anglais. Sa traduction est publiée en 1759, soit douze ans après sa mort, sous le titre *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*. Cet ouvrage en deux volumes, traduit du latin, est la première traduction de l'œuvre en langue française⁴³. Il comprend un *Éloge historique de M^{me} du Châtelet*, dans lequel Voltaire vante, encore une fois, les mérites de feu sa maîtresse :

Une femme qui a traduit et éclairci Newton, et qui avait fait une traduction de Virgile, sans laisser soupçonner dans la conversation qu'elle avait fait ces prodiges, une femme qui n'a jamais dit du mal de personne et qui n'a jamais proféré un mensonge, une amie attentive et courageuse dans l'amitié, en un mot *un très grand homme*⁴⁴ que les femmes ordinaires ne connaissent que par ses diamants et le cavagnole, voilà ce que vous ne m'empêcherez pas de pleurer toute ma vie (cité par Mazenot et Schoeller 1992 : ill. : 8).

De nombreux auteurs considèrent cette œuvre de Madame du Châtelet comme l'une de ses meilleures : elle est «la preuve de la force de son esprit», suggèrent

⁴³ Il faudra attendre jusqu'en 1985 pour que soit publiée une nouvelle traduction française des *Principes*. Cette traduction fut établie par Marie-France Biarnais.

⁴⁴ C'est moi qui souligne.

Desplantes et Pouthier (1970 : 232). La marquise a travaillé aux *Principes* de 1746 jusqu'à sa mort, qui, si l'on en croit la remarque suivante, aurait bien pu être causée par cette lourde tâche : «[...] il faut dire que cet ouvrage lui demanda un travail considérable et de longues veilles, ce qui lui perdit la santé, usa son tempérament et causa sa mort» (Desplantes et Pouthier 1970 : 232). Les faits indiquent plutôt qu'elle serait morte de la fièvre puerpérale, peu après la naissance de son troisième enfant, mais le travail acharné qu'elle a effectué pendant trois années a certainement contribué à miner sa santé.

Cette version du célèbre ouvrage de Newton est en fait la seule traduction publiée de la marquise, ce qui pourrait expliquer, en partie, pourquoi elle est si peu connue comme traductrice. Ce sont les nombreuses études sur Voltaire qui ont fait connaître ses autres traductions. On sait maintenant qu'elle a traduit Virgile (Wade 1967 : 124), mais il ne reste malheureusement aucune trace de ses travaux aujourd'hui. Bien qu'on ne sache pas exactement quels textes du poète latin elle a traduits, à part l'*Énéide*, on croit toutefois qu'il s'agissait d'un travail de grande qualité, du moins d'après les critères de l'époque. En effet, selon Ira Wade, il serait question de cette traduction dans une lettre de Voltaire datée du 27 mars 1752 et adressée à G. C. Walther :

On m'a envoyé de Paris un manuscrit dont vous pourriez tirer un grand parti : c'est une traduction de Virgile avec des notes. C'est assurément la meilleure traduction qu'on ait jamais faite de cet auteur. Mais elle n'est pas achevée. Il y a des lacunes à remplir, des fautes à corriger, des notes à réformer et à ajouter. Je me chargerai encore de cet ouvrage laborieux (cité par Wade 1967 : 124).

Son autre traduction connue à ce jour est celle d'une œuvre de Bernard de Mandeville⁴⁵ : *Fable of the Bees*. Cette *Fable des abeilles*, Émilie du Châtelet l'a traduite de 1735 à 1739, sans toutefois la terminer. Le texte, découvert dans les années 1940 par Ira Wade, parmi les documents de Voltaire gardés à Leningrad (Wade 1967 : v)⁴⁶, comprend la préface et un avertissement de la traductrice, la préface de l'auteur ainsi que la traduction de *Essay on the Origin of Moral Virtue* et des remarques de A à L (qui composent 12 chapitres distincts) (Wade 1967 : 28). Madame du Châtelet n'a pas traduit la fable elle-même, d'abord parce que l'essai qui l'accompagnait l'intéressait davantage, ensuite parce qu'elle était peu versée dans la poésie, comme elle le précise dans l'*Avertissement du traducteur* qui précède sa version .

Je n'ay point traduit la fable des abeilles qui a donné lieu aux remarques, parce que il faudroit que cette traduction fut en vers et que ie n'en fais point, dailleurs elle me paroît peu necessaire, chaque remarque est un petit traité de morale (Wade 1967 : 138).

Cette traduction constitue un document très important et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cette traduction modifie des théories que les chercheurs intéressés à Voltaire avaient conçues sur la genèse de certaines œuvres du poète (le *Mondain* et l'*Ingénu*, entre autres) (Wade 1967 : vi). En effet, la découverte de cette traduction (en plus de l'*Essay sur l'optique* et de la *Grammaire raisonnée*) a révélé aux chercheurs

⁴⁵ Philosophe anglais d'origine hollandaise (1679-1733); il a écrit la *Fable des abeilles* en 1714, dans laquelle il soutient que l'égoïsme, inné en l'homme, peut cependant profiter au bien de la collectivité.

⁴⁶ En même temps que le quatrième chapitre d'un *Essay sur l'optique* et trois chapitres d'une *Grammaire raisonnée*.

qu'Émilie du Châtelet avait eu une grande influence sur l'évolution intellectuelle de Voltaire. Comme c'est souvent le cas pour les épouses ou les maîtresses d'hommes illustres, on avait d'abord jugé plutôt secondaire l'influence de la marquise sur son amant. On sait maintenant qu'ils travaillaient souvent ensemble, sur des travaux semblables, en même temps, et qu'ils échangeaient beaucoup d'idées. Il est difficile de dire avec exactitude qui a influencé l'autre ou qui s'est intéressé à un sujet en premier, mais on peut dire que dans plusieurs domaines, ils travaillaient côte à côte et partageaient leurs recherches. Une chose est certaine, toutefois : depuis le jour où les chercheurs ont découvert que la marquise s'intéressait à Mandeville, puisqu'elle l'avait traduit, ils ont conclu (et ils ont réussi à le démontrer) que Voltaire aussi s'y était intéressé, et même que certains passages de la *Fable des abeilles* étaient à l'origine de plusieurs de ses œuvres. Bref, personne ne remettra en question le génie de Voltaire par suite de cette découverte, mais tous doivent désormais tenir compte de la femme qu'il avait à ses côtés.

Ensuite, ce qui est peut-être plus pertinent pour mon propos, la traduction de Mandeville fournit de nombreux renseignements sur Émilie du Châtelet, la traductrice. Sa longue préface (quinze pages dans le document original), ses notes et les très longs passages qu'elle s'est permis d'ajouter au texte original en disent long sur sa conception de la traduction, et même sur sa conception du monde et de la société dans laquelle elle vivait.

Dans les pages qui suivent, je tenterai d'analyser le «métatexte» de la *Fable des abeilles* et de présenter comment Émilie du Châtelet concevait la traduction. Je tiens cependant à préciser que je ne procéderai pas ici à une comparaison du texte original et du texte traduit, puisque ce genre d'analyse dépasserait largement le cadre de la présente étude.

3.2.5 Conception de la traduction et manière de traduire

On peut tirer des conclusions très intéressantes sur la façon dont Émilie du Châtelet envisageait la traduction, à la lecture de la préface du «traducteur» (la féminisation des titres n'était pas encore entrée dans les mœurs...), des notes en bas de page et des réflexions personnelles accompagnant le texte original de Mandeville. Toutefois, mon analyse se cantonnera principalement à la préface, car l'examen des notes et surtout des ajouts nécessiterait une étude approfondie du texte dans son ensemble, ainsi qu'une mise en parallèle avec le texte de départ. Il importe tout de même d'en tenir compte, puisque leur ajout au texte est en soi significatif et une source précieuse d'information, indépendamment du contenu de ces notes.

Dès la première lecture de *La Fable des abeilles*, on constate que la traductrice est très présente dans le texte. Pour reprendre la paraphrase d'une féministe contemporaine à propos des traductrices et des traducteurs soumis à l'autorité des auteurs, elle n'est absolument pas «une main invisible qui transforme machinalement les mots d'une langue

en une autre» (Godard 1988 : 51)⁴⁷. La traductrice se rend visible par le fait même qu'elle préface sa traduction, mais aussi par ses notes sur le contenu du texte original et par les passages, parfois très longs, qu'elle ajoute au texte de Mandeville. Ces passages, elle les met entre guillemets, ce qui rend d'autant plus présente sa propre voix, qui se superpose à celle de l'auteur.

Émilie du Châtelet ne croit donc pas que le traducteur doive s'effacer devant l'auteur et lui vouer une admiration sans borne. Une telle soumission impliquerait une traduction quasi mot à mot, sans changer quoi que ce soit au message de l'auteur. Bien de son temps, Madame du Châtelet ne traduit pas ainsi. Elle n'hésite pas à critiquer l'auteur, à élaguer son style, à juger le texte et à le corriger, à déplacer des sections du texte, à retrancher des parties qu'elle ne juge pas pertinentes (voire même *dangereuses*) et à en ajouter qu'elle croit mieux appropriées au public français. Elle précise d'ailleurs son point de vue et sa façon de procéder dans la préface de sa traduction :

Je n'ay point pour mon autheur le respect idolatre de tous les traducteurs. J'avoüe quil [le texte] est assés mal écrit en anglais, et quil est quelques fois plein de longueurs, quil passe quelque fois le but [...], et dans bien d'autres endroits, il avance plusieurs choses qui ne sont pas vraies et qui pouroient estre dangereuses. J'ay eü soin de mettre un correctif a ces endroits afin dempecher quils nayent des suites dangereuses. J'ay pris la liberté d'élaguer son stile en plusieurs endroits, et de retrancher tout ce qui n'etoit fait que pour les Anglais, et qui avoit un raport trop unique a leurs coutumes (Wade 1967 : 137).

Cette façon d'aborder la traduction correspond à un courant qui a caractérisé les XVII^e et XVIII^e siècles : celui des «belles infidèles». En effet, la traductrice n'a pas comme

⁴⁷ C'est moi qui traduis.

premier objectif d'être fidèle au texte original. Elle désire plutôt donner au public français un texte qu'il comprendra, qu'il trouvera élégant et qui lui plaira. C'est donc la société et l'époque dans laquelle elle se situe qui lui dictent, en quelque sorte, sa façon de traduire. Et elle traduit conformément au discours dominant sur la traduction, en France, au XVIII^e siècle.

En ce qui concerne la manière de traduire, Madame du Châtelet n'énonce pas de principes révolutionnaires. En fait, elle se contente d'émettre des commentaires généraux, du genre «il est nécessaire de bien comprendre le texte que l'on traduit», et de dire ce qu'il *ne faut pas faire* au lieu de dicter une manière précise de traduire. Aussi souligne-t-elle que les traducteurs doivent d'une part éviter de traduire mot à mot, et d'autre part, éviter de trop s'éloigner du texte de départ, par manque de compréhension, puisque ces deux extrêmes produisent le plus souvent des traductions «infidèles». Elle ajoute aussi que les traducteurs ne doivent pas non plus «mettre leurs sottises à la place de celles de l'auteur»; elle compare d'ailleurs ceux qui le font à «des voyageurs qui abusent du proverbe *a beau mentir qui vient de loin*» (Wade 1967 : 135).

Par ailleurs, il importe de situer les travaux de la marquise dans le contexte plus général du XVIII^e siècle, surnommé le Siècle des lumières. À cette époque, on assiste à une véritable révolution des idées, en France comme partout ailleurs en Europe. Le progrès est au centre de toutes les études, de tous les écrits, et les échanges intellectuels

entre pays sont de plus en plus nombreux, toujours dans l'espoir de faire avancer les idées et les connaissances. Résultat : l'intérêt pour les langues étrangères va sans cesse croissant, et la traduction joue un rôle de plus en plus «utilitaire». À preuve, on traduit au XVIII^e siècle beaucoup plus d'ouvrages spécialisés, particulièrement dans le domaine scientifique, qu'au cours des siècles précédents (Van Hoof 1991 : 57). En outre, on préfère dorénavant traduire des œuvres sinon contemporaines, du moins assez récentes, au lieu de retourner constamment aux auteurs grecs et latins.

En tant que femme de sciences, Émilie du Châtelet est tout à fait sensible à cette fonction utilitaire de la traduction. Pour elle, les traducteurs «transmettent d'un pays à un autre les découvertes et les pensées des grands hommes, et remédient autant qu'il est en eux, à ce malheur de la multiplicité des langues» (Wade 1967 : 132). Elle convient également qu'il est plus utile de procurer à son pays «des richesses tirées de son propre fonds», mais qu'à défaut d'avoir tous les génies en son pays, «il faut tâcher de faire valoir le peu qu'on a reçu en partage et ne pas entrer en désespoir, parce qu'on n'a que deux arpents à cultiver et qu'il y a des gens qui ont dix lieues de pays» (Wade 1967 : 132)... Elle ajoute aussi qu'il vaut mieux «donner une bonne traduction d'un livre anglais ou italien estimé, que de faire un mauvais livre français» (Wade 1967 : 133). Sur ce rôle de transmission des connaissances qui revient aux traducteurs, elle cite l'exemple de Pierre

Coste (1668-1747), écrivain français qui a traduit quelques ouvrages de Locke⁴⁸ :

Ainsi si la nature humaine en general, est redevable au sage Mr. Lock de luy avoir appris a connoitre la plus belle partie d'elle-mesme, son entendement, les Français le sont sans doute a Mr. Costes, de leur avoir fait connoitre ce grand philosophe (Wade 1967 : 133).

Si, pour Madame du Châtelet, la traduction doit servir principalement à transmettre les connaissances, il est clair que les œuvres à traduire doivent être choisies minutieusement. Selon elle, les ouvrages de raisonnement (comme la *Fable des abeilles*) semblent les plus susceptibles d'une bonne traduction, puisque «la raison et la morale sont de tout pays», et que «le génie de la langue ce fleau des traducteurs, se fait bien moins sentir dans des ouvrages où les idées sont les seules choses qu'on ait à rendre» (Wade 1967 : 133). Elle est également d'avis que les «ouvrages d'imagination» sont extrêmement difficiles à traduire puisqu'il faut être presque aussi bon poète que l'auteur pour bien les rendre. Les textes qu'elle choisit elle-même de traduire reflètent bien son idée sur le sujet : outre sa version de Virgile, qui date de sa jeunesse, ses traductions devaient⁴⁹ servir à faire connaître à l'Europe des auteurs (et des idées) qu'elle jugeait exceptionnels. Aussi rend-elle un fier service aux hommes et aux femmes de sciences en traduisant les *Principes mathématiques de la philosophie naturelle* en français, puisque la communauté

⁴⁸ Il a traduit *Pensées sur l'éducation des enfants* (1695 et 1743), *Le Christianisme raisonnable* (1696) et *Essai sur l'entendement humain* (1700) de John Locke (1632-1704), ainsi que *Essai sur l'usage de la raillerie dans les matières les plus graves* (1710), du philosophe Anthony Shaftesbury (1671-1713). Voir biographie de Margaret E. Rumbold (1991).

⁴⁹ Il faut dire «devaient» puisqu'en réalité, seuls les *Principes de la philosophie naturelle* ont été publiés.

scientifique espérait une traduction de l'ouvrage depuis plusieurs années. Pour ce qui est de la *Fable des abeilles*, elle n'existait alors qu'en version anglaise.

Bien que la marquise trouve l'acte de traduire très utile, elle le considère toutefois comme une sorte de «pis aller» : «quoy quil soit vrai de dire qu'un bonne traduction demande de l'application et du travail il est certain cependant que la meilleure est un ouvrage tres mediocre», écrit-elle (Wade 1967 : 135). Elle admet qu'il n'est pas facile de traduire, mais elle ne croit pas qu'il soit nécessaire de pouvoir *créer* pour le faire. Autrement dit, la traduction n'est pas pour elle un acte de création. D'ailleurs, malgré ce qu'elle a écrit sur Coste et malgré le fait qu'elle traduise elle-même, elle pense que les traducteurs transmettent souvent le génie d'autres personnes, à défaut de *pouvoir créer eux-mêmes* :

Les traducteurs sont les négocians de la republique des lettres, et ils meritent du moins cette louange, quils sentent et connoissent leurs forces, et quils n'entreprennent point de produire d'eux-mesmes, et de porter un fardeau sous lequel ils succomberoit [sic]. D'ailleurs si leur ouvrage ne demande pas ce genie createur, qui tient sans doute le premier rang dans l'empire des baux arts, il exige une application dont on doit leur savoir d'autant plus de gré, quils en attendent moins de gloire (Wade 1967 : 133).

Une telle conception de la traduction et de ceux qui la pratiquent n'a pu que renforcer chez la marquise du Châtelet son sentiment d'infériorité par rapport aux hommes et aux savants qu'elle côtoyait. Avec plus de 250 ans de recul, on comprend facilement qu'elle se soit sentie lésée dans un monde (celui des sciences) réservé quasi exclusivement aux hommes. À l'époque, toutefois, les femmes qui osaient présenter leurs idées, même par l'intermédiaire de la traduction, devaient certainement sentir le besoin de se

défendre et d'exprimer leur frustration vis-à-vis de leur situation sociale. C'est du moins ce qu'a fait Émilie du Châtelet dans sa préface de la *Fable des abeilles*.

Après avoir écrit que la traduction ne nécessite pas un esprit créateur et que la meilleure des traductions «est un ouvrage très médiocre», elle poursuit ainsi : «Cependant, tout médiocre que soit ce genre de littérature, on trouvera peutêtre encor quil est bien hardi a une femme d'y pretendre» (Wade 1967 : 135). Ces quelques lignes en disent long sur ce qu'elle pensait de la situation des femmes à son époque. Non seulement les hommes bloquaient aux femmes l'accès au monde des sciences et de la connaissance en général, mais ils leur reprochaient en plus de s'adonner à une activité requérant si peu de «génie» et dont le résultat était si «médiocre»... En fait, la marquise du Châtelet pouvait se considérer bien plus favorisée que la majorité des femmes du XVIII^e siècle. Issue d'une classe sociale dominante, elle a eu la chance de recevoir une excellente éducation et d'avoir des parents qui l'encourageaient au travail intellectuel, ce qui n'était pas le cas de la plupart des femmes. «Malgré ses plaintes, écrit Élisabeth Badinter, c'est une des femmes qui aura le moins ressenti les limites que le temps imposait à son sexe» (1983 : 51). Elle se heurte néanmoins aux préjugés tenaces et profondément enracinés des hommes qui l'entourent, d'où le besoin d'exprimer, dans la préface de sa traduction, son mécontentement quant à la grande injustice faite aux femmes de son époque :

Je sens tout le poids du préjugé qui nous exclud si universellement des sciences, et cest une des contradictions de ce monde, qui m'a touiours le plus etonnée, car il y a de grands pays, dont la loy nous permet de regler la destinée, mais il ny en a point ou nous soyions elevées a penser (Wade 1967 : 135).

En somme, Madame du Châtelet voit la traduction comme un moyen pour les femmes de se faire connaître et d'accomplir un travail utile pour la société, à défaut de pouvoir trouver des vérités nouvelles (en raison du peu d'éducation qu'elles ont reçu) et de produire elles-mêmes des œuvres originales. Pour les femmes, la traduction est donc un moindre mal, un «prix de consolation», un ersatz de qualité inférieure à la création, qui laisse un goût amer dans la bouche... La marquise termine d'ailleurs sa préface sur une note quelque peu amère et ironique, et tente de se consoler en voyant le côté positif de l'exclusion dont elle se sent victime :

Il faut du moins que l'injustice que les hommes ont eu de nous exclure des sciences, nous serve à nous empêcher de faire de mauvais livres. Tachons d'avoir cet avantage sur eux, et que cette tyrannie soit une heureuse nécessité pour nous, de ne leur laisser que notre nom à condamner dans nos ouvrages (Wade 1967 : 138).

On serait en droit de se demander si un éditeur éventuel aurait laissé intacte cette préface de la *Fable des abeilles*, étant donné la nature politique de son contenu et le sexe des éditeurs... Peut-être Madame du Châtelet aurait-elle pu faire imprimer son opinion, vu son rang social et ses nombreuses relations en haut lieu. Peut-être lui aurait-on reproché de «se plaindre la bouche pleine», pour employer une expression populaire, puisqu'elle était parmi les plus privilégiées de son sexe. Ces questions resteront toujours sans réponse, évidemment, mais grâce à la découverte de ce texte non publié, on connaîtra au moins la pensée *non censurée* d'une femme que même son amant qualifiait de «grand homme».

3.2.6 Conclusion

Enfin, Émilie du Châtelet est une femme qui mériterait d'être connue davantage, et non seulement comme la maîtresse d'un homme célèbre. À une époque où seule une poignée de femmes avait accès à la sphère limitée du savoir, elle a su se tailler une place parmi les meilleures, et même parmi les meilleurs *hommes* de sciences français. Par sa traduction du célèbre livre de Newton, elle a contribué à l'avancement des sciences non seulement en France, mais aussi dans l'Europe tout entière. Il semble évident qu'elle aurait préféré elle-même produire de grandes œuvres au lieu d'éclaircir et de traduire celles des autres, mais ses traductions auront tout de même été d'une très grande utilité pour ceux et celles qui l'ont suivie. Même si la *Fable des abeilles* n'a jamais été publiée, les réflexions sur l'activité traduisante contenues dans la préface permettent aujourd'hui de comprendre comment elle envisageait son travail de traductrice et comment elle le situait par rapport à son époque, en tant que femme et en tant que savante.

3.3 ALBERTINE NECKER DE SAUSSURE (1766-1841)

Traductions

De l'allemand :

- *Cours de littérature dramatique*, d'A.-W. von Schlegel (1814)
- *Mythologie, ou la Poésie mythologique des Anciens*, de Karl Philipp Moritz (dans *Bibliothèque universelle*)

De l'anglais :

- *Waverley*, de sir Walter Scott (dans *Bibliothèque universelle*) (après 1816)
- Traduction-résumé de *l'Économie chrétienne et civique des grandes villes*, de Thomas Chalmers (v.1821) (dans *Bibliothèque universelle*)

Écrits divers sur la traduction

- Préface du *Cours de littérature dramatique* (1814)

Autres ouvrages

- *Essai sur Robert Owen* (1816)
- *Notice sur le caractère et les écrits de M^{me} de Staël* (1820)
- *L'Éducation progressive ou Étude sur le cours de la vie* (1828-1832)
- *Vie des femmes* (essai) (1836)
- *Fragments inédits publiés par la Bibliothèque universelle* (1848)
- *Essai sur ce qui plaît* (1848)

3.3.1 Introduction

N'ayant aujourd'hui d'illustre que ses noms de famille, Albertine Necker de Saussure n'en demeure pas moins une figure importante du début du XIX^e siècle. Elle a surtout laissé sa marque comme pédagogue, puisqu'elle a consacré la majeure partie de sa vie à l'éducation de ses enfants, puis à la rédaction d'un important ouvrage sur le sujet, fruit de nombreuses années d'observation et de réflexion. Toutefois, avant d'entreprendre le métier d'écrivaine, elle s'est adonnée à la traduction, tant pour son avancement personnel que pour le bien de sa famille.

Son rôle comme traductrice n'est évidemment pas connu, mais en examinant la conception de la traduction de M^{me} Necker, on constate qu'elle rejoint celle d'une femme de lettres beaucoup plus célèbre : sa cousine, Germaine de Staël. Ensemble, ces deux femmes ont contribué à l'introduction et à la promotion du courant qui a dominé le milieu

de la traduction en France, au XIX^e siècle, la littéralité, en réaction à la pratique des «belles infidèles» des deux siècles précédents.

3.3.2 Biographie

Albertine Adrienne de Saussure naît à Genève en 1766. Elle est la fille du physicien et géologue genevois Horace Bénédict de Saussure, qui veille soigneusement à son éducation. Même au cours des nombreux voyages de la famille, il lui fait réciter ses leçons d'histoire romaine et de latin, dont il juge l'étude, contrairement à bien d'autres hommes de l'époque, «aussi nécessaire au développement mental des filles qu'à celui des garçons» (Mestral Combremont 1946 : 12).

À l'époque de son mariage, elle possède déjà une bonne connaissance des langues et des littératures modernes, ainsi que des sciences naturelles. Elle connaît le grec et le latin, mais aussi l'allemand, l'anglais et l'italien, «non pas pour en avoir un léger bagage courant, mais dans leur littérature et dans les auteurs eux-mêmes» (Causse 1930 : 43).

Elle épouse en 1785 le capitaine Jacques Necker (1732-1804), neveu du financier et homme d'État du même nom, et devient ainsi la cousine par alliance de Germaine Necker, baronne de Staël, avec qui elle établira petit à petit une relation privilégiée. Peu après son mariage, Jacques Necker quitte l'armée et occupe un poste d'administrateur à

Genève. Au début, Albertine fait tout son travail à sa place; quand son époux est nommé professeur de minéralogie, elle écrit également ses cours pour lui, se cachant soigneusement derrière son ombre.

À part quelques brefs séjours à Paris, où elle est admise aux laboratoires de Lavoisier et de Berthollet⁵⁰, elle ne quitte plus sa ville natale (Causse 1930 : 63) et se consacre entièrement à l'éducation de ses quatre enfants (Louis, Albertine, Suzanne et Théodore) ainsi qu'à ses tâches d'écrivaine.

Après la mort de son père (1798), auquel elle était très attachée, elle resserre ses liens d'amitié avec sa cousine, qui la pousse vers l'écriture et la traduction. Leur amitié se renforce d'année en année, jusqu'au décès de la célèbre écrivaine, le 14 juillet 1817. Le choc est brutal. En hommage à son amie et à la demande des enfants de la baronne, elle rédige la biographie de M^{me} de Staël, qui paraît en 1820 et connaît un grand succès (Mestral Combremont 1946 :157).

M^{me} Necker passe une retraite assez solitaire, mais tout de même occupée. Elle est alors affligée par la surdité, qui a commencé à la couper du monde extérieur dès l'âge de trente ans. Une fois ses enfants élevés et partis de la maison, elle se voue entièrement

⁵⁰ Elle suit leurs expériences en initiée, ayant toujours été une passionnée de physique et de chimie (tout comme la marquise du Châtelet).

à l'écriture de son œuvre maîtresse : *L'Éducation progressive*. «La nature, l'étude et la prière, quelques fidèles amitiés, les visites de ses enfants, la correspondance avec ses chers absents : voilà son emploi du temps», écrit Causse (1930 : 203). Albertine Necker de Saussure s'éteint le 13 avril 1841, à Mornay, en Haute-Savoie.

3.3.3 Œuvres originales

M^{me} Necker entreprend sa carrière d'écrivaine assez tardivement. Elle ne publie sa première œuvre d'importance qu'en 1820, soit à l'âge de 54 ans. Il s'agit de la biographie de sa cousine intitulée *Notice sur le caractère et les écrits de M^{me} de Staël*. Auparavant, elle a rédigé un *Essai sur Robert Owen* (1816) et s'est adonnée à divers travaux de traduction, comme on le verra plus tard.

Son *opus magnum*, auquel elle a consacré le meilleur de son talent d'écrivaine et le plus clair de son temps, rassemble toute son expérience de mère et d'éducatrice. *L'Éducation progressive ou Étude sur le cours de la vie*, qui lui vaut le prix Montyon en 1832, devient un classique de la pédagogie⁵¹. L'œuvre comprend à l'origine deux volumes,

⁵¹ C'est une pensée de M^{me} de Staël qui figure en tête de cet ouvrage : «Cette vie n'a quelque prix que si elle sert à l'éducation religieuse de notre cœur». Cette idée fondamentale de l'éducation du cœur par la vie et par la souffrance, M^{me} Necker et M^{me} de Staël l'ont développée et précisée en commun. On en retrouve d'ailleurs une trace de plus en plus nette dans les ouvrages successifs de la baronne. M^{me} Necker a repris ce thème dans *L'Éducation progressive*, «non comme un héritage seulement, mais comme le prolongement légitime d'une veine trouvée et suivie d'un commun accord» (Causse 1930 : 71).

l'un publié en 1828, l'autre en 1832, mais un troisième vient s'y greffer par la suite : *Étude de la Vie des Femmes*. Cet essai fait l'objet d'un volume distinct en 1836 et connaît dès sa publication un très grand succès; Albertine est alors âgée de 71 ans.

L'Éducation progressive sera rapidement traduite en allemand et en anglais. M^{me} Necker n'aimait pas beaucoup la version anglaise (1839-1843), attribuée à une certaine Miss Edgeworth, puisque l'édition avait été passablement abrégée. Elle lui préférait une autre traduction en langue anglaise⁵², celle-là destinée au public américain. Elle était par contre très satisfaite de la version allemande⁵³, qu'elle disait complète et copieusement annotée (Causse 1930 : 222).

Vers la fin de sa vie, Albertine Necker de Saussure travaille également à une nouvelle édition des *Mémoires de M^{me} de Staël* (1844) et de *Corinne, ou l'Italie* (1845), de la même auteure. En 1848, la *Bibliothèque universelle*⁵⁴ publie, à titre posthume, des *Fragments inédits* de son ancienne collaboratrice; son *Essai sur ce qui plaît* paraît également la même année. Ses ouvrages illustrent sa conception de la femme, être libre et pensant, capable d'assumer aussi bien un rôle domestique que social (Mazenod et Schoeller 1992 : 632).

⁵² Traductrices : Almira Phelps (1793-1884) et Emma Willard (1787-1870).

⁵³ Traducteurs : K. von Wangenheim (1773-1850) et A. von Hogger.

⁵⁴ Périodique fondé par son ami Pictet de Rochemont.

3.3.4 Traduction

N'étant pas suffisamment sûre d'elle-même, à ses débuts, pour créer des œuvres originales, M^{me} Necker de Saussure décide de se mettre à la traduction, sur la recommandation de plusieurs amis, dont M^{me} de Staël. Selon son biographe Mestral Combremont, sa cousine lui aurait souvent dit qu'«un bon moyen de s'initier [...] est de commencer par faire des traductions. À manipuler les ouvrages d'autrui, on acquiert un sens critique grandement utile quand il s'agit de produire à son tour» (1946 : 123). Dans sa *Notice sur la vie et les écrits de M^{me} Necker de Saussure*, publiée en tête de *l'Éducation progressive* à partir de 1844, X. Doudan confirme ce manque de confiance d'Albertine : «[...] ne se sentant pas à cette époque l'énergie suffisante pour guider le mouvement de son propre esprit, elle s'imposa d'abord *une tâche fort modeste*, et s'appliqua à une *simple traduction*⁵⁵» (1864 : XV).

Comme premier essai, elle choisit le *Cours de littérature dramatique* (1809-1811), un recueil des leçons publiques qu'avait données A. W. von Schlegel⁵⁶ à Vienne en 1808.

⁵⁵ C'est moi qui souligne. Cette remarque est probablement révélatrice de la valeur accordée à l'activité de traduction à l'époque.

⁵⁶ August Wilhelm von Schlegel (1767-1845). Écrivain du premier groupe romantique allemand. Il a lui-même traduit plusieurs auteurs, dont Shakespeare, Calderón, Le Tasse, Pétrarque et Aristote (Grand Larousse), ainsi que la *Notice sur le caractère et les écrits de M^{me} de Staël* d'Albertine Necker de Saussure (1820).

L'écrivain était un habitué de Coppet⁵⁷, le château de M^{me} de Staël. Albertine le connaissait donc très bien et savait qu'elle pourrait lui demander conseil s'il lui arrivait d'hésiter sur le sens exact de sa pensée (Mestral Combremont 1946 : 123). Schlegel, qui connaissait les grandes qualités littéraires de M^{me} Necker, devait être bien heureux de savoir son livre en de si bonnes mains. Toutefois, il n'a certainement pas encouragé son amie à traduire puisqu'il aurait préféré qu'elle écrive, comme en fait foi cet extrait d'une lettre du 31 décembre 1815 :

J'ai toujours regret du temps et de la peine que vous donnez à des traductions. Vous devriez plutôt écrire pour être traduite⁵⁸. Pourquoi vous obstinez-vous à placer la lumière sous le boisseau? [...] Vous réunissez à un degré bien rare la vigueur de la pensée avec les inspirations d'une sensibilité délicate et la finesse de l'observation avec une imagination idéale qui a grandi dans le recueillement. Vous possédez complètement tout ce qui compose le style. Vous n'avez qu'à vouloir, à fixer vos idées, à former un plan, pour être un auteur distingué; et notre siècle, si stérile en même temps que si bavard, a grand besoin d'être enrichi par des productions originales et durables.» (cité par Mestral Combremont 1946 : 139)

Quoi qu'il en soit, la traduction française du *Cours de littérature dramatique* paraît en 1814, à Paris et à Genève, chez J. J. Paschoud. Schlegel déclare, dans un avertissement, «qu'elle avait été entreprise d'après son désir, revue en partie par lui-même, qu'elle était la seule qu'il regardât comme authentique et sur laquelle il consentit à être jugé» (Bemmel 1865 : VII). Le *Cours* a un retentissement énorme en France. Avant même la parution de la version française, l'ouvrage original avait fait l'objet de vives critiques :

⁵⁷ «[Le salon de Coppet] fut pendant quelques années, alors que les grands salons parisiens avaient été balayés par la révolution, nivelés et matés par l'Empire, le foyer le plus actif de pensée européenne indépendante et libérale» (Causse 1930 : 72).

⁵⁸ Ce qu'il fait d'ailleurs; voir note 56 ci-dessus.

Schlegel attaquait les «gloires nationales» en général, et Molière en particulier. C'est d'ailleurs surtout en raison de toute cette controverse que la traductrice a préféré demeurer dans l'anonymat.

Si l'œuvre de Schlegel a donné lieu à un vif débat, la traduction de M^{me} Necker et sa préface semblent plaire davantage. Selon X. Doudan, M^{me} Necker jugea «avec une impartialité ingénieuse l'auteur qu'elle avait traduit avec une intelligente fidélité» (1844 : XV). Quant à la baronne de Staël, elle écrit que la préface de sa cousine est «pleine de pensées neuves et ingénieuses» (Staël 1967 : 159).

Outre le *Cours de littérature dramatique*, Albertine Necker a traduit des textes pour la *Bibliothèque universelle*. Elle y a notamment publié une traduction de *Waverley*, le premier roman de sir Walter Scott (1771-1832)⁵⁹, une version d'un ouvrage allemand de Karl Philipp Moritz⁶⁰ intitulé *Mythologie, ou la Poésie mythologique des Anciens* (1791) (Mestral Combremont 1946 : 124), ainsi qu'un compte rendu de *The christian and civic Economy of our large towns* (1821⁶¹), sous le titre *Économie chrétienne et civique des*

⁵⁹ Roman publié sous l'anonymat en 1814. M^{me} Necker l'aurait traduit après 1816, année de la première traduction française d'un roman de W. Scott (Bereaud 1971 : 242, note 1).

⁶⁰ Écrivain allemand (1727-1793).

⁶¹ Mestral de Combremont donne l'année 1821, tandis que Causse (1930 : 154, note 1) écrit plutôt 1822.

grandes villes. Ce dernier texte est un résumé des idées sociales du théologien écossais Thomas Chalmers; c'est l'ouvrage de cet auteur que préférait M^{me} Necker de Saussure.

Il faut croire que cette période de traduction, qui a duré environ de 1813 à 1822, a permis à M^{me} Necker de gagner de l'assurance, comme l'avait prédit M^{me} de Staël. En effet, elle met fin à ses activités de traduction, comme l'y encourageait Schlegel, pour se consacrer presque exclusivement à l'écriture après le début des années 1820.

3.3.5 Conception de la traduction et manière de traduire

Pour Albertine Necker, la traduction remplit d'abord une fonction utile. On ne peut pas dire qu'elle s'adonne à cette activité par pur agrément, car, comme on l'a vu plus haut, c'est un peu par faiblesse qu'elle s'est mise à la traduction. C'était pour elle une préparation à l'écriture, un moyen de se faire la main avant de pratiquer le métier d'écrivaine. Toutefois, il semble clair que sa motivation première était encore moins «noble». En effet, la situation financière de sa famille s'était rapidement détériorée à la suite de plusieurs revers de fortune, et «la famille [vivait] sur un pied qui ne correspond[ait] plus à ses ressources», souligne Mestral Combremont (1946 : 124). Lorsqu'elle apprend qu'un éditeur parisien offre cinq mille francs (mille écus de France) pour la traduction du *Cours de littérature dramatique* (Mestral Combremont 1946 : 128), elle décide d'offrir ses services : la traduction lui permettra d'augmenter ses revenus et de subvenir aux besoins de sa famille.

La traduction n'est donc pas, pour M^{me} Necker de Saussure, une fin en soi, mais plutôt un tremplin vers autre chose, voire une bouée de sauvetage. Inutile donc de se faire connaître ou reconnaître comme traductrice, d'où, peut-on supposer, son peu d'intérêt à laisser sa marque dans sa traduction. Seules la préface et une très courte «note du traducteur» (de nature linguistique) dans les premières pages trahissent la présence d'une «main traduisante». On sait qu'Albertine n'a pas signé sa traduction pour se protéger, et qu'elle n'a pas non plus ajouté de notes explicatives au texte. Mais en plus de s'effacer comme traductrice, elle s'efface également comme femme, puisqu'elle se nomme «le traducteur» dans sa préface, presque entièrement écrite à la troisième personne.

Sa préface révèle tout de même sa grande intelligence et ses idées sur la traduction, la littérature et les propos de Schlegel. À cet égard, justement, elle n'hésite pas à prendre position, parfois pour les Français, ailleurs pour l'auteur. Il est quelque peu étonnant qu'elle critique Schlegel, puisqu'il est un bon ami et qu'il a revu son travail. Mais la traductrice, tout comme Schlegel, sait bien qu'il faut faire preuve de tact pour traduire le *Cours de littérature dramatique*, étant donné l'opinion de l'auteur envers la littérature française. De plus, à cette époque, elle domine de mieux en mieux son sujet, dont elle fait la critique à mesure qu'elle avance dans son travail : les idées qu'elle rencontre, elle les a entendues et débattues elle-même à Coppet. Elle ne peut donc pas se résoudre à laisser passer sans rien dire, comme si elle y souscrivait, l'affirmation de Schlegel selon laquelle le théâtre français n'est qu'une imitation de celui des anciens Grecs (Mestral

Combremont 1946 : 125). Elle s'attachera à montrer, dans sa préface, qu'elle ne prend nullement cette thèse à son compte.

D'une part, donc, M^{me} Necker défend Schlegel, en expliquant que la position du critique allemand avait évolué depuis la rédaction de l'original, qu'il était devenu moins dur envers les dramaturges français, en partie en raison de séjours en France, qui lui ont fait apprécier davantage les beautés de la langue française. Elle vante également les mérites de l'auteur, comme pour rassurer les lecteurs français sur la valeur du critique :

M. Schlegel montre un sentiment si vrai des beautés de la poésie, il a un discernement toujours si fin et quelquefois si juste, il sait même si bien relever les avantages des modèles français sur les copies des étrangers, que de telles préventions [sur le théâtre français] paraîtraient étonnantes, s'il ne nous aidait pas à les expliquer (Necker 1858 : XXIV).

Et d'autre part, elle prend plutôt la défense des Français, comme l'illustrent les passages suivants de sa préface :

Lorsque M. Schlegel n'a vu dans la tragédie française qu'une imitation de la tragédie grecque, il s'est évidemment trompé, mais il s'est mépris bien davantage quand il n'a considéré l'empire de la société que comme une influence gênante, qui paralyse le talent en lui imposant une multitude de lois minutieuses (Necker 1858 : XXIII).

Dans la partie française, M. Schlegel discute certainement les questions générales avec une rare sagacité, mais il me paraît souvent inférieur à lui-même dans ses jugements sur les poètes, et il est surtout d'une grande injustice envers Molière [...] (Necker 1858 : XXVI).

Ces propos montrent bien que la traductrice ne se prive pas de critiquer l'auteur, malgré son peu de visibilité dans l'ensemble de l'ouvrage. Elle ne s'éclipse donc pas *entièrement* derrière Schlegel. Elle se permet même de lancer aux Français ce qu'Eugène

van Bemmél considère comme un «appel à l'indulgence» (1865 : VIII) dans son introduction au *Cours* :

Il me semble qu'en France, on est si sûr du bon goût qu'on ne doit pas craindre les idées nouvelles, et tellement certain de retrouver beaucoup chez soi, qu'on doit se plaire à voyager dans les régions étrangères (Necker 1858 : XXVII).

En concluant ainsi sa préface, M^{me} Necker montre qu'elle prône les idées nouvelles en littérature et l'ouverture sur les œuvres étrangères, tout comme sa cousine, la baronne de Staël. Même si elle ne l'écrit pas explicitement, on peut déduire, d'après ces quelques lignes et ce que l'on connaît de ses idées et de ses liens avec M^{me} de Staël, qu'elle considère elle aussi la traduction comme un bon moyen de faire connaître les littératures d'autres pays.

D'ailleurs, sa façon de traduire s'accorde avec cette conception de la traduction : pour présenter une image réelle des littératures et des auteurs étrangers, la version doit refléter le plus fidèlement possible l'œuvre originale. D'où son penchant pour la nouvelle orientation prônée par sa cousine : la littéralité.

Avant d'aller plus loin dans cette veine, il convient d'abord de survoler les tendances de la façon de traduire à cette époque.

Le XIX^e siècle est caractérisé par un retour à la littéralité, après l'époque des «belles infidèles», qui a marqué les siècles précédents. À partir des années 1830,

traduire ne consiste plus à présenter des idées étrangères habillées à la française – en ne gardant que celles qui ne peuvent pas choquer les habitudes intellectuelles des Français – traduire consiste maintenant à garder l'habit étranger, à ne rien ôter ni changer des idées, et surtout à respecter le goût étranger (Bereaud 1971 : 230).

Dans un article intitulé «La traduction en France à l'époque romantique», Jacques G. A. Bereaud précise que le changement dans la pratique et la théorie de la traduction s'est amorcé dès 1816, année de la publication de *De L'esprit des traductions*, de M^{me} de Staël, dans une revue italienne. Celle-ci y dénonce l'école du XVIII^e siècle, propose une attitude théorique nouvelle et prône un respect scrupuleux du fond et de la forme (Bereaud 1971 : 227). Toutefois, ce principe nouveau ne s'imposera pas tout de suite. Selon Bereaud, «il faudra attendre une quinzaine d'années avant de le voir accepté et surtout pratiqué par la majorité des traducteurs» (*ibid* : 228). Il propose donc 1830 comme l'année qui marque le changement véritable dans la manière de traduire, du moins en ce qui concerne la traduction d'œuvres littéraires⁶². Il fait remarquer, par ailleurs, que les traducteurs d'articles ou de textes pragmatiques ont mis plus longtemps à se convertir à cette nouvelle tendance (*ibid.* : 229, note 7).

D'après Doris Y. Kadish (1994 : 27), ce revirement tire ses origines d'une idée nouvelle qui commençait à se répandre en Europe, selon laquelle les particularités

⁶² Pour parvenir à cette conclusion, Bereaud a comparé entre elles des traductions réalisées entre 1817 et 1835 par Auguste Jean Baptiste Defauconpret (1767-1843), le traducteur le plus prolifique de l'époque. Il remarque une différence considérable dans sa manière de traduire : au début de sa carrière, Defauconpret appartient clairement à l'école des «belles infidèles», tandis qu'autour de 1830, il se range nettement du côté de la traduction littérale.

nationales et raciales d'un texte devraient disparaître à la traduction. Selon plusieurs auteurs, M^{me} de Staël a été l'une des premières à promouvoir cette idée nouvelle; en ce sens, on la considère souvent comme l'instigatrice principale du retour à la littéralité et au respect de l'œuvre étrangère.

Or, la période d'activité de M^{me} Necker de Saussure comme traductrice correspond à peu près aux années 1813-1822, soit au tout début de la période de transition entre les deux «systèmes de traduction». D'après son introduction au *Cours de littérature dramatique*, on constate qu'elle penche davantage vers la nouvelle tendance, mais qu'elle subit tout de même encore l'influence des «belles infidèles».

D'une part, elle n'a pas voulu «donner au fond de ses idées les formes les moins faites pour déplaire» (Necker 1858 : XVII), comme Schlegel l'avait autorisée à le faire, parce que

[elle] a craint d'ôter à l'ouvrage et de l'ensemble et de l'originalité; [elle] a pensé qu'une discussion n'avait d'intérêt qu'autant que les opinions y fussent franchement développées; que celles des critiques allemands pouvaient exciter la curiosité, et enfin qu'un livre, déjà célèbre en Europe, devait être connu en France à peu près tel qu'il a été publié (Necker 1858 : XVII).

Elle refuse d'«habiller son texte à la française» et de l'adapter au goût des Français; elle cherche plutôt à respecter l'intégrité de l'œuvre originale, même aux dépens d'une meilleure réception auprès du lectorat français.

D'autre part, elle écrit plus loin dans sa préface qu'elle «s'est soigneusement attachée à éclaircir tout ce qui aurait pu paraître abstrait ou métaphysique à des lecteurs français» (Necker 1858 : XVII). Ainsi, elle aurait procédé à certaines adaptations ou modifications en cours de route, dans le but avoué de faciliter la compréhension du texte. Elle précise en outre un peu plus tard l'approche qu'elle a préconisée et son opinion sur la notion de fidélité :

[Le traducteur] a cherché à rapprocher son style de celui de l'original, autant que le permet l'extrême différence du génie des deux idiomes, et, s'il s'est quelquefois écarté de son modèle relativement au choix des figures, c'est par un esprit de scrupule, et parce qu'il croit que la traduction la plus infidèle de toutes est celle qui rend ridicule dans une langue ce qui ne l'était pas dans l'autre (Necker 1858 : XVII-XVIII).

Albertine Necker n'a donc pas conservé *intégralement* le caractère étranger du texte de départ; c'est là que se fait sentir, quoique subtilement, l'influence des «belles infidèles», courant qui dominait toujours en 1814.

La façon de traduire de M^{me} Necker et sa conception de la traduction sont en accord avec son opinion sur les notes critiques. Puisqu'à son avis, la traduction doit respecter l'œuvre étrangère, telle que l'a conçue l'auteur, elle refuse d'ajouter des notes de son propre cru, malgré la popularité du genre à son époque. Elle croit que les notes :

[...] pour être indépendantes de l'ouvrage, ne laissent pas de lui ôter cette unité de couleur qui en fait un des grands mérites; elles changent un discours en dialogue, et en dialogue où un seul des interlocuteurs interrompt l'autre quand il lui plaît; elles sont une distraction, je dirais presque une importunité, car, plus elles sont spirituelles, moins on peut se résoudre à les passer, et il devient impossible de lire avec entraînement (Necker 1858 : XVIII).

L'opinion de M^{me} Necker à cet égard diffère complètement de celle de Clémence Royer, bien que celle-ci n'ait rien dit au sujet de l'ajout de notes. Femme de son époque, cette traductrice de Darwin s'était permis d'ajouter de nombreuses et longues notes à sa traduction de *De l'Origine des espèces* (1862), notes dans lesquelles elle contredisait souvent l'auteur et critiquait le fond aussi bien que la forme du texte original⁶³.

M^{me} Necker s'oppose surtout aux notes critiques de nature linguistique :

D'ailleurs, ce dernier genre de critique [notes qui se bornent à censurer l'expression de l'auteur] est celui que doit le plus s'interdire un traducteur; les mots sont trop en son pouvoir pour qu'il ait le droit de les relever, il ne doit pas préparer l'épigramme de la note en rédigeant la phrase du texte (Necker 1858 : XIX).

3.3.6 Albertine Necker de Saussure et M^{me} de Staël : une même optique

D'après les propos de M^{me} Necker de Saussure, il est facile d'établir des liens entre l'opinion sur la traduction d'Albertine et celle de sa célèbre cousine. On ne peut déterminer avec certitude le degré d'influence que M^{me} de Staël a eu sur Albertine et vice versa, mais on sait que les deux femmes étaient très liées et se voyaient fréquemment (à partir de 1798). Elles se rencontraient au château de Coppet, chez M^{me} Necker de Saussure ou encore dans un autre salon genevois en vogue à l'époque. La littérature y était souvent à l'honneur, bien entendu, et chacun y allait librement de son point de vue : les deux femmes partageaient leurs idées avec Schlegel, Sismondi, Constant et compagnie. Il est permis

⁶³ Voir son portrait en 3.4.

de croire que le cosmopolitisme de M^{me} de Staël et ses opinions sur la littérature étrangère ont eu quelque influence sur la conception de la traduction de sa cousine.

M^{me} de Staël a exposé ses vues sur la traduction dans ses livres *De l'Allemagne* et *De la littérature*. Elle a également publié, dans la revue *Biblioteca italiana*, un article mentionné ci-dessus : «De l'esprit des traductions» (1816). Pour elle, la connaissance des langues et des littératures étrangères enrichit une littérature nationale, et la traduction constitue la meilleure façon d'acquérir cette connaissance (Horguelin 1981 : 150). Elle estime en outre qu'il faut préserver le caractère étranger de l'œuvre originale et non pas l'adapter au goût du public cible, comme en témoigne l'extrait suivant :

Ces beautés naturalisées [traductions d'œuvres étrangères] donnent au style national des tournures nouvelles, et des expressions plus originales. Les traductions des poètes étrangers peuvent, plus efficacement que tout autre moyen, préserver la littérature d'un pays de ces tournures banales qui sont les signes les plus certains de sa décadence.

Mais pour tirer de ce travail un véritable avantage, il ne faut pas, comme les Français, donner sa propre couleur à tout ce qu'on traduit [...]; on n'y trouverait pas des aliments nouveaux pour sa pensée, et l'on reverrait toujours le même visage avec des parures à peine différentes (Staël 1967 : 294).

Les idées de M^{me} Necker de Saussure exprimées dans sa préface du *Cours de littérature dramatique* rejoignent bien celles de la baronne de Staël, surtout à propos du respect de l'œuvre étrangère. Elles s'opposent donc toutes deux au courant tenace des «belles infidèles» et font figure d'instigatrices du mouvement prônant la traduction littérale, genre de traduction qui s'imposera une quinzaine d'années plus tard. Évidemment, le rôle de M^{me} de Staël à cet égard dépasse en importance celui de M^{me} Necker, puisque celle-ci n'a pas exposé publiquement ni en son propre nom son opinion sur le sujet. Il est

intéressant, par contre, de voir que M^{me} de Staël ne faisait pas cavalier seul, dès le début du XIX^e siècle, pour la défense de la traduction littérale.

3.3.7 Conclusion

Si les historiens de la traduction ne reconnaissent pas encore le rôle de M^{me} Necker de Saussure, certaines théoriciennes ont par ailleurs constaté qu'au début du XIX^e siècle, les femmes de lettres en général, y compris M^{me} de Staël (et M^{me} Necker de Saussure, par ricochet), ont contribué à la promotion d'un retour vers la littéralité en traduction et au respect des œuvres étrangères. «[...] women writers and translators played a role in implementing that shift and even in articulating its principal bases, as is clear in Staël's 1816 essay [...]», écrit Doris Y. Kadish (1994 : 27), dans *Translating Slavery : Gender and Race in French Women's Writing, 1783-1823*.

Les traductrices de cette époque demeurent néanmoins très mal connues, et bon nombre d'entre elles, à l'image de M^{me} Necker de Saussure, mériteraient de sortir de l'ombre. L'étude de leur manière de traduire et de leur conception de la traduction permettrait certainement de jeter un éclairage nouveau sur les revirements qui se sont produits dans le monde de la traduction en cette époque de transition entre le classicisme et le romantisme, de même que sur les actrices qui y ont pris part.

3.4 CLÉMENCE ROYER (1830-1902)

Traductions

De l'anglais :

- *De l'Origine des espèces par sélection naturelle ou des lois de transformation des êtres organisés*, de Charles Darwin (1862)

Écrits divers sur la traduction

- Aborde la traduction dans deux préfaces (1862 et 1870), un avant-propos (1866) et un avertissement aux lecteurs (1882, 1901, 1918, 1932) de *De l'Origine des espèces*.

Autres ouvrages

- *Théorie de l'impôt ou la dîme sociale* (1862)
- *Les Jumeaux d'Hellas* (1864)
- *Origine de l'homme et des sociétés* (1869)
- *Le Bien et la loi morale : éthique et téléologie* (1881)
- *Natura rerum. La Constitution du monde, dynamique des atomes, nouveaux principes de philosophie naturelle* (1900)
- *Histoire du ciel* (1901)
- 9 brochures, 11 articles de dictionnaires et d'encyclopédies, plus de 120 articles de revues et de journaux ainsi qu'un grand nombre de manuscrits et de communications.

3.4.1 Introduction

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le nombre de textes non littéraires traduits va sans cesse croissant. On traduit de plus en plus dans les domaines philosophique, scientifique, économique ou commercial, et toujours plus rapidement après la parution des originaux (Van Hoof 1991).

Lorsque paraît en 1859 l'œuvre maîtresse du naturaliste britannique Charles Darwin, œuvre dérangeante et révolutionnaire s'il en est, les adeptes de sa théorie attendent impatiemment la publication d'une version dans leur langue. En France, comme pour ajouter à la controverse,

c'est une femme qui s'attaque au «monstre». Et cette femme ne se cache pas derrière le masque de l'anonymat, bien au contraire. Elle prend sa place comme femme de sciences et philosophe, mais aussi, ce qui importe encore davantage ici, comme traductrice.

3.4.2 Biographie

Ernest Renan lui aurait dit un jour qu'elle était «presque un homme de génie»;

d'autres voyaient en elle une «véritable encyclopédie vivante». Quelles que soient les qualités qu'on lui reconnaisse, cette femme était certainement douée d'une intelligence hors du commun.

Clémence Royer naît à Nantes le 21 avril 1830. Issue d'une famille légitimiste⁶⁴ et religieuse, elle connaît une enfance mouvementée et reçoit une éducation assez irrégulière. À l'âge de dix ans, elle entre au pensionnat du Sacré-Coeur du Mans, mais doit interrompre ses études quelques mois plus tard, victime d'une crise de mysticisme. Après la mort de son père, la jeune fille, alors âgée de dix-neuf ans, quitte son milieu sans fortune et sans instruction.

Elle ne suit pas la ligne de vie auquel son état et son sexe la condamnent : le mariage n'est pas pour elle. Pour subvenir à ses besoins, elle choisit plutôt de suivre des cours, en particulier au Conservatoire des arts et métiers. Puis elle part au Pays de Galles enseigner le français et le piano. Elle souhaite aussi y apprendre l'anglais. De retour en France, où elle enseigne quelque temps en Normandie, elle découvre les Encyclopédistes. Elle y achève aussi de perdre la foi et décide de se retirer en Suisse. Convaincue que son destin est intimement lié à la science, elle se consacre tout entière à l'étude, d'abord dans un chalet de montagne isolé, puis à Lausanne à partir de 1857, où elle hante les couloirs

⁶⁴ Légitimiste : Partisan de la branche aînée des Bourbons, détrônée en 1830 au profit de la branche d'Orléans.

de la bibliothèque. Elle accumule ainsi une masse incroyable de connaissances dans tous les domaines du savoir.

C'est en 1858 qu'elle rencontre Pascal Duprat, ancien député des Landes, réfugié politique en Suisse et professeur d'économie politique à l'Académie de Lausanne. Elle vivra en union libre avec lui, et le couple aura un fils en 1866.

L'année 1859 marque le début véritable de sa carrière de philosophe et de femme de sciences. Cette féministe avant l'heure donne pour la première fois un «Cours complet de philosophie de la nature» destiné exclusivement aux femmes. Il ne reste aujourd'hui de ce cours que l'introduction, qualifiée par Geneviève Fraisse de

plaidoyer pour l'instruction des femmes, pour qu'elles prennent en charge leur ignorance et leur peur du savoir, pour qu'elles découvrent que la science est un plaisir, et pour qu'enfin leur regard neuf sur la connaissance lui enlève son caractère maussade, parce que viril (1985 : 15).

Dans ce cours, Clémence Royer démontre, en s'appuyant sur Lamarck⁶⁵, que l'homme ne descend pas d'Adam et Ève, ce qui a pour effet de faire fuir presque toutes ses étudiantes, sauf trois. C'est en partie pour répondre aux critiques et réagir aux

⁶⁵ Jean-Baptiste de Monet, chevalier de Lamarck (1744-1829). Naturaliste français, il est le père du transformisme, par sa théorie de l'évolution, le lamarckisme (Grand Larousse).

caricatures⁶⁶ que l'on fit d'elle, qu'elle entreprit de traduire, peu de temps après, *L'Origine des espèces* de Charles Darwin. La première version de cette traduction paraît en 1862.

Toute sa vie durant, Clémence Royer se voue à la science et à la cause des femmes. Elle écrit avec aisance et publie un très grand nombre d'ouvrages et d'articles sur les sujets les plus variés : l'impôt, l'éthique, l'atome, les Amazones, la guerre, l'amélioration du sort des classes ouvrières, la condition féminine, les migrations aryennes, l'amour, les âges préhistoriques, la nature du beau, la craniologie de l'époque quaternaire, la phylogénie, le système pileux chez l'homme, les causes astronomiques des variations séculaires des saisons, l'hypothèse de Laplace, les vibrations sonores, les sensations tactiles, etc⁶⁷. Elle porte tour à tour les chapeaux d'économiste, de sociologue, de mathématicienne, de linguiste, de philosophe, d'anthropologue ou de traductrice, tout en brandissant bien haut l'étendard féministe.

Au moment de sa mort, survenue en 1902, elle était reconnue comme une sommité par les grands savants de son époque : on avait organisé pour elle un grand banquet officiel en 1897, et elle reçut la Légion d'honneur en 1900. On souligna également le centenaire de sa naissance en grande pompe à la Sorbonne, là même où, dans les

⁶⁶ Elle eut droit d'être représentée en gorille (Fraisie 1983 : 89), tout comme Émile Littré d'ailleurs, qui s'était vu caricaturé en singe après avoir donné une définition positiviste de l'homme (Delisle 1996 : 20-21).

⁶⁷ D'après la bibliographie établie par Geneviève Fraisie (1985 : 167).

années 1880, le Conseil de l'université lui avait refusé à l'unanimité une salle pour y donner son cours.

3.4.3 Œuvres originales

Clémence Royer a été une auteure prolifique : sa bibliographie compte plus de 150 titres, dont six livres, neuf brochures, onze articles de dictionnaires et d'encyclopédies, plus de 120 articles de revues et de journaux ainsi qu'un grand nombre de manuscrits et de communications.

En 1862, elle publie la *Théorie de l'impôt ou la dîme sociale*, mémoire qui lui vaut le premier prix d'un concours organisé par le canton de Vaud portant sur la théorie de l'impôt. Son seul roman, *Les Jumeaux d'Hellas*, paraît deux ans plus tard. Elle y prône l'amour libre et y dénonce l'Église et les jésuites qui exploitent les pauvres : le Vatican le met à l'index dès sa publication. Avec *L'Origine de l'homme et des sociétés* (1869), elle poursuit dans la même veine que Darwin et tire des conclusions qu'il énoncera lui-même quelques années plus tard seulement.

Clémence Royer publie en outre trois autres livres d'un genre bien différent : *Le Bien et la loi morale : éthique et téléologie* (1881); *Natura rerum. La Constitution du monde, dynamique des atomes, nouveaux principes de philosophie naturelle* (1900); *Histoire du ciel* (1901).

Quant à ses articles et autres écrits, ils sont trop nombreux pour être décrits en détail ici. Qu'il suffise de remarquer, une fois de plus, que Clémence Royer s'intéresse aux sujets les plus divers. C'est un esprit curieux, encyclopédique, éclectique. Son penchant pour l'anthropologie ne l'empêche pas de collaborer à de nombreuses revues économiques, philosophiques et scientifiques.

3.4.4 Traduction

Clémence Royer n'a pas fait de la traduction une carrière, comme le montre à l'évidence sa bibliographie. Cependant, outre le caractère exceptionnel de la femme elle-même, c'est le prestige de l'ouvrage traduit, la réception de sa traduction en Europe et tout le bruit entourant ses préfaces, son avant-propos et son avertissement qui donnent de l'importance à son rôle de traductrice. En outre, l'histoire de la traduction retient aussi les noms de nombreux traducteurs n'ayant traduit qu'un ou deux ouvrages, parfois des œuvres tout à fait mineures.

C'est en 1859 que Charles Darwin publie *The Origin of Species by Means of Natural Selection or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life*. L'ouvrage suscite une vive opposition et est l'objet de critiques virulentes et malveillantes en Angleterre comme en Allemagne⁶⁸ (Fraisie 1985 : 139). Il n'est livré au public de langue française

⁶⁸ C'est H. G. Bronn, savant paléontologiste, qui s'est empressé d'en publier une traduction allemande (1860).

que trois ans plus tard, dans la traduction de Clémence Royer, sous le titre *De l'Origine des espèces par élection naturelle ou des lois du progrès chez les êtres organisés*⁶⁹.

Dès sa première édition française, *L'Origine des espèces* fait beaucoup jaser. Non seulement la doctrine de Darwin, en soi, n'est pas encore très populaire et soulève beaucoup les passions, mais même la traduction fait l'objet de critiques. On attaque tant la forme que le contenu de cette première version. Comme le dit Madame Royer elle-même, cette préface «nous a valu autant de louanges enthousiastes et peu méritées que de blâmes acerbes et moins mérités encore» (Royer 1866 : v). En Suisse, un adversaire du darwinisme avait fait courir le bruit que Darwin aurait été «effrayé des hardiesses» de la préface (Royer 1866 : xi). Cette rumeur s'est propagée en Europe et a probablement entraîné le désaveu formel de cette traduction en Italie. La traductrice se défend dans l'avant-propos de sa deuxième édition en y opposant les lettres où Darwin lui écrit qu'elle a, «mieux que ses autres critiques ou traducteurs, compris l'esprit général de sa doctrine» (Royer 1866 : xi).

D'une part, la longue préface et les nombreuses notes personnelles de la traductrice dérangent; d'autre part, on lui reproche d'être allée plus loin que Darwin dans ses affirmations et d'avoir trop pris de libertés. Le savant anglais avait bien pesé ses mots

⁶⁹ À partir de la deuxième édition, le terme «élection» est remplacé par celui de «sélection», et le sous-titre devient «ou des lois de transformation des êtres organisés» (Fraisie 1985 : 168).

et avait été prudent (réservant même certaines conclusions), mais la traductrice dit tout haut dans sa préface comment elle perçoit l'œuvre de Darwin :

[...] il serait complètement inutile de dissimuler ici que la théorie de M. Darwin, bien que pouvant être très religieuse, est néanmoins foncièrement et irrémédiablement hérétique (Fraisie 1985 : 138).

Comme on l'a vu précédemment, Darwin n'a pas désavoué sa traductrice pour autant, du moins pas à cette époque.

La préface de 1862 fit tant de bruit lors de sa parution qu'un membre de la Société d'anthropologie, Charles Létourneau, «avait pris d'abord le premier traducteur français de *L'Origine des espèces* pour un homme combattant sous un masque de femme, parce que sous l'Empire, il y avait quelque péril à dire sa pensée» (Royer, citée par Fraisie 1985 : 32).

Le livre de Darwin est le seul qu'ait traduit Clémence Royer. La jeune féministe a toutefois été pressentie pour traduire une autre œuvre majeure : *Das Kapital* de Karl Marx. Un éditeur est entré en contact avec elle en 1868 pour faire traduire le premier livre de l'ouvrage, mais les pourparlers ont échoué en raison des opinions bourgeoises de Clémence Royer. Marx en avait été informé dès sa lecture de la préface que la traductrice de Darwin avait donnée à *L'Origine des espèces*, et c'est sans regrets qu'il apprit l'échec des négociations (Nacache 1980 : 129).

3.4.5 Conception de la traduction et manière de traduire

Contrairement à bon nombre de traducteurs (et surtout de traductrices) de son époque, Clémence Royer ne s'efface pas devant son auteur. Elle se pose plutôt comme son égale, d'abord par la «place» qu'elle occupe dans le livre traduit (préfaces, notes, etc.), ensuite et surtout par la nature de ses propos.

Dans toutes les éditions de l'ouvrage, la traductrice est omniprésente. La première (1862) comporte une préface de 38 pages. Dans la deuxième (1866), la traductrice reprend cette préface et y ajoute un avant-propos de 13 pages. Pour la troisième édition (1870), elle rédige une nouvelle préface de 25 pages. Pour la quatrième (1882), elle remet la préface de la première édition (qui figure aussi dans les éditions de 1901, 1918 et 1932) et la fait suivre d'un avertissement aux lecteurs de six pages, en plus d'ajouter toutes les notes figurant dans les trois premières éditions.

Évidemment, ces notes contribuent aussi à rendre la traductrice très visible dans son travail. Bien qu'écrites en petits caractères, elles sont tout de même d'une longueur étonnante (jusqu'à cinq pages) et sont copieuses : elles représentent une soixantaine de pages dans la quatrième édition!

Par ailleurs, le texte de Darwin subit d'importantes modifications idéologiques sous la plume de Clémence Royer. Toute traduction constitue un filtre idéologique, c'est

maintenant chose admise. Les traducteurs, consciemment ou non, traduisent en fonction de leur époque, de leurs convictions, de leur public. Ici, la traductrice interprète les propos de l'auteur et se permet de faire des extrapolations. En effet, les notes, les préfaces, l'avant-propos et l'avertissement de la traductrice contiennent des hypothèses que Darwin énoncera seulement dans *Descent of Man*, en 1870. Royer reprend d'ailleurs ses propres conclusions dans son livre intitulé *De l'Origine de l'homme et des sociétés* paru en 1869, avant *Descent of Man*.

Dans son métatexte, la traductrice se permet également de critiquer Darwin, de commenter le contenu et la forme de l'ouvrage, d'ajouter des précisions là où elle juge que l'auteur n'a pas été assez clair, de résumer certains passages et même de contredire et de corriger certains faits avancés par le savant. Ces notes et préfaces contiennent entre autres des développements de la théorie, des détails qui l'appuient, des vues d'ensemble qui la résument «à grands traits et plus synthétiquement que les habitudes d'esprit des naturalistes contemporains en général, et de M. Darwin en particulier, ne les portent à le faire» (Fraise 1985 : 147).

Dans la première édition de *L'Origine des espèces*, par exemple, la traductrice critique l'introduction, qu'elle trouve peu explicite, et la *mauvaise* Table des matières, qui «ne dévoile que très imparfaitement l'ensemble de son système» (Fraise 1985 : 142). Elle fait aussi des observations de nature linguistique : à son avis, les termes choisis par

Darwin pour décrire ses grandes lois ne conviennent pas : «ce sont des mots nouveaux et littéralement intraduisibles en bon français d'Académie⁷⁰», écrit-elle (Fraise 1985 : 142). Elle se permet en outre des commentaires sur la façon d'écrire du naturaliste :

Sa prudence nuirait même quelquefois à la clarté de son exposition. Elle rend ses démonstrations diffuses et son style un peu lourd, surtout pour des lecteurs français, accoutumés à voir leurs écrivains argumenter au pas de charge et conclure à la baïonnette. J'ai respecté autant que possible cette forme simple et sincère, mais, un peu hésitante (Fraise 1985 : 146).

Dans la préface de la troisième édition, elle va encore plus loin. Selon Geneviève Fraise (1985 : 32), «elle outrepassa d'éventuels droits à commenter pour passer à une critique plus radicale de l'auteur qu'elle traduit». Par exemple, lorsque Darwin traite du problème de l'hérédité, la traductrice y voit une contradiction avec la loi de l'évolution et explique sa position aux lecteurs :

C'est du reste à titre de *simple hypothèse*⁷¹ que M. Darwin présente sa théorie de l'hérédité; et c'est là son excuse. Mais j'ai dû tenir ici à séparer nettement de *cette hypothèse qu'aucun fait n'appuie*⁷², la solide théorie du transformisme [...], de peur que la mauvaise foi et l'ignorance [...] ne retardent les progrès que la doctrine de transformation des formes vivantes [...] ne peut manquer de faire accomplir [...] (Royer 1870 : XXVI).

On peut donc affirmer sans hésiter que Clémence Royer s'est carrément approprié le texte de Darwin. Autre preuve de cette appropriation : elle refuse d'intégrer à sa troisième édition certaines modifications apportées aux nouvelles éditions anglaises et ce,

⁷⁰ Elle faisait entre autre référence au mot «*selection*», dont l'équivalent français «*sélection*» n'était pas encore officiellement entré dans la langue.

⁷¹ C'est moi qui souligne.

⁷² *Ibid.*

même à la demande expresse de l'auteur. Elle juge en effet que ces ajouts n'apportent rien au texte original et que l'exercice serait trop long et trop fastidieux.

C'est d'ailleurs après avoir essuyé ce refus et en raison de relations de plus en plus difficiles avec Madame Royer que Darwin change de traducteur à partir de la quatrième édition. J.J. Moulinié et Ed. Barbier prennent successivement la relève (Fraisie 1983 : 89)⁷³.

Malgré tous les points de désaccord qui existaient entre la traductrice et l'auteur, celle-ci partage néanmoins, sur le fond, les idées de Darwin. D'abord et avant tout, elle le traduit parce qu'il «confirme» ses propres théories, pour «servir la vérité» (Royer 1882 : II), et pour l'avancement de la science. Elle veut faire connaître l'ouvrage :

[...] parce qu'il est important qu'il soit étudié et connu [...], voyant qu'on tardait trop à remplir ce devoir envers la vraie science, voyant surtout combien ce livre était mal compris, mal jugé, sans doute parce qu'il n'était pas lu» (Fraisie 1985 : 146).

Elle ajoute également qu'elle a traduit cet ouvrage de Darwin uniquement parce qu'elle en maîtrisait le sujet :

Si j'ai voulu traduire ce livre, c'est que j'étais sûre d'en bien saisir l'ensemble et d'en bien rendre l'esprit. J'ai surtout essayé de traduire la pensée de l'auteur, et j'espère l'avoir bien comprise, sinon toujours bien exprimée (Fraisie 1985 : 146).

⁷³ La traduction de Clémence Royer fait néanmoins l'objet de deux autres éditions après la mort de Darwin.

La traductrice regrette toutefois de n'être pas plus spécialisée pour traduire l'ouvrage : «un savant plus spécial eût mieux rempli [pareille tâche] dans ses détails» (Fraise 1985 : 146).

Pour Clémence Royer, la traduction est donc à la fois un outil de diffusion des connaissances et un moyen de confirmer et de répandre ses propres idées. Sa traduction de *L'Origine des espèces* (y compris ses notes et sa préface) ainsi que la polémique qui l'entoure la font connaître à travers toute l'Europe. Certains la critiquent, mais on voit généralement en elle une grande femme de sciences, ce qui lui procure d'emblée un auditoire pour son *Origine de l'homme et des sociétés*.

Quant à la façon de traduire de Clémence Royer, seule une analyse comparative serrée du texte original et de la traduction permettrait de tirer des conclusions véritablement objectives. Je me suis contentée de rapporter les paroles de la traductrice et de me former une opinion sur sa manière de traduire d'après ses notes, ses préfaces, un avant-propos et un avertissement.

Du premier coup d'oeil, on constate que Madame Royer s'interpose souvent entre l'auteur et le public cible, qu'elle n'hésite pas à prendre des libertés qu'un bon nombre d'hommes et surtout de femmes de son époque n'auraient pas osé prendre. On remarque également, surtout à la lecture des notes en bas de page, qu'une étroite collaboration s'est

établie entre la traductrice et l'auteur : elle soumet à Darwin des extraits de sa traduction, qu'il lui retourne avec ses commentaires, des explications ou des suggestions de modifications. La traductrice modifie (la plupart du temps) son texte en conséquence ou propose à son tour des précisions, dont l'auteur tient habituellement compte dans ses éditions ultérieures (Royer 1866 : 166).

En ce qui concerne la langue elle-même, la traductrice semble suivre de très près le texte de départ, comme elle le précise dans sa première préface :

J'ai traduit aussi textuellement, plus textuellement parfois que le respect de la langue et le plaisir de l'oreille ne me l'eussent conseillé (Fraisie 1985 : 146).

Elle ne cherche pas à embellir le texte de Darwin (qu'elle trouve parfois lourd et maladroit) de manière à le rendre plus attrayant, surtout qu'il ne s'agit pas d'un texte littéraire et qu'il importe davantage à la traductrice de rendre la PENSÉE de l'auteur qu'à faire connaître aux Français les qualités (ou les défauts) de sa prose. Voici d'ailleurs son avis sur les traducteurs qui s'adonnent à cette pratique : «Je crois qu'une traduction doit être un portrait, et je n'estime pas les peintres qui flattent» (Fraisie 1985 : 146).

Sa manière de traduire correspond donc parfaitement au courant dominant du XIX^e siècle : la littéralité. En effet, en réaction à l'époque des «belles infidèles», où les traducteurs se permettaient toutes sortes de modifications, d'amplifications, de coupures et d'ornementations, on assiste au XIX^e siècle à un retour du pendule : le mot à mot

scrupuleux et le calque systématique redeviennent monnaie courante (Horguelin 1981 : 148).

Autre fait intéressant à noter : on doit à Clémence Royer l'entrée dans la langue française d'un nouvel adjectif. Dans sa première traduction de l'ouvrage de Darwin, elle avait rendu le mot «*selection*» dans le titre anglais par le terme «*élection*» (*L'Origine des espèces par élection naturelle*), qui, selon elle, convenait parfaitement puisqu'il était déjà utilisé en chimie pour désigner un concept semblable (Royer 1866 : xiii). On lui a reproché ce choix lexical dès la parution de sa traduction, et elle s'est vue contrainte de le remplacer par le terme «*sélection*» dans sa deuxième édition. «*puisque'il avait été adopté par la plupart des critiques de M. Darwin et que des naturalistes compétents n'avaient point reculé devant ce néologisme qui nous avait semblé inutile*» (Royer 1866 : xii). Cette décision l'a obligée à introduire l'adjectif «*sélectif*». Elle n'a toutefois pas osé faire le verbe *sélire*, «*qui serait élégant, mais peut-être peu compris, et encore moins le verbe *sélectionner* que nous craignons de lui voir un jour préférer et passer dans l'usage*⁷⁴» (Royer 1866 : xii).

⁷⁴ Le *Petit Robert* donne 1866 comme date du premier emploi connu de l'expression *Sélection naturelle*; 1871 pour l'adjectif *sélectif*, soit cinq ans après la deuxième édition de *L'Origine des espèces*; et 1899 pour le verbe *sélectionner*, dont Madame Royer avait prédit l'entrée dans la langue trente-trois ans plus tôt.

3.4.6 Conclusion

Enfin, même si Clémence Royer n'a traduit qu'un seul ouvrage au cours de sa vie, son œuvre de traductrice lui collera à la peau jusqu'à son dernier souffle. Sa traduction occupe une place considérable dans l'ensemble de sa carrière, compte tenu du nombre de rééditions et de réimpressions dont elle a fait l'objet au fil des ans, tout comme les textes d'accompagnement d'ailleurs. Les critiques, éloges, attaques, accusations et commentaires suscités par sa version du texte de Darwin ont grandement contribué à sa reconnaissance comme traductrice. La plupart des dictionnaires accordent d'ailleurs plus d'importance à cette traduction qu'au reste de sa production personnelle, pourtant très imposante.

Traductrice, mais aussi naturaliste, mathématicienne, philosophe, linguiste, sociologue ou anthropologue, Clémence Royer semble avoir voulu explorer tous les champs de la connaissance humaine. Si chacun des domaines ayant retenu son intérêt lui a valu d'être reconnue par ses pairs comme une femme exceptionnelle, c'est sans doute le premier, la traduction, qui aura soulevé le plus de passions. Sans la traduction de l'œuvre magistrale de Darwin, le nom de Clémence Royer serait peut-être aujourd'hui relégué aux oubliettes.

Les recherches que j'ai effectuées afin de produire cette étude sur «les femmes dans l'histoire de la traduction» me permettent d'affirmer que les traductrices du domaine français «de la Renaissance au XIX^e siècle» méritent une place dans l'histoire de la traduction. Leur nombre n'égale certainement pas celui des traducteurs, mais il justifie amplement la nécessité de mener des études approfondies et rigoureuses sur leur travail, sur le discours qu'elles ont tenu sur la traduction et sur les conditions socio-historiques ayant entouré leur pratique.

J'ai tenté, dans la présente thèse, de contribuer à la réalisation de la première étape devant conduire à la reconnaissance des femmes dans l'histoire de la traduction : **la recension des traductrices**. La liste des traductrices que j'ai dressée n'est évidemment pas exhaustive. On découvrira sûrement plusieurs autres noms dans les années à venir ainsi que des textes (traductions, préfaces, articles, lettres, etc.) révélant des détails historiques importants. Toutefois, le répertoire des traductrices du domaine français et des œuvres qu'elles ont traduites, ainsi que les notices biographiques ou les précisions historiques présentées ici de façon sommaire, pourront servir de point de départ de recherches plus approfondies, par exemple, sur le discours des femmes, ou d'études comparatives entre les œuvres originales et les versions françaises, etc.

En brossant quatre portraits de traductrices, j'ai voulu amorcer la deuxième étape du processus de reconnaissance : **l'étude du discours des femmes sur la traduction et sa contextualisation**. Ces portraits sont des exemples du genre de recherches qui, à mes yeux, sont nécessaires pour revaloriser le rôle des traductrices d'hier. Une analyse plus poussée aboutira sans aucun doute à des conclusions plus nuancées, cela va de soi, mais je crois pouvoir dire que mes recherches ont fait ressortir un certain nombre de faits, de tendances, que j'aimerais exposer dans la suite de cette conclusion-analyse.

Sur le plan social, on constate, tout d'abord, que plusieurs traductrices provenaient de familles aisées, bourgeoises ou même aristocrates. Les parents de ces femmes sont en général des gens plus instruits que la moyenne, qui valorisent autant l'éducation des filles que celle des garçons. En outre, les auteurs de la plupart des biographies consultées indiquent que leur sujet d'étude est doué d'une intelligence supérieure.

Fait intéressant à souligner, de nombreuses traductrices étaient maîtresses, épouses ou filles d'hommes célèbres : Louise Colet (maîtresse de Flaubert), Judith Gautier (maîtresse de Wagner), Émilie du Châtelet (maîtresse de Voltaire), George Sand (maîtresse de Jules Sandeau, d'Alfred de Musset, de Frédéric Chopin et de plusieurs autres), Madeleine de Puisieux (maîtresse de Diderot), Sophie de Grouchy (épouse du marquis de Condorcet), Louise Mather-Flint (épouse de Rivarol), Germaine de Staël (fille de l'homme d'État Jacques Necker et épouse du baron de Staël), Pauline Meulan et

Henriette Guizot (respectivement épouse et fille de l'historien François Guizot), Adélaïde Fétis-Robert (épouse du compositeur François Fétis), Marie-Anne Pierrette Lavoisier (épouse du chimiste Antoine Lavoisier), Marguerite de Cambis (épouse du traducteur Jacques de Rochemore) et Anne Dacier (épouse de l'académicien André Dacier et fille du traducteur Tanneguy Lefebvre).

Détail encore plus intéressant : plusieurs de ces amants, de ces maris ou de ces pères ont eux aussi exercé le métier de traducteur. Mentionnons entre autres François Marie Arouet (Voltaire), Nicolas de Condorcet, Antoine Rivarol, Denis Diderot, François Guizot, Florent de Puisieux, Jacques de Rochemore, André Dacier et Tanneguy Lefebvre. La profession semble s'être transmise de père en fille ou d'amant à maîtresse à plus d'une reprise⁷⁵. Ainsi, il n'est pas étonnant que certaines femmes aient collaboré avec leur père, mari ou amant dans le cadre de travaux de traduction. Le couple Sophie de Grouchy (1764-1822) et le marquis de Condorcet en est un exemple : les époux ont traduit ensemble le texte de la constitution fédérale américaine.

De façon générale, les traductrices ont joué des rôles semblables à ceux des hommes dans l'histoire de la traduction.

⁷⁵ On recense également quelques cas de «transmission» mère-fille, notamment M^{me} de Staël - Albertine de Broglie et Madeleine - Catherine Des Roches.

Comme eux, elles ont **inauguré des mouvements en littérature ou en traduction** : Germaine de Staël (1766-1817) et Albertine Necker de Saussure (1776-1841) ont contribué à promouvoir le respect de l'œuvre originale et le littéralisme en traduction, et Anne de Marquets (v.1533-1588) a été l'instigatrice d'un mouvement prônant la restauration de la littérature religieuse en France.

Elles ont également **contribué à l'avancement des sciences** : entre autres, la marquise Émilie du Châtelet (1706-1749) et Clémence Royer (1830-1902) ont produit les premières versions françaises d'ouvrages scientifiques importants de Newton et de Darwin.

Bon nombre de traductrices ont aussi **favorisé la diffusion des littératures étrangères** en donnant au public français des versions de grandes œuvres : George Sand (1804-1876), par exemple, a traduit pour la première fois la pièce *As you like it* de Shakespeare, et Louise Swanton Belloc (1796-1881) a mis en français *La Case de l'oncle Tom* de l'américaine Harriet Beecher Stowe.

Toujours dans le domaine littéraire, d'autres femmes ont **participé à la diffusion d'images nouvelles et à l'évolution de la littérature française**, ainsi qu'à l'importation

de valeurs culturelles, particulièrement les traductrices de la vague du roman noir, au XVIII^e siècle, dont Mary Gay-Allard et Victorine de Chastenay-Lanty⁷⁶.

Bien qu'aucune traductrice du domaine français ne semble avoir traduit la Bible avant le XX^e siècle, certaines femmes, surtout dans les années 1500, ont produit des versions françaises de textes religieux et ont ainsi **propagé des idées religieuses** : la dominicaine Anne de Marquets, par exemple, a traduit des textes latins d'auteurs dont elle partageait les idées et voulait répandre la parole en France.

Toutefois, en plus de ces rôles traditionnels reconnus aux traducteurs des deux sexes, il en est un qui me semble propre aux femmes. On constate en effet que quelques femmes ont revêtu l'habit de traductrices pour venir en aide à des hommes de leur entourage, pour les soutenir, par une collaboration étroite, dans la réalisation de leur œuvre. Citons, entre autres, M^{me} de Lavoisier (1758-1836), qui a traduit pour son mari chimiste les mémoires de savants anglais et un essai scientifique; Pauline Meulan (1773-1827), qui a produit une nouvelle version française de *l'Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*, à la demande de son époux; et Adélaïde Fétis-Robert (XIX^e s.), qui a traduit de l'anglais une histoire de la musique pour servir les intérêts de son mari compositeur. Et la liste pourrait bien s'allonger si l'on poussait les recherches plus à fond. Ce rôle de **soutien au conjoint** me paraît tout à fait propre aux traductrices. À ma

⁷⁶ Voir Prunghaud (1994).

connaissance, aucun homme (toujours avant le XX^e siècle) n'a traduit d'ouvrage pour sa conjointe. Cette constatation peut sembler une évidence, car l'homme, jusqu'à tout récemment, était le travailleur principal du couple et la femme lui servait de soutien. Je crois cependant qu'il s'agit là d'un point important, puisqu'il constitue une preuve du **rapport étroit existant entre traduction et condition féminine**, rapport qui, comme le fait remarquer Doris Y. Kadish (1994 :1), «[...] ha[s] been insufficiently explored, leaving a gap in the treatment of the complex interrelationships that exist among them [translation, gender and race]».

À cet égard, mes recherches m'ont permis de découvrir plusieurs distinctions entre traductrices et traducteurs, au-delà, bien sûr, de la différence sexuelle. À travers les siècles, les femmes ne semblent pas avoir subi le même traitement que leurs confrères. La traduction a longtemps été pour elles l'une des seules pratiques d'écriture socialement acceptables (Delisle et Woodsworth 1995 : 154), et elles ont été confinées à un rôle secondaire, à l'image de leur statut dans la société. Bon nombre sont demeurées dans l'ombre toute leur vie, mais d'autres, conscientes du sort qu'on leur réservait, ont en quelque sorte «relevé la tête» pour s'affirmer. Elles sont allées à contre-courant des valeurs admises dans la société. Au lieu de demeurer à jamais des femmes effacées et «silencieuses», elles ont plutôt utilisé la traduction pour prendre leur place dans le monde et se faire entendre, car elles avaient, elles aussi, des choses à dire.

Pour certaines femmes, par exemple, la traduction a servi de **pratique à l'écriture**. On semble avoir souvent encouragé celles qui voulaient écrire, mais à qui il manquait un peu de confiance, à s'adonner d'abord à la traduction⁷⁷. Ce fut notamment le cas de M^{me} Necker de Saussure, que M^{me} de Staël a poussée dans cette direction, et celui d'Anne de Marquets, qui a préféré traduire des poèmes pour la princesse Marguerite avant de lui offrir de ses propres créations. Après plusieurs essais, toutefois, et au bout de quelques années, ces deux femmes ont acquis de l'expérience, elles ont pris confiance en elles-mêmes et ont pu laisser tomber la traduction pour se consacrer entièrement à l'écriture. Elles ont ainsi pu s'élever au rang de femmes de lettres et se tailler une place dans la société.

La traduction a aussi permis aux femmes de **légitimer leurs écrits ultérieurs**, à une époque où l'on acceptait difficilement qu'elles s'adonnent à l'écriture (ou à tout travail intellectuel, à vrai dire). Je me tourne ici vers les traductrices anglaises pour illustrer ces propos, puisque les femmes étaient encore plus limitées dans leurs activités littéraires outre-Manche qu'en France⁷⁸. En Angleterre, donc, les femmes traduisaient ou écrivaient

⁷⁷ Beaucoup d'hommes ont aussi pratiqué la traduction avant de produire des œuvres originales, mais moins par manque de confiance que pour développer leur style. La traduction n'était pour eux qu'un banc d'essai.

⁷⁸ «In sixteenth-century Lyon, Poitiers, and Paris, female literary salons provided an active context for competition and literary improvisation. In Protestant England things were less favourable» (Krontiris 1992 : 20).

des œuvres religieuses pour faire accepter l'écriture ou la traduction d'œuvres profanes.

Selon Tina Krontiris :

The utilization of permitted areas⁷⁹, especially of religion, became an indirect way of self-assertion in literary expression. Writing religious and secular works became a way of justifying both. [...] A woman who has earned respectability through her devotion to religious matters can also translate or write secular works without much risk (1992 : 21).

Krontiris cite en exemple la comtesse de Pembroke et soeur de l'écrivain Philip Sidney, Mary Herbert (1561-1621). Avant de traduire en 1595 la pièce *Marc-Antoine* de Robert Garnier (1544-1590)⁸⁰, cette femme de lettres s'était d'abord intéressée aux Psaumes de David : «The respectable name that is acquired from the versification of the *Psalms* can also legitimate the translation of a play like *Antonie*» (Krontiris 1992 : 21).

Les femmes qui ne s'en tenaient pas aux domaines permis – elles étaient peu nombreuses celles qui osaient défier l'autorité masculine – devaient se justifier. C'est ce qu'a fait Margaret Tyler (seconde moitié du XVI^e siècle) dans la préface de sa traduction du roman espagnol *A Mirrour of Princely deedes and knighthood*, publié en 1578⁸¹ :

⁷⁹ «The acceptable literary areas for women [16-17 century England] were basically two: religion and domesticity. [...] Translation was also an acceptable area for women to work in» (Krontiris 1992 : 17).

⁸⁰ Première pièce profane traduite en anglais, sous le titre : *The Tragedy of Antonie. Doone into English by the Countess of Pembroke*. Par sa traduction, Mary Herbert réussit à donner une image positive de Cléopâtre (Delisle et Woodsworth 1995 : 154).

⁸¹ Roman de chevalerie de Diego Ortuñez de Calahorra. Tyler l'a traduit directement de l'espagnol, ce qui était rare à son époque puisque très peu d'Anglais – hommes ou femmes – connaissaient cette langue (Krontiris 1992 : 45).

But as for the manlinesses of the matter thou knowest that it is not necessary for every trumpettour or drumstare in the warre to be a good fighter [...] So Gentle Reader if my travaile in Englishing this Authour, may bring thee to a liking of the virtues herein commended, [...] I neither bend my selfe therto nor yet feare the speach of people if I be found backward [...]. But amongst al my il willers, some I hope are not so straight that they would enforce me necessarily either not to write or to write of divinitie (citée par Krontiris 1992 : 46).

Cette préface constitue un texte très important, que Krontiris (1992 : 45) considère à juste titre comme une sorte de «feminist manifesto that marks its author as a distinct voice among her female contemporaries [and a] landmark in feminist literary history on account of its being both the boldest criticism of patriarchal ideology by a woman writer up to that time».

Quelque trois cents ans plus tard, Clémence Royer a elle aussi utilisé la traduction pour faire accepter ses futurs travaux. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les femmes pouvaient généralement s'adonner à des activités littéraires sans trop de difficulté. Le domaine scientifique, toutefois, demeurait très hermétiquement masculin. En traduisant l'œuvre maîtresse de Darwin, non seulement Clémence Royer confirme et diffuse ses propres idées par l'intermédiaire d'un savant reconnu, mais elle se fait aussi connaître comme femme de sciences auprès d'un vaste public, elle se crée un auditoire pour son propre livre (qui suivra quelques années plus tard) et surtout, elle acquiert une crédibilité qu'une œuvre originale contenant des propos semblables ne lui aurait fort probablement pas donnée à ce moment-là. Madame Royer s'est servi de la traduction pour se donner le droit de publier un ouvrage scientifique, pour se «préparer le terrain». Le recours à cette

stratégie n'est probablement pas exclusif aux femmes, mais le contexte socio-historique de l'époque porte à croire que les femmes devaient y avoir recours beaucoup plus fréquemment que les hommes pour être prises au sérieux, en particulier par la communauté scientifique.

Autre distinction entre traductrices et traducteurs : **l'anonymat**. Les femmes, tout comme les hommes, publient depuis longtemps des travaux en cachant leur identité. De nos jours, les écrivaines et les écrivains qui publient sous un pseudonyme agissent ainsi parce leur nom ne leur plaît pas ou ne leur semble pas approprié; pour exprimer une opinion peu orthodoxe ou même dangereuse; pour publier un livre à succès à faible valeur littéraire sans que cela nuise à leur réputation; pour publier dans un domaine nouveau ou peu reconnu, ou encore pour écrire un ouvrage qui n'est pas destiné à leur public ou à leur éditeur habituels (Kahler Marshall 1985 : vii). En fait, les auteurs occidentaux du XX^e siècle utilisent des pseudonymes pour des raisons de «marketing», puisque la liberté d'expression dont ils jouissent leur permet généralement d'écrire sans craindre la discrimination, et encore moins l'échafaud ou le bûcher... Jusqu'au milieu du siècle dernier, par contre, des auteurs et des traducteurs des deux sexes préféraient garder l'anonymat par mesure de protection, par exemple pour des motifs religieux (Anne de Marquets) ou politiques

(Sophie de Condorcet), ou en raison de la controverse entourant le sujet de leur ouvrage (Albertine Necker de Saussure)⁸².

Avant notre siècle, les femmes de lettres (y compris les traductrices) avaient toutefois des raisons bien particulières de recourir à l'anonymat, raisons liées aux préjugés dont elles étaient victimes en raison de leur sexe. L'anonymat procurait aux femmes une protection dont avaient moins besoin les hommes, étant donné la prédominance de ces derniers dans le monde des lettres et des sciences, d'où l'utilisation accrue de cette «stratégie» par les femmes.

Bon nombre de femmes se réfugiaient sous le couvert de l'anonymat d'abord pour ne pas entacher leur réputation. En effet, on a longtemps remis en question la valeur de celles qui osaient prendre la plume et avaient des prétentions littéraires. On les considérait comme de mauvaises épouses, qui délaissaient enfants et mari pour se consacrer à une occupation d'ordinaire réservée aux hommes, on les traitait de bas-bleus

⁸² Clémence Royer en a d'ailleurs étonné plusieurs en signant de son nom véritable sa traduction de Darwin : on ne croyait pas qu'une femme ose s'aventurer sur un terrain si glissant... On sait maintenant qu'elle l'a justement fait pour se faire connaître auprès du milieu scientifique, mais, à l'époque, on avait soupçonné qu'il s'agissait d'un traducteur masculin s'étant servi d'un nom de femme (voir p. 95).

ou de femmes à barbe⁸³. En Angleterre, comme l'écrit Kahler Marshall (1985 : 77), on doutait de la moralité de ces femmes : «The taint of immorality clung to any 17th or 18th Century woman who published her work openly. Such a writer defied establish custom by moving out of woman's "private sphere" and "exposing" herself to the world».

Certaines femmes préféraient également ne pas signer leurs travaux littéraires (ou utiliser un pseudonyme) parce que la société ne considérait pas très féminin de se «donner» ainsi en public et de chercher à se faire connaître. En Angleterre et en Allemagne⁸⁴, écrire au nom ou en l'honneur d'un autre constituait «a shield of protection from seeming to seek fame – a strictly unfeminine endeavour in her culture. A woman that published in her own name could be suspected of self-display» (Krontiris 1992 : 65).

Quel que soit le motif invoqué pour masquer leur identité, toutes les femmes savaient que l'on accorderait une plus grande valeur à leur travail s'il était attribué à un homme : «Si l'on apprenait qu'une traduction avait été réalisée par une femme, le manuscrit ne sortait guère du cercle des intimes», lit-on dans *Les Traducteurs dans*

⁸³ Le domaine anglais semble plus «riche» en surnoms. Selon Alice Kahler Marshall (1985 : vii), bon nombre d'écrivaines anglaises utilisaient un pseudonyme «to escape the stigma of being branded a "bluestocking," a "she-writer," "female quill-driver," "half-Man," "petticoat-author," "scribbling dame" or other epithet for a woman who ventured into an overwhelmingly patriarchal literary culture».

⁸⁴ «In eighteenth-century Germany, women writers faced an unresolvable dilemma: despite the emancipatory efforts of the Enlightenment, writing and publishing were considered essentially unfeminine occupations.» (Kord 1994 : 11)

l'histoire (Delisle et Woodsworth 1995 : 154). Les femmes étaient également conscientes qu'il était beaucoup plus facile de trouver un éditeur pour un ouvrage écrit ou traduit par un homme. Ainsi, plusieurs traductrices n'ont tout simplement laissé aucune trace de leur passage (par exemple lorsqu'elles n'écrivaient pas de préface); d'autres ont seulement signé «le traducteur» (Albertine Necker de Saussure); d'autres encore n'ont laissé que leurs initiales (M. de C. – Marie de Côte blanche ou Marguerite de Carle [XVI^e siècle]; ADM – Anne de Marquets), et certaines ont préféré utiliser un pseudonyme masculin (George Sand – Aurore Dupin; Jules Philippe – Juliette Heuzey). Tous ces moyens étaient bons pour donner plus de poids à leurs écrits, d'autant plus que les lecteurs attribuaient généralement les œuvres anonymes ou signées d'initiales à des hommes (Kahier Marshall 1985)⁸⁵.

Il existe, semble-t-il, une différence importante entre les métiers d'écrivaine et de traductrice. Plusieurs traductrices ont eu recours à l'anonymat pour les mêmes raisons que les écrivaines, mais la proportion de traductions anonymes réalisées par des femmes est certainement inférieure à la proportion d'écrivaines ayant utilisé des pseudonymes,

⁸⁵ Voici un autre exemple intéressant dans le domaine anglais. Une des grandes écrivaines du XIX^e siècle, George Eliot (1819-1880), a publié sa première traduction (*The Life of Jesus* de Strauss) sous le couvert de l'anonymat et sans préface pour ne pas que l'auteur s'inquiète de savoir sa réputation auprès du public de langue anglaise entre les mains d'une jeune femme. La traduction a été très bien reçue : on a dit du traducteur anonyme qu'il était «un théologien bien informé, un homme ayant une bonne connaissance du sujet» (Stark 1993 : 36) – comme quoi les ouvrages anonymes sont souvent attribués implicitement à des hommes.

principalement parce que la traduction *favorise* l'anonymat. En effet, elle permet aux femmes de se dissimuler derrière un autre nom pour se faire entendre et leur procure, par le fait même, une protection presque égale à celle de l'anonymat. Les femmes pouvaient ainsi utiliser la traduction (pratique d'écriture mieux acceptée que l'écriture pour leur sexe) pour faire passer leurs idées, sans que les critiques puissent remettre en question leur moralité ou leur valeur, puisque les propos originaux étaient de quelqu'un d'autre et ne pouvaient leur être attribués.

Néanmoins, la protection qu'offrait la traduction ne suffisait pas dans certains cas. En plus de s'adonner à la traduction au lieu d'écrire, soit par manque de confiance, soit par prudence, Anne de Marquets, M^{me} Necker de Saussure et plusieurs autres traductrices mentionnées précédemment ont publié leurs traductions sous le couvert de l'anonymat : elles jouissaient ainsi d'une *double protection* et se mettaient à l'abri de toute attaque sur le contenu ou la forme de l'ouvrage publié.

De toute évidence, cependant, il était moins risqué de signer une traduction de son nom véritable qu'une œuvre originale. Au début du XIX^e siècle, par exemple, la marquise Sophie de Condorcet (1764-1822) a publié dans des revues de nombreux articles sur la politique française et étrangère, sur les droits de la personne et sur plusieurs sujets d'ordre moral. Bon nombre de ces articles, sans doute les plus compromettants et les plus «dérangeants», ont été publiés sous un nom d'emprunt. Par contre, toutes les traductions

attribuées à la marquise ont été signées de son propre nom, même si elles traitaient aussi de politique et de moralité. Et encore du côté anglais, George Eliot (1819-1880), qui avait d'abord préféré conserver l'anonymat pour sa première traduction, s'est ensuite ravisée et a signé sa seconde version (*Essence of Christianity*, de Feuerbach) de son nom véritable (Marian Evans)⁸⁶ : «However much she would initially have liked to keep her gender a secret, she did not, after all, consider it necessary to adopt a male pseudonym for a translation» (Stark 1993 : 37).

Un phénomène observé en Allemagne prouve également que la traduction offrait une protection presque égale à l'anonymat ou à la pseudonymie : la publication de travaux originaux que des femmes ont fait passer pour des traductions ou des adaptations. Au XVIII^e siècle, plusieurs écrivaines allemandes se sont fait passer pour les éditrices ou les traductrices d'œuvres de leur cru. C'est un moyen qu'elles avaient trouvé pour faire preuve de modestie tout à fait «féminine», tout en s'adonnant à des activités littéraires typiquement «masculines» :

In a society where the female author was always pronounced guilty, the "innocent" translator became a way of resolving the dissoluble conflict: to write and publish while adhering to contemporary notions of femininity, to become known and remain unknown at the same time. (Kord 1994 : 12)

Ce «comportement pseudonymique» (Kord 1994) a aussi existé en France, notamment au début du XIX^e siècle. Il n'était cependant pas exclusif aux femmes, et on

⁸⁶ C'est d'ailleurs son seul écrit signé de son vrai nom (Stark 1993 : 37).

l'attribue davantage à l'engouement pour tout ce qui venait de l'étranger, particulièrement d'Angleterre. À cette époque, les ouvrages étrangers «suscitent un tel attrait que la manie se répand de tout présenter comme une traduction : c'est l'époque des mystifications littéraires» (Delisle et Woodsworth 1995 : 213).

Enfin, le recours à l'anonymat n'est qu'un des aspects différenciant les traductrices du domaine français de leurs contreparties masculines. J'en ai énuméré quelques-uns ici, mais il en existe certainement bien d'autres, que les recherches sur les femmes en histoire de la traduction et sur le rapport entre condition féminine et traduction ne manqueront pas de faire ressortir dans les années à venir.

En somme, comme il est dit dans *Les Traducteurs dans l'histoire*, de façon générale, «les traductrices du passé n'avaient pas droit de parole et étaient tenues dans l'ombre par la société de leur temps» (Delisle et Woodsworth 1995 : 156). Cependant, comme j'ai tenté de le montrer, plusieurs d'entre elles ont tout de même pris la parole et ont laissé des textes intéressants sur leur conception de la traduction et leur façon de traduire. Qui plus est, le présent travail recense beaucoup plus de traductrices que la plupart des ouvrages consacrés à l'histoire de la traduction. J'estime donc avoir atteint le but que je m'étais fixé : découvrir le plus grand nombre possible de traductrices de langue française de la Renaissance au XIX^e siècle, afin d'ouvrir la voie à d'autres recherches qui contribueront à sortir de l'ombre les artisanes de la traduction et à les revaloriser.

Le répertoire suivant comprend toutes les traductrices n'étant pas de langue française relevées au fil de mes recherches. Ces 88 femmes ont toutes pratiqué la traduction en Occident, avant le XX^e siècle.

Alorna, Marquesa de (Leonor de Almeida, pseud. «Alcipe») (1750-1839), Portugaise
- poèmes de Pope, de James Thomson, d'Edward Young et de Goethe.

Austin, Sara (1793-1867), Anglaise
- récits de voyage et poèmes médiévaux du français, de l'allemand et du provençal;
ouvrages de Leopold von Ranke.

Barking, Clemence of (XII^e siècle), Anglaise
- traduction anglo-normande de *Passio Sancte Katerine*.

Basset, Mary Roper (v. 1544-1572), Anglaise
- du latin à l'anglais, *Greek history of the Church* de Eusebius et *Treatise on the Passion* de son grand-père, sir Thomas More.

Behn, Aphra (1640-1689), Anglaise
- du français, *Entretiens sur la pluralité des deux mondes* (1688) de Fontenelle.

Maria Belpaire (1853-1948)
- a collaboré à la traduction de fables et de contes réunis sous le titre *Wonderland* (5 vol. 1894-99) avec Hilda Ram (1858-1901).

Biehl, Charlotte (1731-1788), Danoise
- de l'espagnol, *Don Quichote*.

Blind, Mathilde (1841-1896), Allemande

Bright, Mary (pseud. «George Egerton») (1860-1945), Anglaise
- du norvégien, *Hunger* (1926) de Knut Hamsun.

Brooke, Charlotte (1740-1793), Irlandaise
- *Reliques of Irish poetry* (1789), traductions de l'ancienne poésie irlandaise.

Brooke, Frances (1724-1789), Anglaise, puis Canadienne

- du français, *Letters from Juliet, Lady Catesby, to her Friend, Lady Henrietta Campley* (1760) de Marie-Jeanne Riccoboni; *Memoirs of the Marquis de St Forlaix* (1770), de Framéry; *Elements of the History of England, from the Invasion of the Romans to the Reign of George the Second* (1771).

Browning, Elizabeth Barrett (1806-1861), Anglaise

- *Prometheus Bound* d'Eschyle (1833 et 1850); *Sonnets from the Portugese* (1847) et autres œuvres poétiques.

Carter, Elizabeth (1717-1806), Anglaise

- *L'Enchiridon* (1758) d'Epictète; autres traductions du français et de l'italien.

Catherine II de Russie (1729-1796), Russe

- *Bélisaire* de Marmontel (1798); *Les Joyeuses comères de Windsor* (1786) de Shakespeare; *La Chambre de débarras* et *Le Prodigue* de Calderón.

Chézy, Helmina von (1783-1856), Allemande

Christine de Suède (1629-1689), Suédoise

Clermont, Catherine de (XVI^e siècle), Française

Coleridge, Sara (1802-1852), Anglaise

- du latin, *Account of the Abipones* (1822); du français, *Memoirs of the Chevalier Bayard* (1825).

Cooke Bacon, Anne (1528-1610), Anglaise

- plusieurs traductions d'œuvres religieuses réformistes, dont les *Sermons* de Bernardine Ochine (de l'italien) et *An Apologie or answeare in defence of the Churche of England* de John Jewell (du latin).

Craigmyle, Eliza (XIX^e siècle), Anglaise

- *Faust* (1889) de Goethe.

Crowe, Catherine (1800-1872), Anglaise

- de l'allemand, *The Secrets of Prevorst* (1845) de Justinus Kerner.

Denken, Aagje (1741-1804), Néerlandaise

Duff-Gordon, Lucy (1821-1869), Anglaise

Düringsfeld, Ida von (1815-1876), Allemande

Eastlake, Elizabeth (1809-1893)

Edgeworth, Miss (?-?), Anglaise

- du français, *L'Éducation progressive ou Étude sur le cours de la vie* d'Albertine Necker de Saussure (apr. 1832).

Éléonore d'Autriche (1433-1480), Allemande, d'origine écossaise

- du français, la chanson de geste *Pontus et Sidonie* (v. 1450).

Elgée, Jane (XIX^e siècle), Anglaise

- du français, des œuvres de nombreux auteurs dont Alexandre Dumas et Lamartine.

Eliot, George (voir **Evans, Mary Ann**)

Élisabeth de Roumanie (voir **Sylva, Carmen**)

Elisabeth von Nassau-Saarbrücken (1397-1456), Allemande

- du français, 4 chansons de geste, toutes avant 1437 : *Herpin, Sibille, Hüge Scheffel, Loher und Maller*.

Elizabeth I d'Angleterre (Tudor) (1533-1603)

- *L'Art poétique* d'Horace; *Le Miroir de l'âme pécheresse* de Marguerite de Navarre (v.1547); *De Curiositate* de Plutarque; Euripide, Boèce.

Elstob, Elizabeth (1683-1756), Anglaise

- *Orosius' History*, version saxonne d'une œuvre du roi Alfred; *Essay on Glory* de Madeleine de Scudéry (1708); *An Anglo-Saxon Homily on the Birthday of St. Gregory* de Aelfric (1709).

Espeja, marquise de (XVIII^e siècle), Espagnole

- de l'italien, *Compendio de Filosofia moral* (1785) de Francisco Zanotti.

Evans, Mary Ann (ou **Marian**) (pseud. «**George Eliot**») (1819-1880), Anglaise

- de l'allemand, *Life of Jesus critically examined* (1846) de David Friedrich Strauss; *Essence of Christianity* (1854) de Ludwig Feuerbach; textes de Friedrich Schleiermacher; du latin, *Ethics* (1854) et *Treaty of Theology and Politics* (1855) de Baruch Spinoza.

Fielding, Sarah (1710-1768), Anglaise

- *Xenophon's Memoirs of Socrates* (1762).

Fowler, Katherine (1631-1664), Anglaise

- du français, une partie de *Horace* et de *Pompée* de Corneille.

Frothingham, Ellen (XIX^e siècle), Anglaise

- de l'allemand, *Sappho* (1876) de Franz Grillparzer.

Fuller, Sarah Margaret (1810-1850), Américaine

- *Prometheus* de Goethe; *Conversations with Goethe* (1839) de Eckermann et *Correspondence of Fraülein Gunderode and Bettina von Arnim* (1842).

Garnett, Constance (1861-1946), Canadienne, d'origine anglaise

- nombreux classiques russes de Tchekov, Dostoïevski, Gogol, Tolstoï, Gorki et Tourgeniev (plus de 70 volumes).

Gregory, Augusta (Lady) (1852-1932), Anglo-irlandaise

- du français, les comédies de Molière sous le titre *The Kiltartan Molière* (1910); traductions du vieil irlandais : *Cuchulain of Muirthemne* (1902) et *Gods and Fighting Men* (1904).

Guest, Charlotte (1812-1895), Anglaise

- du gallois, *Mabinogion* (1838-1849), recueil de légendes.

Herbert (Sidney), Mary, comtesse de Pembroke (1561-1621), Anglaise

- *Le Triomphe de la Mort* de Pétrarque (1593); *Marc-Antoine* de Robert Garnier (1592); *Discours de la vie et de la mort* de Plessis du Mornay (1592); les *Psaumes de David* (termine l'œuvre de son frère Philip Sidney; traduit 107 des 150 psaumes).

Howitt, Mary (1799-1888), Anglaise

- du suédois, toutes les œuvres de Frederika Bremer (11 vol. 1844-45); du danois, *Wonderful Stories for Children* (1846) de H. C. Anderson; de l'allemand, *Die Narrenburg* (1847) de Adalbert Stifter.

Hutchison-Apsley, Lucy (?1620-apr. 1675), Anglaise

- *De rerum natura* de Lucrèce et une partie de *L'Énéide* de Virgile.

Janisch, K. (voir **Pavlova, Karolina**)

Kosač, Larissa (voir **Oukraïнка, Lessia**)

Kulman, Elizabeth (Kúl'man, Elisaveta Borisovna) (1808-1825), Russe

- du latin, les *Odes* d'Horace; du portugais, des poèmes de Manoel; en allemand, des tragédies russes du dix-huitième siècle; du grec, en 11 langues, les *Odes* d'Anacréon et de Pindare; elle a aussi traduit et adapté des chansons folkloriques de Kiev en russe moderne.

Kulmus, Luise (1713-1762), Allemande

- du français, 37 pièces de Corneille, Racine, Molière, Saint-Evremond et Destouches sous le titre *Deutsche Schaubühne* en 6 volumes (1740-45); de l'anglais, les journaux *Der Zuschaer* (1739-43), *Der Aufaeher* (1745) de Joseph Addison et *The Rape of Lock* d'Alexander Pope.

Kurz, Isolde (1853-1944), Allemande

- de l'italien, *Die Bekenntnisse eines Achtzigers* (2 vol. 1877) de Ippolito Nievo.

Lennox-Ramsay, Charlotte (?1729-1804), Anglaise

- du français, *Mémoires de Madame de Maintenon*; le *Théâtre grec* de Brumon, *La Vie de Scully*.

Lumley, Joanna Fitzalan (v. 1537-1576/1577), Anglaise

- du grec, la première version anglaise intégrale d'*Iphigénie* d'Euripide et des traductions d'Isocrate, du grec au latin.

Marko-Vovtchok, Marja (Markovitch) (1834-1907), Ukrainienne

- de nombreux romans étrangers, dont ceux de Jules Verne.

Martineau, Harriet (1802-1876), Anglaise

- du français, en condensé, le *Cours de philosophie positive* d'Auguste Comte (1853).

Marx-Aveling, Eleanor (1855-1898), Anglaise

- du français, *Madame Bovary* (1886) de Flaubert; autres traductions de l'allemand.

Mendelssohn, Dorothea (1763-1839), Allemande

- du français, *Histoire de l'enchanteur Merlin* (sous le nom de Schlegel); *Corrina* de Germaine de Staël (1807) et plusieurs autres œuvres du vieux français.

Menken, Adah Isaacs (Dolores Adios Fuertes) (1835-1868), Américaine

Mereau-Brentano, Sophie (1770-1806), Allemande

- bon nombre d'œuvres littéraires importantes de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien, et du français, dont *Fiammetta* (1806) de Boccace et des textes de Madame de Staël.

Michaelis, Caroline (1763-1809), Allemande

More Roper, Margaret (1505-1544), Anglaise

- des textes d'Erasme, dont le *Precatio Dominica* (1524).

Oukraïna, Lessia (Larissa Kosač) (1817-1913), Ukrainienne

- de l'allemand, poésie de Heine et divers ouvrages de Marx et de Engels.

Paoli, Betty (Barbara Elizabeth Glück) (1814-1894), Autrichienne

- traductions du français et du russe.

Pappenheim, Bertha (dite «Anna O») (1859-1936)

Pávlova, Karolina Karlovna (1807-1893), Russe

- du russe en allemand, diverses œuvres de Nicolaï Jazykov, d'Alekseï Chomjakov, de Mikhaïl Lermontov et d'Alekseï Tolstoï.

Pennée, Georgiana

- *Les Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé (1864).

Phelps, Almira (1793-1884), Américaine

- du français, *L'Éducation progressive ou Étude sur le cours de la vie* d'Albertine Necker de Saussure (apr. 1832); en collaboration avec Emma Willard.

Philips, Katherine (1632-1664), Galloise

- cinq traductions en vers et deux pièces de théâtre, dont *Pompée* de Corneille (avant 1663).

Plönnies, Louise von (1803-1872), Allemande

- divers auteurs anglais, néerlandais et flamands.

Pruszkova, Seweryna (XIX^e siècle), Polonaise

- du hongrois, le volume 2 de *La Hongrie ancienne et moderne* (1851), y compris les poèmes de Sándor Petöfi et le conte en vers *Jean le Preux* (1871) du même auteur.

Ram, Hilda (1858-1901), Flamande

- fables et contes réunis sous le titre *Wonderland* (5 vol. 1894-99), en collaboration avec Maria Belpaire (1853-1948).

Reeve, Clara (1729-1807), Anglaise

- du latin, *Argenis* de l'Écossais John Barclay, sous le titre *The Phoenix* (1772).

Russell (Cooke) Elizabeth (1529 ou 1540-1609), Anglaise

- du français, *A Way of Reconciliation ... Touching the Truth, Nature, and Substance of the Body and Blood of Christ in the Sacrement* de John Ponet.

Scalvini, Giovita (XIX^e siècle), Italienne

- de l'allemand, *Faust* (1835) de Goethe.

Simcox, Edith (1844-1901), Anglaise.

- introduction de Ludwig Noiré à la philosophie de Kant.

Smith, Julia E. (1793-1888), Américaine

- la Bible (1876)

Somerville, Mary (1780-1872), Anglaise

- du français, *La mécanique céleste* de P.S. Laplace (1830).

Spurret, Helen

- *The Hebrew Bible* (1885).

Swanwick, Anna (1813-1899)

- traductions de l'allemand.

Sylva Carmen (Élisabeth de Roumanie) (1843-1916), Roumaine

- du roumain en allemand, *Rūmanische Dichtungen* (1883), qu'elle mit ensuite en français sous le titre *Légendes d'amour et de guerre; Pêcheur d'Islande* de Pierre Loti.

Tieck, Dorothea (1799-1841), Allemande

- six pièces des *Œuvres complètes* de Shakespeare, dont son père avait entrepris de terminer la traduction commencée par A. von Schlegel.

Tyler, Margaret (XVI^e siècle), Anglaise

- de l'espagnol, *A Mirrour of Princely Deeds and Knighthood* (1578) de Diego Ortúñez de Calahorra.

Vegerre, Suzanne du (XVI^e siècle), Anglaise

- *Admirable Events* (1639) de Jean-Pierre Camus.

Voynich-Boole, Ethel (1864-1960), Anglaise

- du russe, *Stories from Garshin* (1893) de V. Garchine; *The Humour of Russia* (1895).

Wallis, A.S. (1857-1925), Néerlandaise

- du hongrois, *De tragedie van de mens* (1887), d'Imre Madach.

Waters Preston, Harriet (1836-1911)

Webster, Julia (Augusta?) (1837-1894)

- du grec, *Prometheus Bound* (1866) d'Eschyle et *Medea* d'Euripide (1868).

Willard, Emma (1787-1870), Américaine

- du français, *L'Éducation progressive ou Étude sur le cours de la vie* d'Albertine Necker de Saussure (apr. 1832); en collaboration avec Almira Phelps.

Winkworth, Catherine (1827-1878), Anglaise

- hymnes allemands

Winkworth Susanna (1820-1884), Anglaise

Wollstonecraft, Mary (1759-1797), Anglaise

- traduit et révisé pour l'éditeur radical Johnson.

Zardoya, Concha (XIX^e siècle), Espagnole

- *Leaves of Grass* de l'américain Walt Whitman, une sélection de 139 poèmes.

- Albistur, Maïté et Daniel Armogathe (1977). *Histoire du féminisme français du moyen âge à nos jours*. Paris, Édition des femmes, 508 p.
- Badinter, Élisabeth (1983). *Émilie, Émilie, l'ambition féminine au XVIII^e siècle*. Paris, Flammarion, 489 p.
- Badinter, Élisabeth et Robert (1988). *Condorcet : Un intellectuel en politique*. Paris, Fayard, 659 p.
- Ballard, Michel (1992). *De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, traductions, réflexions*. Lille, Presses Universitaires de Lille, 299 p.
- Bellanger, Justin (1903). *Histoire de la traduction en France, auteurs grecs et latins*. Paris, A. Lemerre, 131 p.
- Bemmel, Eugène van (1865). «Introduction», *Cours de littérature dramatique* (c1814) d'A.-W. von Schlegel. Paris, Lacroix, p. V à XIV.
- Berchtold, Alfred (1973). «Sismondi et le groupe de Coppet face à l'esclavage et au colonialisme», *Sismondi européen*, Genève, Slatkine, p. 169-221.
- Bereaud, Jacques G. A. (1971). «La traduction en France à l'époque romantique», *Comparative Literature Studies*. Urbana, University of Illinois Press, vol. VIII, n° 3, p. 224-244.
- Blingières, Auguste de (1851). *Essai sur Amyot et les traducteurs français au XVI^e siècle, précédé d'un éloge d'Amyot*. Paris, Auguste Durand, 469 p.
- Boissell, T. (1988). *Sophie Condorcet: femme des Lumières*. Paris, Presses de la Renaissance.
- Buck, Claire (dir.) (1992). *The Bloomsbury Guide to Women's literature*. New York, Prentice Hall, 1172 p.
- Carbonell, Charles-Olivier (1981). *L'historiographie*. coll. Que sais-je?, vol, n° 1966, Paris, Presses universitaires de France, 127 p.

- Cary, Edmond (1963). *Les grands traducteurs français : Étienne Dolet, Amyot, M^{me} Dacier, Houdar de la Motte et les traducteurs d'Homère, Galland et les traducteurs des Mille et une Nuits, Gérard de Nerval, Valéry Larbaud*. Genève, Georg, 133 p.
- Causse, Étienne (1930). *Madame Necker de Saussure et l'Éducation progressive*. Paris, Éditions «Jé Sers», 2 tomes.
- Chavy, Paul (1988). *Traducteurs d'autrefois, Moyen-Âge et Renaissance : dictionnaire des traducteurs et de la littérature traduite en ancien et moyen français (842-1600)*. Paris, Champion, 2 vol. (1544 p.)
- Clark, Joseph F. (1977). *Pseudonyms*. London, Elm Tree Books, 252 p.
- Conley, Carey Herbert (1967). *The First English Translators of the Classics*. Port Washington, Kennikat Press, 158 p.
- Dacier, Anne (1681). *Les poésies d'Anacréon et de Sapho*. traduites du grec en français. Paris, D. Thierry, 429 p.
- Dacier, Anne (1970). *Des causes de la corruption du goust*. Genève, Slatkine Reprints (c1717, Paris, Aux dépends de Rigaud).
- Delisle, Jean (1990). *Les Alchimistes des langues. La Société des traducteurs du Québec, 1940-1990*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 446 p.
- Delisle, Jean (1993). «Traducteurs médiévaux, traductrices féministes : une même éthique de la traduction?», *TTR*, vol. 6, n° 1, p. 203-230.
- Delisle, Jean et Judith Woodsworth (dir.) (1995). *Les Traducteurs dans l'histoire*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa /Paris, Éditions de l'UNESCO, 348 p.
- Delisle, Jean (1996). «Litré, traducteur érudit, provocateur et illusionniste», *Circuit*, n° 52, été, p. 20-21.
- Desplantes, F. et P. Pouthier (1970). *Les femmes de lettres en France*. Genève, Slatkine reprints (réimpression de l'édition de Rouen, 1890), 366 p.
- D'hulst, Lieven (1990). *Cent ans de théorie française : de Batteux à Littré (1748-1847)*. Lille, Presses Universitaires de Lille, 256 p.

- Doudan, X. (1864). *Notice sur la vie et les écrits de M^{me} Necker de Saussure (c1844)* dans *L'Éducation progressive de M^{me} Necker de Saussure*, 4^e éd., 2 tomes, Paris, Garnier, p. I à XXXII.
- Feugère, Léon-Jacques (1860). *Les femmes poètes au XVI^e siècle*. Paris, Didier et cie, 391 p.
- Fink, Robert J. (1981) «Une "Deffence et illustration de la langue française" avant la lettre: la traduction par Jacques Peletier du Mans de l'*Art poétique* d'Horace», *Revue canadienne de littérature comparée : La traduction à la Renaissance*. vol. VIII, n° 2, p. 342-363.
- Flat, Paul (1909). *Nos femmes de lettres*. Paris, Perrin et cie, 238 p.
- Flotow, Luise von (1995). «Beginnings of a European Project: Feminisms and Translations Studies», *TTR*, vol. VIII, n° 1, p. 271-277.
- Fraisse, Geneviève (1983). «Clémence Royer (1830-1902): lecture de Darwin et regard féministe», *Raison présente*, n° 67, 3^e trimestre, p. 87-103.
- Fraisse, Geneviève (1985). *Clémence Royer, philosophe et femme de sciences (c1984)*. Paris, Éditions La Découverte, 196 p. Contient la préface de Clémence Royer à la première édition française (1862) de *L'Origine des espèces* de Charles Darwin (p. 127-164).
- Godard, Barbara (1988). «Theorizing Feminist Discourse/Translation», *Mapping Literature* (sous la direction de D. Homel et S. Simon), p. 49-51.
- Goncourt, Edmond (1982). *La femme au XVIII^e siècle*. Paris, Flammarion (c1862), 389 p.
- Grand, Serge (1985). *Ces Bonnes femmes du XVIII^e : flâneries à travers les salons littéraires*. Paris, P. Horay, 300 p.
- Graville, Anne de (1965). *Le beau romant des deux amans Palamon et Arcita et de la belle et sage Emilia*, texte critique établi et présenté par Yves Le Hir. Paris, Presses universitaires de France, 156 p.
- Grieder, Josephine (1975). *Translation of French Sentimental Fiction in Late XVIIIth century England: The History of a Literary Vogue*. Durham, North Carolina, Duke University Press, 136 p.

- Guillerm, Luce (1988). *Sujet de l'écriture et traduction autour de 1540*. Paris, Aux amateurs de livres, 609 p.
- Guillois, Antoine (1897). *La marquise de Condorcet : sa famille, son salon, ses amis (1764-1822)*. Paris, P. Ollendorf, 255 p.
- Hannay, Margaret Patterson (dir.) (1985). *Silent but for the Word: Tudor Women as Patrons, Translators and Writers of Religious Works*. Kent, Ohio, Kent State University Press, 304 p.
- Harris, William James (1970). *The First Printed Translation into English of the Great Foreign Classics*. New York, B. Franklin, 209 p.
- Hennebert, Jean-Baptiste-Joseph-Frédéric (1968). *Histoire des traductions françaises d'auteurs grecs et latins pendant le XVI^e et le XVII^e siècles*. Amsterdam, B.R. Grüner (réimpression de l'édition de 1891), 261 p.
- Hoffman, Paul (1977). *La femme dans la pensée des Lumières*. Paris, Ophrys, 621 p.
- Homel, David et Sherry Simon (dir.) (1988). *Mapping Literature. The Art and Politics of Translation*. Montréal, Véhicule Press, 127 p.
- Horguelin, Paul A. (1981). *Anthologie de la manière de traduire. Domaine français*. Montréal, Linguatex, 230 p.
- Horguelin, Paul A. (1996). *Traducteurs français des XVI^e et XVII^e siècles*. Montréal, Linguatex, 109 p.
- Kadish, Doris K. et Françoise Massardier-Kenney (dir.) (1994). *Translating Slavery: Gender and Race in French Women's Writing, 1783-1823*. Kent, Kent University Press, 346 p.
- Kahler Marshall, Alice (1985). *Pen Names of Women Writers: from 1600 to the Present*. Camp Hill, Pa, Alice Marshall Collection, 181 p.
- Kelly, Louis G. (1979). *The True Interpreter: A History of Translation Theory and Practice in the West*. Oxford, Basil Blackwell, 282 p.
- Kord, Susanne (1994). «The Innocent Translator: Translation as Pseudonymous Behavior in Eighteenth-Century German Women's Writing», *The Jerome Quarterly*, vol. 9, n° 3 (août-septembre), p. 11-13.

- Krontiris, Tina (1992). *Oppositional voices: women as writers and translators of literature in the English Renaissance*. Londres, Routledge, 182 p.
- Kushner, Eva et Paul Chavy (1981). «Introduction», *Revue canadienne de littérature comparée : La traduction à la Renaissance*, vol. VIII, n° 2, p. 169-172.
- Laffont, Robert Raoul et Valentino Silvio Bompani (1964). *Dictionnaire biographique des auteurs de tous les temps et de tous les pays* (c1956). Paris, S.E.D.E., 2. vol.
- Lamac, Jean (1929). *Histoire de la littérature féminine en France*. Paris, Kra, 5^e éd., 296 p.
- Larochefoucauld, Edmée (1969). *Femmes d'hier et d'aujourd'hui*. Paris, Grasset, 230 p.
- «La traduction au féminin/Translating Women» (1989),-*Tessera*, printemps, vol. 6, 94 p.
- Lefevre, Andre (dir.) (1992). *Translation/History/Culture - A Source Book*. Londres et New York, Routledge, 182 p.
- Leger, Charles (1933). *Captives de l'amour, d'après des documents inédits : lettres intimes de Sophie de Condorcet, d'Aimée de Coigny et de quelques autres cœurs sensibles*. Paris, C. Gaillandre.
- Lenclud, Gérard (1990). «Préface», *L'Origine de l'homme et des sociétés* de Clémence Royer (réimp. de l'édition de 1870), Paris, J.M. Place.
- Lotbinière-Harwood, Susanne de (1991). *Re-Belle et Infidèle/The Body Bilingual*. Montréal, Les éditions du remue-ménage / Toronto, Women's Press, 176 p.
- Maniero, Lina (1979). *American Women Writers: A Critical Reference Guide from Colonial Times to the Present*. New York, Frederick Ungar Publishing Co., 4 vol.
- Maser, Simone (1981). «La Traduction des Psaumes par J. A. de Baïf», *Revue canadienne de littérature comparée : La traduction à la Renaissance*, vol. VIII, n° 2, p. 334-341.
- Mazenod, Lucienne et Ghislaine Schoeller (1992). *Dictionnaire des femmes célèbres : de tous les temps et de tous les pays*. Paris, Laffont, 932 p.
- Mestral Combremont, J. de (1946). *Albertine Necker de Saussure*. Lausanne, Payot, 196 p.
- Moore, Virginia (1968). *Distinguished Women Writers* (c1962). Port Washington (NY), Kennikat Press Inc., 253 p.

- Mounin, Georges (1994). *Les Belles Infidèles*. Lille, Presses Universitaires de Lille (c1955, Paris, Cahiers du Sud), 109 p.
- Naccache, Bernard (1980). *Marx, critique de Darwin*. Paris, Vrin, 160 p.
- Necker de Saussure, Albertine (1865). «Préface», *Cours de littérature dramatique* (c1814) d'A.-W. von Schlegel. Paris, Lacroix, p. XVI à XXVII.
- Newton, Isaac (1985). *De philosophiae naturalis principia mathematica : Les principes mathématiques de la philosophie naturelle*. Traduction nouvelle, postface et bibliographie établies par Marie-Françoise Biarnais. Paris, C. Bourgeois, 376 p.
- Prunghaud, Joëlle (1994). «La traduction du roman gothique anglais en France au tournant du XVIII^e siècle», *TTR*, vol. 7, n° 1, p. 11-46.
- Robinson, Douglas (1995). «Theorizing Translation in a Woman's Voice: Subverting the Rhetoric of Patronage, Courtly Love and Morality», *The Translator*, vol. 1, n° 2, p. 153-175.
- Rochmondet, M^{me} G. M. (1830). *Études sur la traduction de l'anglais, ou Lessons on the French translation*. Paris, l'auteur, A. et W. Galignani et Baudry, 267 p.
- Rose, Mary Beth (1986). *Women in the Middle Ages and the Renaissance: Literary and Historical Perspectives*. Syracuse, Syracuse University Press.
- Royer, Clémence (1866). «Avant-propos», *De l'Origine des espèces par sélection naturelle ou des lois de transformation des êtres organisés*. Traduction de *The Origin of Species by Means of Natural Selection or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life* de Charles Darwin (c1859), deuxième édition, Paris, Flammarion, 13 p.
- Royer, Clémence (1870). «Préface», *De l'Origine des espèces par sélection naturelle ou des lois de transformation des êtres organisés*. Traduction de *The Origin of Species by Means of Natural Selection or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life* de Charles Darwin (c1859), troisième édition, Paris, Flammarion, 25 p.
- Royer, Clémence (1882). «Avertissement aux lecteurs», *De l'Origine des espèces par sélection naturelle ou des lois de transformation des êtres organisés*. Traduction de *The Origin of Species by Means of Natural Selection or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life* de Charles Darwin (c1859), quatrième édition, Paris, Flammarion, 6 p.

- Rumbold, Margaret E. (1991). *Traducteur hugenot : Pierre Coste*. New York, P. Lang, 188 p.
- Sainte-Beuve, Charles Augustin de (1844). *Portraits de femmes*. Paris, Didier, 503 p.
- Sand, George (1860). *Théâtre de George Sand*. Paris, M. Levy, 3 vol.
- Schlegel, A.-W. von (1865). *Cours de littérature dramatique* (c1814), traduction de M^{me} Necker de Saussure. Paris, Lacroix, 2 vol.
- Seiler, Mary Hilarine (1969). *Anne de Marquets, poétesse religieuse du XVI^e siècle* (c1931). New-York, AMS Press, 143 p.
- Spencer, Samia I. (dir.) (1984). *French Women and the Age of Enlightenment*. Bloomington, Indiana University Press, 429 p.
- Staël, Germaine de (1967). *Œuvres complètes*. Genève, Slatkine Reprints (réimpr. de l'édition de Paris de 1861), 2 vol.
- Stark, Suzanne (1993). «Women and Translation in the Nineteenth Century», *New Comparison*, n° 15, printemps, p. 33-44.
- Thuillier, Guy et Jean Tulard (1986). *La méthode en histoire*. coll. Que sais-je?, vol. n° 2323, Paris, Presses universitaires de France, 127 p.
- Travitsky, Betty (dir.) (1981). *The Paradise of Women: Writings by Englishwomen of the Renaissance*. Westport, CT, Greenwood Press, p. 159-162.
- Vaillot, René (1988). *Avec Madame du Châtelet*. Oxford, Voltaire Foundation, 432 p.
- Valentino, Henri (1950). *Madame de Condorcet; ses amis et ses amours (1764-1822)*. Paris, Perrin, 282 p.
- Van Hoof, Henri (1991). *Histoire de la traduction en Occident : France, Grande-Bretagne, Allemagne, Russie, Pays-Bas*. Paris, Duculot, 367 p.
- Van Hoof, Henri (1993). *Dictionnaire universel des traducteurs*. Genève, Slatkine, 414 p.
- Venesoen, Constant (1990). *Études sur la littérature féminine au XVIII^e siècle : Mademoiselle de Gournay, Mademoiselle de Scudéry, Madame de Villedieu et Madame de Lafayette*. Birmingham, Summa Publications, 178 p.

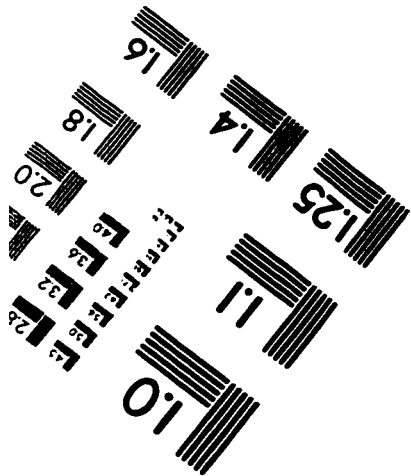
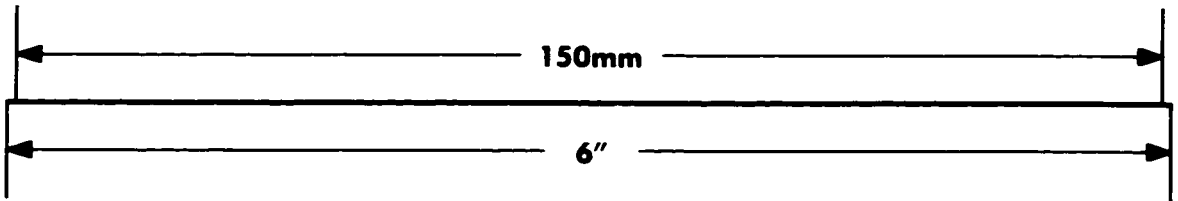
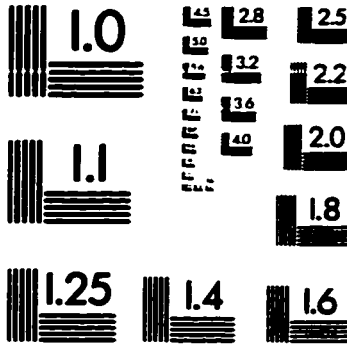
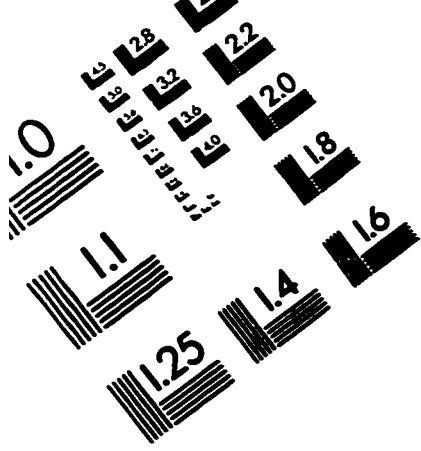
- Wade, Ira O. (1967). *Studies on Voltaire, with some unpublished papers of M^{me} du Châtelet* (c1947). New York, Russell & Russell, 244 p. Contient la préface de Madame du Châtelet à la *Fable des abeilles* de Mandeville.
- Zuber, Roger (1963). «La création littéraire au dix-septième siècle : l'avis des théoriciens de la traduction», *Revue des sciences humaines*, vol. n° 111, p. 277-294.
- Zuber, Roger (1968). *Les «Belles infidèles» et la formation du goût classique : Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac*. Paris, A. Colin, 503 p.

Note : Cet index n'inclut pas les traductrices dont le nom figure dans l'annexe «Répertoire de traductrices».

- Barney, Natalie, 32**
- Bégin, Madame Émile, 26**
- Belloc, Louise Swanton, 29, 107**
- Belot, la Veuve, voir Guichard, Octavie**
- Bentzon, Thérèse, 32**
- Bosquet, Amélie, 33**
- Bovet, Anne-Marie de, 32**
- Briet, Marguerite, 21**
- Brogie, Albertine de, 27, 106**
- Cambis, Marguerite de, 21, 106**
- Carle, Marguerite de, 22, 116**
- Carlowitz, Aloïse de, 33**
- Caylus, Marthe Marguerite de, 23**
- Chastenay-Lanty, Victorine de, 25, 108**
- Châtelet, Émilie, marquise du, iii, v, 3, 10, 35, 53-69, 72, 105, 107, 134, 135**
- Clèves, Henriette de, 21**
- Colet, Louise, 30, 105**
- Condorcet, Sophie, marquise de, 34, 105, 106, 114, 117, 128, 131, 132, 134**
- Côte blanche, Marie de, 21, 116**
- Crenne, Héli-senne de, 21**
- Dacier, Anne, 6, 9, 10, 12, 15, 23, 24, 54, 106, 129**
- Des Roches, Catherine, 22, 106**
- Des Roches, Madeleine, 22, 106**
- Dieulafoy-Magre, Jane, 32**
- Dudevant, baronne, voir Sand, George**
- Dupin, Aurore, voir Sand, George**
- Durand-Gréville, Madame, 31**
- Fétis-Robert, Adélaïde 33, 106, 108**
- Fontaine, Jeanne de la, 21**
- Garnett, Constance, 10, 123**
- Gautier, Judith, 31, 105**
- Gay-Allard, Mary, 25, 108**
- Gilette Dufrenoy, Adélaïde, 25**
- Gladès, A. M., 31**
- Goumay, Marie de, 9, 10, 22, 134**
- Grouchy, Sophie de, voir Condorcet, Sophie de**
- Guichard, Octavie, 33**
- Guizot, Henriette, 30, 106**
- Guizot Pauline, 33**
- Heuzey, Juliette, 32, 116**
- Labé, Louise, 22**

- Laubespine, Madame de, 21
- Lavigne, Julie, 24
- Lavoisier, Marie-Anne Pierrette, 36, 72, 106, 108
- Lesbazeilles-Souvestre, Madame, 30
- Loreau, Henriette, 30
- Lotbinière-Harwood, Susanne de, iii
- Loynes, Antoinette de, 21
- Mallet de Graville, Anne, 20
- Marie de France, 17
- Marie Stuart, 18, 19
- Marillac, Louise de, 20
- Marina, Doña, 10
- Marquets, Anne de, iii, v, 3, 19, 20, 38-52, 107, 108, 110, 113, 116, 117, 134
- Mather-Flint, Louise, 24, 105
- Meulan, Pauline de, 33, 105, 108
- Montegut, Dame de, voir Segla, Jeanne
- Montgolfier, Adélaïde de, 29
- Montolieu, isabelle, Pauline de, 28
- Moreau de la Meltière, Charlotte, 28
- Necker de Saussure, Albertine, iii, v, 3, 27, 70-87, 107, 110, 114, 116, 117, 122, 125, 127, 129, 130, 132-134
- Oleskiewicz, Catherine, 29
- Panckoucke, Ernestine, 28
- Petit-Pain, Élise, voir Voïart, Élise de, 28
- Philippe, Jules, voir Heuzey, Juliette
- Pitre-Chevalier, Madame, 28
- Plumke, Madame, 37
- Poisson de Gomez, Madeleine de, 23
- Puget, Rosalie du, 29
- Puisieux, Madeleine de, 36, 105
- Riccoboni, Marie-Jeanne, 24, 121
- Rochechouart, Madame de, 9, 23
- Rochmondet, G. M. de, 29, 133
- Rolland, Madeleine, 31
- Romieu-du Vivarais, Marie de, 22
- Royer, Clémence, iii, v, 2, 3, 36, 37, 85, 88-103, 107, 112, 114, 130, 132, 133
- Rute, Madame de, 31
- Sand, George, 9, 15, 30, 105, 107, 116, 134
- Segla, Jeanne, 24
- Staël, Germaine, baronne de, 7, 9, 10, 15, 26, 27, 70-78, 81-83, 85-87, 105-107, 110, 124, 125, 134
- Swanton Belloc, Louise, voir Belloc, Louise
- Tarn, Pauline, 32
- Valivon, Albite de, comtesse, voir Lavigne, Julie
- Vivien, Renée, voir Tarn, Pauline
- Voïart, Élise de, 28
- Yourcenar, Marguerite, 32

TEST TARGET (QA-3)



APPLIED IMAGE, Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved